This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.

+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.

+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.

+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

DE JOUR EN JOUR EN APPRENANT MOURANT

De la bibliothèque de M. Anatole de MONTAIGLON.

F
1842
2870

Robert Burger Minute

Z
100
.B76

DE JOUR EN JOUR EN APPRENANT

MOURANT

De la bibliothèque de M. Anatole de MONTAIGLON.

1142

2870

Robert Burger Minister

Z
1001
.B76

TRAITÉ
ÉLÉMENTAIRE
DE
BIBLIOGRAPHIE.

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE DE BIBLIOGRAPHIE,

83766

CONTENANT la manière de faire les Inventaires, les Prisées, les Ventes publiques et de classer les Catalogues.

Les bâses d'une bonne Bibliothéque, et la manière d'apprécier les livres rares et précieux.

Ouvrage utile à tous les Bibliographes, et particulièrement aux Bibliothécaires et aux Libraires qui commencent.

Pouvant servir d'introduction à toutes les Bibliographies qui ont paru jusqu'à ce jour.

PAR M. S. BOULARD, Imprimeur-Libraire.

A PARIS,

CHEZ BOULARD, IMPRIMEUR-LIBRAIRE, Rue Saint-Louis Saint-Honoré, N°. 547.

AN XIII. (1804)

TRAITÉ
ÉLÉMENTAIRE
DE
BIBLIOGRAPHIE,

Pour servir d'Introduction à tous ceux qui ont paru jusqu'à ce jour.

RIEN de plus difficile que de faire un bon ouvrage élémentaire sur la Bibliographie, parceque c'est une science qui exige des connaissances immenses, une longue pratique et beaucoup de méthode. En entreprenant celui que j'offre au public, je ne me suis pas dissimulé combien la tâche que je m'imposais était difficile, mais le desir de me rendre utile à ceux qui veulent se consacrer à cette étude et de leur épargner une partie du travail, m'a fait passer sur les désagrémens qu'on éprouve, lorsqu'on s'expose à une critique souvent trop sévère et dont rien ne tempère l'amertume.

Trente années d'étude et de meditations, m'ont mis à portée de faire des observations sur les diverses parties que cette science embrasse et j'ai fait des notes sur chacune, à mesure que l'occasion

s'en est présentée. Ce n'est qu'en tremblant que je les ai soumises successivement à des hommes qui joignaient à une longue expérience beaucoup de lumières et c'est d'après leurs conseils que je me suis déterminé à les rendre publiques.

Mon intention, en faisant paraître cet essai, n'a pas été de donner des préceptes, mais seulement des conseils à ceux qui commencent. Je souhaite que mon exemple inspire à des gens plus instruits le désir de mieux faire ; les sciences profitent toujours par l'émulation, et je m'applaudirai en voyant paraître un ouvrage qui soit véritablement élémentaire.

Je n'ignore pas que des savans distingués ont cultivé la Bibliographie, et que les Phocius, Vossius Fabricius, Seldenus, Leonicerus, Struvius et en France, Sorel, Lacaille, Cheviller, Prosper Marchand, Duverdier, Lacroix-Dumaine, Goujet, Lenglet Dufrenois, le savant Abbé de Saint-Leger qui m'honorait de quelqu'amitié, et une infinité d'autres, et chez l'étranger, David Clement, Crevena, Haym, Floncel etc., ont fait des traités excellens, et des catalogues recommandables par leur exactitude et la manière savante dont-ils sont rédigés ; je n'ai point prétendu les égaler, j'ai suivi une méthode qui sera peut-être utile, quoique moins savante que la leur.

Depuis quelques années, les ouvrages Biblio-

graphiques se sont multipliés et cette science auroit pu faire des progrès rapides, si tous ceux qui ont écrit, n'avaient pas à-peu-près suivi la même route. Sans penser à abréger le travail des commençans en leur donnant le moyen de faire des progrès, ils les ont en quelque manière forcés de suivre la routine qu'ils ont tracée.

Jusqu'au temps de *Gabriel Martin*, Libraire très instruit, les catalogues des ventes publiques de livres, se faisaient par ordre de formats, ce qui obligeait de parcourir plusieurs fois la même classe pour trouver ce qu'on cherchait, ce fut lui qui le premier donna aux siens la méthode Bibliographique que ses contemporains et ceux qui lui ont succédé, ont constamment suivie depuis ce tems là; l'émulation donna le desir de s'instruire, plusieurs Libraires remplirent les livres qu'ils rédigèrent de notes savantes sur les ouvrages rares et sur les premières éditions; mais ils se contentèrent d'indiquer la date, sans entrer dans d'autres détails.

Osmont fut le premier, qui sous le titre de *Dictionnaire Typographique*, donna un ouvrage uniquement consacré à la Bibliographie, malheureusement il manqua son but, en ne développant pas assez les titres des livres, en ne donnant aucuns moyens de les collationner, et les prix qu'il indiqua n'étaient pas toujours des regles, même approximatives, pour se diriger.

Peu de tems après, Debure fit paraître sa *Bibliographie instructive*, bien autrement intéressante et infiniment plus utile, il ne détermina pas les valeurs commerciales, qui varient en raison de mille circonstances qu'il est impossible d'indiquer; il donna une description exacte des premières éditions, il indiqua les livres rares; mais il ne fit pas tout ce qu'il aurait pu faire, ni aussi bien qu'il l'aurait pu.

Il commit des erreurs assez graves dans ses indications et fit un grand nombre d'omissions importantes. Un des reproches les mieux fondés, est celui de s'être appesanti sur les ouvrages au débit desquels il était intéressé, d'avoir sacrifié la plus grande partie de son travail à célébrer la Bibliothéque de son Mécène, d'avoir, en terme de Librairie, *tiré au nombre de volumes*, enfin, et ce reproche est plus grave, de n'avoir pas été impartial ni assez abondant dans le choix de ses matériaux; en un mot, il pouvait mieux faire et il possédait assez de lumières pour y réussir.

On lui reproche encore de s'être appésanti sur la description des manuscrits, qui ne font partie qu'accidentellement de la Bibliographie, puisque par leur nature ils sont uniques, et ne peuvent par conséquent jamais servir d'objet de comparaison à un autre; il devait se contenter d'indiquer une régle générale pour les juger et les apprécier, ils appartiennent plus aux arts qu'à la Bibliographie proprement dite.

Cette Science lui a cependant de grandes obligations ; c'est encore l'unique ouvrage vraiment utile que nous ayons, il suppose dans l'auteur, un goût décidé pour son état, et beaucoup de travail et de recherches.

Quelques années après, c'est-à-dire vers 1789, l'abbé Duclos, homme laborieux, et qui suivait les ventes avec la plus scrupuleuse assiduité depuis un grand nombre d'années, entreprit de donner au public un ouvrage dans le genre de celui d'Osmont ; en conséquence, il mit à contribution la nombreuse collection de catalogues qu'il avait accumulés et par un travail immense, en releva les titres et les prix aux quels ils s'étaient élevés dans les ventes publiques ; prit le terme moyen entre le plus haut et le plus bas, et indiqua ce terme moyen comme celui qu'on pouvait assigner à la valeur commerciale du livre.

En indiquant une valeur en quelque manière fixe à une chose qui n'en acquiert que par les circonstances, telles que, la concurrence, la fantaisie, une conservation plus ou moins parfaite, il commit une erreur qu'il a fait partager à une infinité de gens, en leur faisant acquérir à des prix trop élevés, ou en les engageant à se priver d'un livre utile, pour n'avoir pas voulu faire d'assez grands sacrifices pour un ouvrage dont la valeur était infiniment supérieure à celle qu'il avait indiquée.

Qoiqu'il en soit, il n'a pas profité de la gloire que pouvoit lui produire son travail ; son âge trop avancé et son peu de fortune ne lui permettant pas de faire imprimer son manuscrit, il le vendit à un imprimeur, qui en supprimant son nom du frontispice, ne lui laissa pour partage que la somme qu'il lui avait comptée, et s'attribua le profit d'un ouvrage qui s'est bien vendu, et la gloire d'en être supposé l'auteur.

Aujourd'hui que le Gouvernement accorde une protection déclarée aux sciences et aux arts, la Bibliographie ne restera pas en arrière. L'Établissement d'une grande quantité de bibliothéques publiques a mis beaucoup de savans à même d'acquérir des lumières sur cette partie, ou de développer celles qu'ils avoient déjà acquises. Déjà nous avons vu paraître un grand nombre d'essais, dont quelques uns ne sont pas sans mérite. Je sais même qu'un homme recommandable par son amour pour cette science, se prépare à justifier le choix qu'on a fait de lui pour lui confier une bibliothèque importante, en travaillant à un ouvrage utile sur les *Anonymes* et les *Pseudonymes*: s'il ne se laisse pas rebuter par les difficultés sans nombre qu'il éprouvera, la république des lettres lui aura les plus grandes obligations.

Je sais qu'en donnant cet essai je m'expose à tous les traits d'une critique sevère, et moi-même

je la provoque ; mais je prie ceux qui daigneront relever mes erreurs, de se souvenir que je n'ai eu d'autre but que celui d'être utile, que je suis intimément persuadé qu'il est facile de faire mieux, et je m'applaudirai, si celui qui trouvera mon ouvrage mauvais, veut bien se charger d'en faire un meilleur, j'aurai du moins retiré de mon travail l'avantage d'exciter l'émulation et de procurer aux commençans un bon ouvrage élémentaire.

CHAPITRE Ier.

Des Bibliographes en général.

Le Bibliographe est celui qui s'occupe à apprendre la valeur littéraire et commerciale des livres, et qui en rassemble une assez grande quantité, soit pour faire des collections plus ou moins nombreuses, plus ou moins précieuses par le choix et le prix de ceux qu'il acquiert, soit pour en faire le commerce, soit enfin pour veiller à leur conservation et à leur classement dans les bibliothèques publiques ou dans celles des particuliers qui ne peuvent pas s'en occuper eux mêmes.

Les Bibliographes peuvent donc se diviser en trois classes, celle des Amateurs, celle des Bibliothécaires, enfin celle des Libraires.

Ceux de la première, réunissent dans leur cabinet des livres pour satisfaire leurs goûts ou leurs besoins.

Ceux de la seconde consacrent leur tems et les connaissances qu'ils ont acquises à classer, à conserver les livres des autres.

Ceux de la troisième s'occupent à former des reservoirs dans lesquels les curieux viennent puiser, et veillent à ce que, si par un accident quelconque, les dépôts littéraires sont livrés aux enchères publiques, les ouvrages qu'ils renferment ne soient point perdus pour les nouvelles bibliothéques qui se forment, ou qui désirent se compléter en en faisant le catalogue, pour les faire connaître à ceux qui veulent se les procurer.

J'ai cru devoir adopter cette classification, quoiqu'elle semble peu importante, parceque les lumières que chacune de ces trois classes doit s'appliquer à acquerir sont différentes et que les devoirs des deux dernières sont infiniment plus étendus que ceux de la première, que leur fortune dispense du besoin de s'instruire autant que les autres.

On se convaincra facilement de cette vérité, si l'on veut suivre avec exactitude les développemens que je vais donner, et mes conseils pour chacune de ces classes.

CHAPITRE II.

Des Amateurs.

Un amateur, en termes Bibliographiques, est un homme instruit et studieux que son goût et sa fortune mettent à même d'acquérir une bibliothéque plus ou moins nombreuse, composée d'exemplaires plus ou moins précieux, selon que ses moyens pécuniaires lui permettent d'étendre ses jouissances ou de satisfaire ses besoins.

Il est heureux pour les sciences et pour les arts, qu'il se trouve de ces hommes riches qui se plaisent à rassembler les productions du génie, à veiller à la conservation des premières tentatives des arts dans leur berecau et les chef-d'œuvres qu'ils ont produits à mesure que leurs facultés se sont développées, cela met à portée de juger les progrès qu'ils ont faits, et encourage un artiste à tenter davantage : il dit avec orgeuil, en contemplant la place qu'il y occupe : *non omnis moriar.*

J'ose avancer ici, sans crainte d'être contredit, que l'Imprimerie tient le premier rang parmi les arts utiles, parce que c'est elle qui rapproche les hommes des temps et des lieux les plus éloignés, combien de chefs-d'œuvres nous auraient été conservés si elle avait été en usage dans les siécles recu-

culés, les ennemis des sciences ne seraient pas parvenus à faire disparaître, jusqu'à la trace des travaux littéraires d'une infinité de grands hommes de l'antiquité, qui ont été anéantis, par les éruptions des volcans, par des tremblemens de terre, par l'ignorance et le fanatisme, qui livrèrent aux flâmes la fameuse bibliothéque d'Alexandrie, seul dépôt des travaux des savans depuis un temps dont il est impossible de calculer l'antiquité, si on avait eu les moyens qu'elle fournit de les multiplier. (a)

Il ne suffit pas qu'un homme ait le désir de former une bibliothéque, ce desir serait pour lui une source de chagrins et un moyen de détruire sa fortune, s'il ne prend pour régles de sa conduite le bon goût et la prudence.

Le bon goût le dirige dans le choix des exemplaires, il le met à même de distinguer avec certitude les objets qui seraient déplacés dans sa collection, d'avec ceux qui doivent en faire l'ornement; par ce moyen, tout sera bien choisi et bien con-

---

(a) Lorsque les Arabes firent la conquête de l'Egypte, le général de l'armée fit demander au Calife ce qu'il devait faire de la célèbre bibliothéque rassemblée par les Ptotomées et augmentée par leurs successeurs; brûlez-la, repondit celui-ci, car, ou elle ne contient que les mêmes choses que l'Alcoran, et alors elle est inutile, ou elle contient autre chose, et alors elle est dangereuse. Cette bibliothéque qui contenait 700,000 manuscrits, fut livrée aux flammes, et servit pendants ix mois à échauffer tous les bains publics de la ville.

cordant, on ne verra pas chez lui ces disparates choquantes qui placent un objet méprisable à côté d'un autre de la plus grande valeur.

La prudence le retiendra toutes les fois qu'il sera tenté d'entreprendre au-delà de ses moyens; elle empêchera que son désir de posséder ne lui devienne funeste; combien de curieux, en s'écartant de cette regle, se sont ôté non seulement les moyens de continuer ; mais encore ont été obligés d'abandonner au payement d'une dette légitime le fruit de plusieurs années de travail et de recherches, et ont eu la douleur de voir disperser en un moment ce qu'ils avaient pris tant de peines à rassembler.

Un amateur, à moins que sa fortune ne soit considérable et ses ressources immenses, ne doit s'attacher d'abord qu'à un genre de livres, et même qu'à la classe dont la possession le flatte le plus ; il sera toujours à même d'étendre ses jouissances, et de passer à une autre, lorsque la première sera portée au degré de perfection qu'il pouvait désirer.

Je lui conseille, en outre, d'avoir toujours une somme en reserve pour les cas extraordinaires ; en négligeant cette méthode il est quelques fois obligé de laisser passer l'occasion d'acquérir un objet unique, qu'il n'a jamais l'espoir de retrouver dans la suite et il s'expose à des regrets qu'il

n'aurait pas éprouvé en prenant la précaution que j'indique.

Une fois son plan arrêté il doit le suivre avec tenacité, sans jamais s'en écarter et combattre les tentations fréquentes qui se présenteront d'y contrevenir; si des motifs puissans, des circonstances impérieuses, l'ont dérangé, il doit y revenir dès qu'elles ne subsistent plus, sous peine de voir s'établir dans son cabinet un cahos dont il lui sera bien difficile de se retirer.

Par exemple; qu'on lui propose d'acquérir une bibliothéque nombreuse dans laquelle se trouvent un grand nombre d'articles qu'il a cherché vainement depuis long-temps et qu'on ne veut pas absolument vendre séparement; eh ! bien qu'il en fasse l'acquisition, j'y consens, je l'y exhorte même, il ne faut pas laisser échapper l'occasion de se compléter ; mais qu'il choisisse les objets qui lui conviennent, et que le reste soit immédiatement rejetté et livré aux hazards d'une vente publique ; il serait possible que ce qu'il a distrait pour son usage ne lui coutât presque rien, et le Duc de la Vallière, dont la bibliothéque était si célébre, a plus d'une fois usé de ce moyen qui lui a presque toujours réussi. J'en ai connu plusieurs autres auxquels j'avais conseillé de l'employer, pour lesquels j'ai fait ensuite la vente de ce qui ne leur convenait pas, et qui m'ont remercié

des conseils que je leurs avais donné.

Les amateurs, comme je l'ai dit plus haut, se divisent en trois classes, dont la première est composée de ceux qui ne veulent admettre dans leur collection que des objets précieux et rares, telles que les productions des premiers temps de l'Imprimerie, des livres imprimés sur vélin, des Manuscrits enrichis de miniatures, des ouvrages tirés sur un papier extraordinaire, ceux dont la rareté est authentiquement reconnue, enfin les chef-d'œuvres de la peinture, du dessein, de l'écriture et de l'art typographique ou quelque fois même de la relieure.

Ce sont ceux là qui conservent avec soin et qui donnent les moyens de transmettre aux générations futures, de beaux exemplaires des ouvrages des auteurs et des artistes les plus célèbres, en les préservant avec la plus scrupuleuse attention de tout ce qui peut occasionner leur destruction.

Mais aussi, ils doivent être d'une délicatesse extrême sur le choix de tous ceux dont ils veulent enrichir leur cabinet, et si le désir de jouir, ou la crainte de ne pas retrouver une édition très rare, les a engagés à en acquérir un exemplaire qui ait un défaut essentiel, ils ne doivent pas hésiter a le remplacer par un plus beau, dès que l'occasion s'en présente, sauf à revendre celui qu'ils ont, même à perte.

Il n'y a que ceux qui jouissent d'une très grande fortune, et qui sont à même de disposer de sommes considérables, à qui ce genre de bibliothéque convienne ; il est trop dispendieux, trop ruineux même pour la majorité des amateurs, qui, faute d'avoir calculé jusqu'où cela peut les conduire, seraient obligés d'y renoncer, au moment ou la jouissance leur en serait la plus agréable ; ils doivent profiter de l'exemple de beaucoup d'amateurs qui se sont écartés de cette régle, et s'en sont repentis.

C'est à eux principalement que je recommande ces deux principes, BON GOUT et PRUDENCE, ils doivent les faire inscrire en lettres d'or, sur la porte de leur cabinet, pour ne jamais s'en écarter.

La seconde classe se compose de ceux qui forment des collections et qui adoptent un seul genre, ou tout au plus deux, et c'est bien assez, lorsqu'on veut rassembler tous les ouvrages relatifs a celui qu'on a choisi. L'Histoire naturelle, par exemple, exige des dépenses immenses, un tems considérable et une patience à toute épreuve, si l'on veut réunir tout ce qui a été écrit sur cette partie intéressante ; quarante années de recherches et des sacrifices immenses, n'avaient encore procuré au savant et infortuné Lhéritier, qu'une partie, très considérable, il est vrai, des ouvrages qui ont été faits sur cette matière ; mais qui laissait encore bien des choses à désirer.

Pour se faire une idée approximative des soins, des recherches et des dépenses que peut exiger un seul objet qu'on veut porter au complet, il faut savoir, qu'un prince souverain d'Allemagne, ayant entrepris de réunir un exemplaire de toutes les éditions de la Bible, en avait déjà rassemblé plus de quatre mille, et qu'il ne les avait pas encore toutes.

La seule chose qu'on puisse conseiller aux amateurs de cette seconde classe, est de commencer par les principaux ouvrages, de choisir de bons auteurs, des éditions estimées, des exemplaires d'une belle conservation, et de les collationner avec soin, surtout si ce sont des livres à figures, parceque souvent ils se trouvent défectueux.

Je n'ai pas besoin de leurs recommander d'employer touts leurs soins pour avoir une nomenclature des ouvrages qui ont été faits sur la partie qu'ils veulent réunir, et d'en faire le catalogue à mesure qu'ils se les procurent pour n'être pas exposés à acquérir des doubles.

La troisième classe, et c'est la plus nombreuse, comprend tous ceux qui réunissent des livres dans tous les genres, pour leur instruction et pour leur amusement : ceux là ne sont astreints à aucune regle, à aucune considération particulière ; ne désirant aucune jouissance exclusive, travaillant en quelque façon pour eux et leurs amis, ils peu-

vent augmenter ou diminuer leur collection à l'instant ou ils le désirent, parce que les objets qu'ils achettent se trouvent dans tous les temps et dans tous les lieux.

C'est à ceux-là surtout, que je recommanderai de prendre garde de succomber à la tentation des prétendus bons marchés, c'est-à-dire de beaucoup de volumes pour très peu d'argent, enfin de ce qu'on appelle en termes de librairie, *des Bouquins*; à quelque prix qu'on les achette, ils sont toujours trop chers, lorsqu'ils n'ont pas pour l'acquéreur, un but d'utilité réele et immédiate; ce sont des plantes parasites qui tiennent la place de choses plus utiles qui surchargent et embrouillent un catalogue sans aucun fruit. S'ils se trouvent accollés avec quelqu'autre objet dont on a besoin, comme cela arrive quelquefois dans les ventes publiques, il faut les en séparer sur le champ, et les céder a tout prix, à ceux qui vendent des livres à la criée sur les quais, quelque prix qu'ils en offrent, on fait toujours un marché avantageux en s'en débarassant.

Comme leur but est de former une bonne bibliothéque usuelle et instructive; je vais donner ici, pour les guider, une liste des livres dans toutes les classes, qui rempliront parfaitement, je l'espère, le but qu'ils se proposent: ils n'auront a y ajouter que ceux que les circonstances, leur goût personnel

personnel, ou le genre de leurs occupations, les détermineront à y réunir. Ils pourront également retrancher les ouvrages d'une moindre importance, de ceux qui semblent former un double emploi, lorsque l'emplacement de leur bibliothèque ne permettra pas une collection aussi nombreuse.

CHAPITRE III.

Apperçu des principaux ouvrages qui doivent former la base d'une bonne Bibliothèque.

Je ne prétends pas donner ici une liste complete des ouvrages qui entrent dans la composition d'une bibliothèque choisie, mais seulement indiquer des regles d'après lesquelles il sera facile d'en composer une qui ne laissera que peu de choses à désirer.

La Bibliographie, comme je le dirai plus amplement dans la suite, admet cinq classes principales; savoir, la Théologie, la Jurisprudence, les Sciences et Arts, les Belles-Lettres et l'Histoire. Je suivrai cet ordre dans les développemens que je vais donner.

La connoissance de la Religion étant nécessaire à tout le monde, et ceux qui l'ont enseignée ayant

composé des ouvrages recommandables par leur simplicité et leur éloquence ; je vais indiquer ceux qu'on doit se procurer d'abord.

Une Bible, et je préfererais à toute autre celle de Sacy.

L'Histoire abrégée de la Bible, avec des figures, pour l'agrément ; et pour ceux qui ont un grand emplacement, et plus de fonds à sacrifier, la Bible de Vence, à cause des Commentaires.

Un Office de l'Eglise latin et français, et ceux des autres livres de ce genre qu'on voudra choisir ; tels qu'un Paroissien, une année Chretienne etc.

Le Dictionnaire des Conciles, avantageux pour vérifier des dates, ou connoître les points de doctrine dont ils ont traités.

Les Sermons de Bourdaloue, Massillon, La Neuville, Saurin, etc.

L'Imitation, les Lettres Provinciales, Bossuet, Fénelon, etc.

Le Dictionnaire des Cultes religieux, Histoire des Religions du monde par Jovet, 6 vol. Histoire des pratiques superstitieuses par Lebrun, le Christianisme d'Ethiopie et la religion des Moscovites.

Et pour une grande Bibliothéque, les Cerémonies religieuses de tous les peuples du monde ; on y ajoutera l'Alcoran traduit par Savary, le Zenda-Vesta, le Chou-King par de Guignes,

quelques bons ouvrages sur la Théologie payenne, et l'on aura réuni à-peu-près tout ce qu'on peut désirer sur cette classe, pour s'instruire, ou pour satisfaire sa curiosité.

Dans la classe de la Jurisprudence, il faut avoir les traités généraux sur le droit public par Puffendorf et Grotius traduits par Barbeyrac, les Loix naturelles de Cumberland, les principes du droit naturel de Burlamaqui, le Droit des gens par Vattel, et pour compléter cette partie, le traité de Diplomatique des bénédictins.

Sur le droit romain, les Pandectes de Justinien traduites en français.

Sur le droit français; le nouveau Code civil, les Œuvres de Pothier, Denisart, Cochin, Daguesseau, le traité de la Police de Lamarre, les causes celèbres.

Sur le droit étranger, les divers codes modernes, tels que celui de Sardaigne, de Toscanne, le code de Frederic, celui de Catherine II, la Constitution d'Angleterre de Delolme, les commentaires de Blackstone, la Législation orientale et le Code des Gentoux.

Les sciences et arts embrassent une si immense quantité de divisions et de subdivisions, qu'il serait très difficile et très long d'indiquer les ouvrages de ces différentes branches, je me conten-

terai donc de suivre les principales et de désigner les traités généraux les plus usuels.

D'abord, l'Histoire de la Philosophie par Deslandes, l'ouvrage de Saverien, l'Origine des loix et des sciences de Goguet, les lettres de Bailly, l'Encyclopédie.

La Bibliothèque des anciens philosophes, Pythagore et Platon traduits par Dacier, Ocellus Lucanus par Lebateux, Aristote, Theophraste, Sextus Empyricus; Seneque par Lagrange, Boëce, Bacon, Descartes, Charron, Montaigne, Paschal, la Recherche de la Vérité de Mallebranche, Leibnitz, Clarcke, Boulanger, Freret, Helvetius.

La Logique de Port-Royal, la morale universelle, le Dictionnaire des sciences morales de Robinet, Labruyere, Marc Antonin, Larochefoucault, le Spectateur de Steele, Traité du vrai mérite, l'éducation par Locke, l'Ami de la jeunesse de Filassier, les ouvrages de Mde de Genlis.

Les Élémens de la Politique, Discours sur le Gouvernement par Algernon, la Science du Gouvernement par Réal, les ouvrages de M. Lacroix, les Œuvres de Machiavel.

Le Dictionnaire du commerce et la Géographie commerçante par Peuchet.

Recherches sur les finances de Forbonnais, Mémoire sur les impositions par Beaumont, le

Traité de l'Opinion de Legendre.

Sur la Physique : Dictionnaire de Paulian, Observations sur la Physique de Rozier, Teliamed par Maillet.

Les Œuvres de Ch. Bonnet, Palissy, Récréations Mathématiques de Guyot, les ouvrages de Sigaud deLafond.

Les Œuvres de Pline traduites par Poinsinet, Buffon, le Spectacle de la nature de Pluche, le Dictionnaire d'Histoire Naturelle de Vallemont de Bomare.

La Maison rustique, Cours d'Agriculture de Rozier, la culture des terres et autres ouvrages de Duhamel Dumonceau, le nouveau Laquintynie ; le Dictionnaire économique de Chomel, les ouvages de Parmentier, le Traité des Abeilles de la Rocca, les Amusemens de la Campagne, etc.

Les ouvrages de Tournefort, la Flore française, l'Ornithologie de Brisson, les Insectes de Réaumur, le Conchiliologie de d'Argenville, les Poissons de Lacepède.

Le Dictionnaire de Medecine, celui de santé, les Aphorismes d'Hypocrate, la Médecine domestique de Buchan, les ouvrages de Tissot.

Le Dictionnaire Vétérinaire, le Parfait Maréchal, le Chirurgien d'Hopital, l'Histoire de l'Anatomie et la Chirurgie par Portal et l'Anatomie de Sabathier.

Sur la Chimie : les Œuvres de M. M. Sage, Fourcroy, Chaptal, Lemery, etc.

l'Histoire de l'Astronomie et autres ouvrages de Bailly.

Quelques Traités d'Architecture par Vignole Blondel, etc. et le Dictionnaire d'Architecture.

La collection des Arts et Métiers in-fol. ou in-4, le Dictionnaire de Musique, ceux des beaux arts, de l'Industrie et des Origines, les Secrets concernant les Arts et Metiers.

Traité de la Peinture par Richardson, Dictionnaire de Peinture, Sculpture et Architecture.

Polybe traduit par Thuilier avec les Commentaires de Folard, les Élémens de Fortification et de Tactique de Guibert, Trincano, Vauban, Turpin de Crissé; les campagnes de Turenne, Maillebois, etc. Traité de l'Artillerie par Leblond.

Traité d'équitation par Derogles, de l'Horlogerie par Thioult et Bertould, l'académie des jeux.

Sur les Belles-Lettres, le Traité des Etudes de Rollin, le Cours de Littérature de Lebatteux, et celui de Laharpe, le Monde primitif de Gebelin, les ouvrages de Condillac, Dictionnaire des auteurs classiques de Sabathier,

Un Dictionnaire et une grammaire des principales langues mortes et vivantes, principalement

ceux de Trevoux, Ménage, Furetière et Richelet, les Synonimes de Roubaud, la Prosodie de d'Olivet, comme appartenant à la langue française.

La Rhétorique de Crevier et celle des jeunes demoiselles, la Traduction de Quintilien par Gedoyn, les Traductions des Orateurs Grecs par l'abbé Auger, celles des ouvrages de Ciceron par les bons traducteurs modernes ; les Discours et Eloges de l'Academie, les Oraisons Funèbres de Fléchier, Bossuet et Mascaron.

Les Quatre Poëtiques par Lebatteux, Homere traduit par Bitaubé, Dacier ou Lebrun. Anacréon, Pindare, etc. Virgile par Desfontaines ou les quatre Professeurs, ou mieux encore par Delisle, Ovide par Bannier, Lucrèce par Lagrange, Lucain par Marmontel, Juvenal par Dussault, Perse par Selis.

Le Théatre des Grecs, par le P. Brumoy édition de Cussac, le Sophocle de Dupuy, etc.

Plaute par Limiers, Terence par Lemonnier, Seneque, etc.

Histoire et Élémens de la Poësie française, Élite de Poësies fugitives, le Porte-feuille d'un homme de goût, les Poëtes français imprimés par Coutellier : Regnier, Malherbe, Deshoulieres, Pavillon, Lafontaine, Boileau, Chaulieu, Vergier, Lamothe, J. B. Rousseau, Grécourt, Collardeau,

Dorat, Gresset, Dubocage, Bernis, l'abbé Delisle, Berquin, Blin de St.-Maur, Parny et Saint-Lambert.

L'Histoire du Théatre français de Parfait, les recherches de Beauchamp, le Dictionnaire des Théatres du D. de Lavaliere, l'Art de la Comédie de Cailhava, la Pratique du Théatre de d'Aubignac.

Les Théatres de Corneille, Racine, Quinault, Mont-Fleury, Moliere, Boursault, Hauteroche, Dancourt, Campistron, Baron, Palaprat, Bailly, Dufresny, Regnard, Legrand, Lamothe, Fagan, Crebillon, Danchet, Destouches, Marivaux, Boissy, Autreau, Lachaussée, Pesselier, Saint-Foix, Favart, Pannard, Darnaud, Palissot, Dubelloy, Laujon, Collé, Laharpe, Genlis, Carmontel.

Le Théatre Italien de Gherardi et le Théatre de la foire.

Les Traductions du Tasse, de l'Arioste, de Petrarque, du Pastor Fido, Metastase, et de quelques autres auteurs estimés.

Le Théatre Espagnol, la Lusiade, les ouvrages de Michel de Cervantes.

Le Paradis Perdu, Ossian fils de Fingal, les Nuits d'Young, les Saisons de Tomson, le Théatre de Shakespear.

Pour l'Allemand : les Œuvres de Gesner, celles

de Haller, le Théatre Allemand.

La Mythologie de Banier, l'Encyclopédie des Dieux et des Heros, le Dictionnaire de la Fable par Noel.

Les Fables d'Esope, de la Fontaine, d'Aubert, de Lamothe.

Les Romans de Lesage, Prevôt, Riccoboni, Laplace, Crebillon, Marivaux; Télémaque, Daphnis et Chloé et quelques autres romans grecs, la Bibliothéque des Romans et celle de Campagne, les Romans de Fielding et de Richardson, qui ne font pas partie des œuvres de Prevôt, le Cabinet des Fées, les Voyages imaginaires.

Les contes de Boccace, du Pogge, de la Reine de Navarre, les Cent Nouvelles Nouvelles, les Œuvres de Rabelais, le moyen de parvenir.

Les Œuvres de Pétrone, le conte du Tonneau, le Chef-d'œuvre d'un inconnu, l'Apologie pour Hérodote, l'Eloge de la Folie.

Quelques recueils d'Ana et de Bons Mots.

Les Œuvres de Voltaire, de J. J. Rousseau, de Scarron, de Saint-Réal, de Fontenelle, Paschal, Montesquieu, de Diderot, Voisenon, Palissot, Thomas.

Les Œuvres de Pope, du Ch. Temple, de Milord Shafstbury et de quelques autres anglais dont les ouvrages sont les plus estimés.

Lettres de Madame de Sevigné, de Ninon de Lenclos, d'une Peruvienne, Lettres et Mémoires de Madame de Maintenon, de Madame du Noyer, Lettres juives, Cabalistiques et Chinoises par le Marquis d'Argens, etc.

Pour l'Histoire ; Méthode de Lenglet Dufresnois, Lettres sur l'Histoire par Bolingbrooke.

Dictionnaire Géographique de Lamartinière et de Vosgien, la Géographie de Mentelle et celle de Nicole de Lacroix, un Atlas de Robert de Vaugondi et l'Abrégé de celui de Cassini par Capitaine, un bon Plan de Paris et ses environs, une Carte générale de la France selon ses nouvelles divisions et ses accroissemens.

L'Abrégé de l'Histoire générale des Voyages de Laharpe, les Voyages autour du monde de Coock, Dampier, Anson, Lapeyrouse, les Lettres édifiantes 26 volumes.

La Relation des Voyages au Nord, et de ceux qui ont servi à l'Établissement de la Compagnie des Indes, ceux de Mandeslo et Oléarius, de Corneille Lebrun, de Struys, de Will. Coxe, de Misson et Lalande en Italie, de Grèce par Guys, et par Wheler, d'Espagne et Portugal par Twis, Delangle et Bourgoing ; en Russie par Gmelin, Chappe - d'Anteroche et d'Antermony.

De Tavernier, Chardin, Pitton de Tournefort,

Pockocke , Sonnerat et un grand nombre de Voyageurs modernes en Asie et en Affrique : de Levaillant , Sparmann , Kolbe , James Bruce , Macartney , etc.

En Amerique par Labat, Frezier, Lacondamine, Don Ulloa.

On voit que j'ai négligé d'indiquer les voyages de luxe tels que celui de Saint-Non , de Choiseuil Gouffier , de Suisse de Laborde , Pittoresque de France , de Houel , etc.

L'Art de vérifier les dates , Tablettes Chronologiques de Lenglet, Discours sur l'Histoire Universelle de Bossuet , Introduction à l'Histoire de l'Univers de Puffendorff, l'Histoire Universelle par une société de gens de lettres, l'Histoire des Hommes, l'Histoire Universelle de de Thou.

Pour l'Histoire Ecclésiastique : l'Histoire du Peuple de Dieu par Berruyer , celle des Juifs par Prideaux ; la Monarchie des Hebreux , l'Histoire Ecclésiastique de Fleury , l'Abrégé Chronologique de l'Histoire écclésiastique , et généralement touts les Abrégés Chronologiques des différens pays ; ils sont d'un grand secours pour soulager la mémoire.

L'Histoire des Papes, celle des Ordres Religieux , Monastiques et Militaires ; l'Histoire des Chevaliers de Malthe , les Vies des Saints par Baillet , Histoire des Inquisitions.

L'Histoire Profane, par Dupin, l'Histoire Ancienne par Rollin, les Elémens de l'Histoire par Millot.

Pausannias traduit par Gedoyn, Hérodote par Larcher, Thucidide par Levesque, Xenophon par Charpentier, Quinte-Curce par Beauzée ou Mignot.

Les Antiquités Romaines de Denys d'Halicarnasse, Tite-Live traduit par Guérin, la République Romaine de Salluste par Desbrosses, Tacite de Lableterie et Dotteville, Suétone par Dutheil ou Laharpe, l'Histoire Romaine de Rollin, les révolutions Romaines de Vertot, les Cesars de Julien par Spanheim, l'Histoire des Empereurs par Crevier, celle du Bas-Empire par Lebeau, Histoire de la Décadence de l'Empire Romain de Gibbon, Histoire de l'Empire de Constantinople.

Histoire des anciens peuples de l'europe par Dubuat, l'histoire moderne, 30 vol. in-12, les Révolutions d'Italie par l'abbé Jardin et l'histoire particulière des divers États, Républiques et Royaumes de cette Contrée, comme : Venise, Gênes, Naples, Florence, Rome.

Description de la France par Piganiol 15 vol. et Dictionnaire de la France par D. Martin, Histoire des Celtes par Pelloutier et Chiniac 8 vol. Et pour une grande Bibliothéque, les Monu-

mens de la Monarchie par Montfaucon, ainsi que le Recueil des Historiens Français de Bouquet 12 vol. l'Histoire de France par Mezerai et celle de Velly, les Révolutions de France par Boulainvilliers la Rivalité de la France par Gaillard, diverses chroniques anciennes, si l'on veut, telles que Froissard, Monstrelet, Nicole Gilles, et celle de St. Denis.

Les Mémoires de la Ligue, ceux de Condé et autres piéces sur ces temps désastreux de l'Histoire de France.

Les Histoires Particulières des Rois célébres qui ont gouverné et la collection des Mémoires sur l'Histoire de France en 66 volumes.

Le regne de François Ier. est l'époque à laquelle on a commencé à écrire l'histoire avec méthode et sans la surcharger d'événemens apocryphes ou fabuleux, il est nécessaire de la rendre plus nombreuse, surtout sous les derniers regnes qui ont été fertiles en événemens d'un interêt majeur, le bon goût doit toujours présider au choix que l'on fera parmi les nombreuses pièces qui ont paru, surtout depuis 1788.

Pour donner plus d'ensemble à sa collection on pourra y joindre quelques ouvrages sur le Blazon, sur le Cérémonial, enfin les Ordres modernes de Chevallerie, qui ont quelques fois excité l'amour de la gloire et conduits des héros à la victoire.

Pour l'Histoire d'Allemagne, celle du P. Barre en 11 vol. in-4, de l'Empire par Heiss, de Charles V par Robertson ; les Mémoires sur la Maison de Brandebourg et peu d'autres.

L'Histoire de la Guerre de Flandre de Strada, celle générale des Pays Bas, celle de Hollande par la Neuville, celle du Stathouderat, par Raynal etc.

Les Lettres sur la Suisse de Coxe, l'Histoire des Suisses du Baron de Zurlauben, celle de Genève.

L Histoire générale d'Espagne par d'Hermilly, les Révolutions d'Espagne par d'Orléans, les Annales d'Espagne de Colmenar ; les Histoires de Ferdinand et Isabelle, de Philippe II, du Cardinal Ximenes, du Duc d'Albe. — L'Histoire de Portugal et ses Révolutions par Vertot.

L'Histoire d'Angleterre par Rapin Thoyras, et celle des trois maisons de Plantagenet, Tudor et Stuart par Hume, les Révolutions d'Angleterre par d'Orleans, Histoir de la rébellion d'Angleterre par Clarendon, la Vie d'Elisabeth et celle de Cromwel, l'Histoire d'Ecosse par Robertson, et celle d'Ecosse par Irvin.

Histoire des Gouvernemens du Nord 4 vol., les Révolutions de Suéde par Vertot et la continuation par Genêt, l'Histoire de Gustave Adolphe et de Charles XII, les Mémoires de Christine.

L'Histoire de Dannemarck par Mallet, celle des Révolutions de Pologne.

L'Histoire des Révolutions de Russie par Lacombe, Mémoires sur la Russie par Manstein, Histoire de Russie par Leclerc, Histoire du Czar Pierre Ier. et celle de Catherine II.

Bibliothéque Orientale par d'Herbelot. Histoire générale des Huns, des Turcs etc. par de Guignes, 4 vol. in-4, Description de l'Arabie par Niehburr in-4, Histoire des Arabes de Marigny 4 vol. in-12, celle de l'Empire Ottoman par Mouradja 4 vol. in-8, les Mœurs des Turcs par Guer.

Histoire générale de l'Asie 5 vol. in-4, celle des Révolutions de Perse 2 vol, de Thamas Koulikan, de Gengiskan et de Tamerlan. Recherches sur les Egyptiens et les Chinois de Paw, Description de la Chine par Duhalde, et histoire de la même par Grosier 10 vol. in-4.

Description du Japon par Charlevoix 6 vol., Histoire du Tonquin par Richard 2 vol.

Description de l'Egypte par Mascrier, Lettres sur l'Egypte par Savary et autres ouvrages modernes.

Recherches sur les Américains par de Paw, 2 vol. Histoire de l'Amerique par Robertson 4 vol. Histoire philosophique des deux Indes par Raynal, l'Histoire du Paraguay par Charlevoix 6 vol. et

beaucoup d'autres ouvrages sur diverses contrées d'Amérique.

Sur les Antiquités : le Curieux Antiquaire de Birkenmayer, le Dictionnaire d'Antiquités de Montchablon et pour les grandes Bibliothéques, l'Antiquité expliquée de Montfaucon 15 vol.

Cette classe étant presqu'entièrement de luxe, je ne donne aucun apperçu, le goût, le besoin ou la fortune décideront pour les ouvrages qu'on voudra se procurer.

Histoire de l'Imprimerie de Prosper Marchand in-4 et pour ceux à qui la fortune le permet, les Mémoires des Académies des Sciences et ceux des Inscriptions et Belles-Lettres, les autres peuvent se procurer la Collection Accadémique de Berryat 16 vol. in-4.

La Bibliographie de Debure et le Dictionnaire de Caillaut, les Mélanges d'une grande Bibliothéque, les Catalogues de Gaignat, Rothelin, Dufay, Hoym, Lavalliere en 1783, Pont-de-Vêle pour les Théatres, Pompadour et Verruë pour les Romans, Secousse et Fontette pour l'Histoire de France, Courtanvaux pour les Voyages, Dennery pour les Antiquités.

Quant aux journaux, il en existe un si grand nombre, qui tous ont un but d'utilité, que je laisse à chacun la liberté de faire son choix, selon l'emplacement

l'emplacement qu'il peut sacrifier, et il en faut beaucoup, parcequ'ils sont en général très volumineux.

On peut cependant avoir la Bibliothéque historique de France 4 vol. in-fol et la Bibliothéque Française de Goujet 18 vol. in-12, les Trois Siécles de Sabathier 3 vol et les mémoires de Bachaumont, qui sont un recueil d'anecdotes littéraires et historiques trés curieuses, 36 vol. in-12

Les Vies des Hommes Illustres de Plutarque, traduites par Amyot ou Dacier, ou enfin par l'abbé Ricard, les Vies des anciens Philosophes de Diogène Laërce, celles des Hommes illustres de France par Dauvigny 26 vol., l'Europe illustre par Duradier 6 vol. in-4, les Œuvres de Brantôme, enfin les vies particuliéres de grands hommes, selon le desir ou le besoin de chacun.

Le Dictionnaire de Moreri 10 vol. in-fol. Dictionnaire portatif des Grands-Hommes de l'Advocat 2 vol. in-8, le Dictionnaire Historique par une société de gens de Lettres 9 vol., le Dictionnaire de Bayle 4 vol. et celui de Chauffepié 2 vol.

Je répete ici, afin qu'on ne le perde pas de vue, que ce n'est pas la nomenclature d'une Bibliothéque complete que j'ai voulu donner, mais une indication des principaux articles, en un mot, la base d'une collection qu'on peut augmenter ou

diminuer à volonté. Les Dictionnaires et les abrégés chronologiques sont très utiles à ceux qui n'ont pas le tems d'étudier beaucoup, d'ailleurs, ils soulagent la mémoire, facilitent les recherches et peuvent tenir lieu d'un grand nombre d'autres livres.

Il est encore nécessaire de se souvenir que les collections d'ouvrages renferment des parties qui ont été imprimées séparément, et qui jouissent d'une grande réputation, tels sont les Romans de Voltaire, ceux de J. J. Rousseau etc. qui se trouvent compris dans leurs œuvres, et qu'il est par conséquent inutile d'avoir.

Je n'ai point parlé dans les différentes classes des grands corps d'ouvrages qui n'entrent que dans la composition d'une grande Bibliothéque, je me suis contenté d'en indiquer quelques uns des plus utiles, à leur rang.

Je n'ai désigné qu'une légère portion de voyages, surtout parmi les modernes, quoique cette partie soit une des plus intéressantes, mais on pourra se les procurer aisement.

Quoiqu'il en soit, en remplissant bien le cadre que j'ai tracé, on pourra se regarder comme possesseur d'une Bibliothéque considérable et parfaitement composée sur toutes les parties de la littérature.

Il ne me reste plus qu'à recommander de choisir toujours de bonnes éditions, des exemplaires bien conservés, de les avoir proprement reliés, quoique sans luxe, de ne les prêter qu'à des personnes soigneuses et exactes à les rendre.

Cette disgression m'a conduit plus loin que je ne le pensais, je reviens à mon sujet, auquel cependant elle n'est pas étrangère.

CHAPITRE IV.

Des Bibliothécaires.

Le Bibliothécaire est un homme qui a dû passer une partie de sa vie à travailler pour acquérir les lumières qu'il doit posséder, s'il veut remplir ses devoirs de manière à jouir d'une bonne réputation, et qui sacrifie son temps à l'arrangement et au maintien du bon ordre dans une Bibliothéque publique ou particulière, assez nombreuse pour exiger des soins continuels.

Tout homme assez riche pour rassembler une collection d'ouvrages aussi recommandables par le nombre que par le choix de ceux qu'elle renferme,

ne peut pas se dispenser d'avoir un délégué dont la seule occupation soit de la maintenir dans le meilleur ordre, de faire des recherches pour l'augmenter, ou compléter les classes qui en ont besoin ; qui lui indique les sources dans lesquelles il pourra puiser, en se procurant toutes les annonces Bibliographiques qui paraissent.

Les Bibliothéques publiques, celles surtout dont les ouvrages sont à chaque instant déplacés pour les besoins de ceux qui viennent y travailler, ne peuvent se passer d'un chef qui veille à leur conservation ; telles sont encore celles destinées aux Lycées, qui ne sont pas ouvertes à tout le monde indistinctement, mais qui sont d'un usage journalier, soit pour les professeurs, soit pour les élèves.

Peu de personnes savent apprécier les talens que doit posséder ce chef, pour être en état de bien remplir les devoirs qui lui sont imposés, mais il sera facile de se convaincre de l'immensité des connaissances qu'il doit avoir, en lisant avec attention le détail dans lequel je vais entrer et les raisons sur lesquelles je motiverai mes opinions.

Quoiqu'il ne soit pas absolument nécessaire qu'un Bibliothécaire soit homme de lettres, il serait cependant à désirer qu'il eut prouvé par quelques essais, qu'il a le goût sûr, le tact fin,

qu'il est en état de porter un jugement sevère et impartial sur les ouvrages qui paraissent, afin d'être certain qu'il n'admettra dans la Bibliothéque que des choses que le bon goût et la décence puissent consulter sans rougir.

Il est nécessaire surtout qu'il aime son état, qu'il s'y livre tout entier, plutôt par inclination, que par la considération des émolumens que sa place lui procure; il est difficile qu'un homme remplisse bien un poste dont les devoirs sont une source de dégoûts pour lui.

La connaissance des langues anciennes et modernes, lui est pour ainsi dire indispensable, mais je suis bien éloigné d'exiger qu'il les sache parfaitement; ce serait demander une chose impossible. Je me bornerai donc à désirer qu'il possède très bien sa langue, qu'il sache passablement la langue Latine, lire le Grec, du moins assez pour reconnaître un titre; qu'il puisse un peu traduire l'Italien, l'Espagnol, le Portugais, l'Anglais et l'Allemand; mais seulement assez pour distinguer la matière dont traitent les ouvrages écrits dans les diverses langues modernes.

Quand aux autres, qui s'impriment avec des caractères d'une forme particulière, telles que l'Hebreu, le Syriaque, le Persan, l'Armenien, l'Arabe, le Copte et les autres langues Orientales,

dont plusieurs ont beaucoup de ressemblance dans le caractere, il serait à souhaiter seulement qu'il eut l'œil assez exercé pour déterminer dans laquelle de ces langues est écrit ou imprimé l'ouvrage qu'il trouve dans la Bibliothéque, et lorsqu'il s'agit de le classer, il ne doit pas rougir de consulter celui qui peut lui donner une connaissance plus étendue.

Il pourra trouver encore d'autres caractères tels que le Chinois, le Sanscrit, le Malabarre, le Tartare, le Siamois, etc. qui l'embarrasseront, mais, comme il est très peu de gens en état d'expliquer ce genre d'ouvrages, il suffit de savoir distinguer dans qu'elle langue il est écrit.

La connaissance des formats, qui semble la plus facile pour un Bibliographe, est plus épineuse qu'on ne l'imagine; des hommes, même instruits, ont commis des erreurs en ce genre, et nous avons vus des disscusions sérieuses s'élever sur l'existence de l'édition d'un ouvrage dont le format avait été mal indiqué par celui qui en avait parlé.

Quelque fois, un livre, surtout ceux du 15.e siécle et du commencement du 16.e, semble être d'un format audessous de celui auquel il appartient réellement; parce qu'ayant été imprimé sur du papier plus petit que le carré dont on s'est servi depuis, et les marges qui étaient originairement

fort grandes, ayant été rognées plusieurs fois, l'in-fol. a dû se reduire à la forme d'un petit in-4, et celui-ci, à celle d'un in-8. Dans les premiers tems de l'Imprimerie, ou l'on faisait rarement usage des signatures; il a été facile de commettre des erreurs de ce genre lorsque le feuillet qui contenait le registre avait été enlevé.

Il aurait cependant été possible de les éviter en faisant attention aux pontusceaux du papier, qui sont toujours perpendiculaires dans les formats in-fol. et in-8, et horisontaux dans l'in-4 et l'in-12; lorsqu'on a fait usage des signatures, la chose ne pouvait plus être embarrassante, quand il n'y aurait pas de pontusceaux au papier, ce qui arrive au papier velin dont on se sert depuis 1733.

Un Bibliothécaire ne doit jamais admettre dans sa Bibliothéque aucun ouvrage qu'il ne l'ait collationné avec soin; cependant, il en est plusieurs, tellement difficiles à vérifier, qu'on est obligé de les comparer avec un autre reconnu complet, ou de recourir aux renseignemens donnés dans les Bibliographies ou dans les catalogues qui en parlent. En effet, presque tous les volumes anciens sont composés d'un nombre quelque fois considérable de piéces dont rien n'annonce la nécessité.

On y trouve une épitre dédicatoire, un avis au lecteur, assez souvent des vers à la louange de

l'auteur ou de l'éditeur, une table des chapitres, une autre des matières, le registre etc. ; cependant, ni les signatures, ni les chiffres des pages ne peuvent donner des renseignemens sur leur existence.

D'autres fois, le titre semble manquer dans un ouvrage, qui en effet n'en a jamais eu d'autre, qu'une ligne de même caractère ainsi conçue : *Cy commence le livre intitulé* etc. Quand à la date, c'est presque toujours à la fin du volume qu'elle se trouve dans les ouvrages anciens, sous cette forme; *Cy finit le livre intitulé* etc. *imprimé* à l'an de Notre Seigneur par imprimeur à etc.

Les ouvrages à figures demandent aussi beaucoup d'attention pour les collationner, une grande habitude et des connaissances locales. Il faut savoir le nombre de planches que doit contenir le volume, connaître les remarques et les différences d'après lesquelles on distingue la première édition ou le premier tirage d'avec ceux qui les ont suivis ; s'il y a des planches qui doivent être doubles, les visiter pour s'assurer quelles n'ont pas été mutilées, reconnaître celles qu'on a retirées d'une édition pour les placer dans une autre etc, enfin, lorsqu'il s'agit d'un ouvrage qui se donne par livraisons, juger la beauté des épreuves, faire

changer celles qui ont quelques défauts et visiter avec soin les feuilles du texte pour former un bel exemplaire.

Il faut qu'il connaisse parfaitement la valeur commerciale des livres ; sans cette connaissance, il ne pourrait pas donner à son commettant un apperçu de la dépense qu'il devra faire pour se procurer les ouvrages qu'il veut acquerir, et lorsque ses ordres seront illimités, il s'exposerait à payer beaucoup audessus de leur valeur, des choses qu'il trouverait chez les libraires à un prix infiniment moindre : ce que nous voyons arriver tous les jours dans les ventes publiques.

Il est absolument nécessaire qu'un Bibliothécaire ait beaucoup lu, parceque cela facilite son travail pour le classement de la Bibliothéque qui lui est confiée, il n'est presque jamais embarrassé, parcequ'il met à profit les lumières et les découvertes des autres.

Lorsqu'un étranger se présente dans une Bibliothéque pour la visiter, il demande à voir le catalogue, il parcourt les rayons, il examine l'ordre qui y regne, il interroge celui qui en est chargé ; si le catalogue n'est pas bien rédigé, s'il remarque du désordre dans l'arrangement des livres, si les réponses qu'on lui fait ne sont pas satisfaisantes, que pensera-t-il de l'homme qui s'est chargé d'un

travail qu'il n'est pas en état de faire ? Quelle opinion même aurait-il de celui qui l'a placé à la tête de son cabinet ?

Un Bibliothécaire doit pouvoir répondre à presque toutes les questions qui lui sont faites non seulement sur ce qui regarde particulièrement le depôt qui lui est confié, mais encore sur une infinité de choses qui lui sont pour ainsi dire étrangères, parce que la place qu'il occupe lui donnant tous les moyens de s'instruire, on doit penser qu'il en a profité.

On s'adresse à lui pour apprendre le prix d'un ouvrage qu'on désire se procurer, on le consulte sur le dégré de mérite de celui qu'on veut lire, on demande son avis sur ceux qu'on veut mettre entre les mains des jeunnes gens pour leur former le cœur et le goût, ou pour les perfectionner dans la profession qu'ils ont embrassée.

Le titre d'un ouvrage peut tromper un pere de famille; j'en ai vu deux exemples assez singuliers; je trouvai chez l'un le Tableau de l'Amour conjugal qu'il destinait à sa fille prête à subir le joug de l'hymen ; l'autre me fit voir la Bible enfin expliquée qu'il voulait envoyer à son fils au séminaire de. . . .

Il faut conclure de ce que je viens de dire que la place de Bibliothécaire exige beaucoup de ta-

lens et qu'on doit s'assurer si celui qui se présente en posséde une grande partie, avant de l'admettre.

Qu'il me soit permis de placer ici quelques réflexions sur le mode prescrit par le Gouvernement, pour le choix des Bibliothécaires dans les départemens. La loi qui ordonnait que ce choix serait fait au concours, et qu'un Jury prononçerait sur le mérite de chacun des prétendans était sage; c'était le moyen le plus assuré d'accorder tout au mérite et rien à la faveur; il était à présumer qu'il écarteroit l'ignorance, et qu'on ne verrait à la tête des Bibliothéques publiques que des hommes éclairés, en état de donner aux étrangers une opinion avantageuse de l'importance que nous attachons à ces dépôts des sciences; malheureusement, je crains bien qu'on n'ait manqué le but qu'on se proposait, et que plusieurs Bibliothéques ne souffrent cruellement du deffaut de lumières de leur chef.

En effet, on n'avait pas assez réfléchi au peu de ressources qu'offre une petite ville de départemens, et à la difficulté d'esperer de bons choix, lorsqu'il ne se présentera probablement au concours aucun étranger, et lorsque les membres du Jury, ne sont pas eux-mêmes en état de juger la capacité des candidats, et de leur faire subir un examen.

Je l'ai deja dit, et je le repète, il n'en est pas de la Bibliographie comme des autres sciences, où il suffit d'exceller dans une partie ; un Bibliothécaire doit avoir une teinture de toutes, et surtout connaître le méchanisme de la confection d'un catalogue, car cette première fois, il ne s'agit pas de suivre un opération déja en train de marcher pour ainsi dire seule, ici, l'homme choisi a tout à faire, tout à créer.

N'est-il pas possible aussi, que des motifs d'amitié, d'intérêt, de reconnaissance, de pitié même, influent souvent sur la détermination du Jury ? Le prétendant Etranger n'a-t-il pas eu à craindre que le concours ne se fit que pour la forme et que la place ne fut accordée depuis long-temps par un des motifs dont je viens de parler ? Cette réflexion, plus juste que ne l'ont imaginé les auteurs de la loi, a dû empêcher une partie des candidats d'entreprendre un voyage long et dispendieux avec la presque certitude de ne pas réussir à obtenir la place.

Il eut été facile de remedier à cet inconvénient, en nommant un Jury spécial, chargé de parcourir les départemens et de présider aux examens et aux choix, du moins la première fois. Il serait encore temps de reparer en partie le mal, en chargeant les Inspecteurs Généraux de l'instruction publi-

que, de prendre des informations exactes sur les Bibliothécaires actuels, et sur les opérations qu'ils ont dû faire pour les organiser, et en les autorisant à destituer ceux qu'on reconnaîtrait trop négligens ou incapables de remplir leurs fonctions. Cette précaution produirait un avantage incalculable.

Je me plais cependant à avouer que parmi les choix qui ont été faits, il en est d'excellens, et que plusieurs ont déja fait part au public de leurs travaux Bibliographiques, qui supposent au moins l'amour de leur état et le désir de s'instruire.

Dans l'organisation des Lycées, peut-être a-t-on aussi commis une erreur grave, en prononçant sur les Bibliothéques qui y sont affectées : d'après le reglement, « il ne doit point y avoir de Bibliothécaire en titre, chacun des Éleves en remplira les fonctions successivement pendant un mois. » Cet article suppose que cette Bibliothéque est déja parfaitement en ordre, que le catalogue en a été fait, et qu'elle n'a besoin ni d'être augmentée ni d'être tenue avec soin si l'on veut la conserver.

On n'a pas réfléchi que c'est faire perdre un mois de temps à chaque éléve, parce que c'est particulièrement dans le moment des exercices, que les maîtres auraient besoin de consulter les auteurs de la Bibliothéque, que la plus grande

partie de la journée doit être employée à tenir note des livres qu'on donne et à replacer dans les tablettes ceux qu'on rapporte, enfin que tous ceux auxquels on confiera cet emploi, y arrivant sans aucune connaissance de la localité, ne pourront trouver qu'avec beaucoup de peines et de temps ce qu'on leur demandera, que souvent leur mois d'exercice sera passé avant qu'ils soient bien au fait et que ce sera toujours le même embarras et la même difficulté.

Il eut été plus avantageux de placer un Bibliothécaire, qui aurait formé des élèves qui leur aurait développé les connaissances dont ils ont besoin, et qui aurait tenu lieu d'un professeur pour cette partie. Je suis persuadé que tôt ou tard on sera forcé d'adopter ce moyen.

L'inconvénient dont je viens de parler n'est pas le seul, en voici un autre beaucoup plus grave, parcequ'il tient à la morale. Quelque soin qu'on apporte dans le choix des ouvrages qui doivent composer la Bibliothéque d'un Lycée, il est impossible de ne pas y en admettre qui peuvent être dangereux, d'ailleurs; personne n'ignore qu'on peut mettre entre les mains d'un jeune homme de dix huit ans, un livre nuisible dans un âge moins avancé.

Si l'on veut élaguer, tout ce qui peut porter

atteinte aux mœurs, à la religion, aux principes politiques, il faudrait ne pas admettre un seul auteur français, ou du moins retrancher la majeure partie de ce qu'ils ont écrit : il faudrait éliminer une partie des auteurs latins, surtout les poëtes, tous les ouvrages qui traitteraient d'Anatomie ou des principes du dessein pour la figure, la plupart des livres sur la politique etc.

On sent combien une pareille Bibliothéque serait ridicule, pour ne rien dire de plus : cependant, elle est destinée plus particulièrement encore à l'usage des professeurs, qu'à celui des éleves, et ils ne pourraient en tirer aucun avantage, ni pour eux ni pour les leçons qu'ils sont obligés de préparer, parcequ'ils n'obtiendraient pas les ouvrages dont-ils ont besoin pour les consulter, ou parce qu'*ils* auraient été retranchés comme dangereux.

D'ailleurs, les professeurs, les écoliers même, auquels ce jeune surveillant n'en imposera pas, n'auront pas le même soin des livres qu'on leur confiera, il les rendront remplis de taches, quelque-fois déchirés et les couvertures en mauvais état, sans que celui-ci ose se plaindre, pour ne pas s'attirer l'animadversion de ses maîtres ou la vengeance de ses camarades. Un Bibliothécaire en titre remédierait à tous ces inconvéniens: de quelque nature de livres que fut composée la collec-

tion, quand même elle contiendrait des ouvrages dangereux, les mœurs ni les opinions politiques et religieuses n'auraient rien à redouter, parceque donnant lui même les ouvrages qu'on lui demande, il ne confiera ceux qui peuvent produire du mal, qu'à ceux à qui leur âge ou leur genre d'études les rend nécessaires.

J'abandonne ces reflexions à la sagesse des dépositaires de l'autorité; je reviens à mon sujet.

CHAPITRE V.

De la rareté des Livres.

La connaissance des ouvrages rares et précieux est une des parties les plus intéressantes des connaissances que doit acquérir un Bibliothécaire, surtout, lorsque le dépot qui lui est confié se compose de livres de ce genre.

Cette expression, rare et précieux, semble d'abord signifier la même chose, cependant il y a une différence assez essentielle entre l'une et l'autre, pour qu'on doive ne pas appliquer cette dénomination

dénomination indifféremment aux objets qui ne sont susceptibles que de l'une ou de l'autre: un ouvrage peut être rare et n'être pas précieux, un autre peut être précieux sans être fort rare: d'autres enfin sont l'un et l'autre : je m'explique.

Un ouvrage qui n'est recherché que parcequ'on le trouve difficilement, quoique le désir de l'avoir le fasse monter à un prix très élevé, si rien autre chose ne motive l'empressement avec lequel on se le procure, c'est-à-dire, lorsque la beauté des caractères, la célébrité du Typographe, la belle condition, l'élégance de la relieure, ou l'intérêt de la matière dont il traite ne sont pas les causes immédiates de sa valeur, cet ouvrage, dis-je, n'est que rare. On doit ranger dans cette classe la plupart des anciennes facéties, une grande quantité de satyres sur diverses matières, surtout celles en prose; les anciennes pièces de Théatre connues sous le nom de *Sotties*, Farces et Mystères, dont il est impossible de soutenir la lecture, et qui ne doivent la valeur commerciale dont ils jouissent qu'au desir d'amateurs riches, pour lesquels le principal mérite d'une chose, est le désir de posséder exclusivement et la somme qu'ils y sacrifient.

D'autres sont précieux sans être rares, et s'élévent toujours à un prix très considérable dans

le commerce, parceque l'on ne peut s'en passer dans les grandes Bibliothéques, leur exécution a couté des sommes immenses, et qu'ayant une utilité réele qui soutient leur réputation, ils doivent être classés parmi les livres précieux; tels sont les beaux ouvrages sur l'histoire naturelle avec les figures coloriées, les grands Voyages magnifiquement executés aux frais d'Amateurs riches ou de Libraires, entr'autres le Voyage de Naples et de Sicile par de Saint-Non, le Campi Phlægrei de Houël, le Voyage de Grèce par M. de Choiseuil Gouffier, celui de Suisse par Laborde, celui de l'infortuné Lapeyrouse, celui d'Egypte, imprimé par ordre du Gouvernement, et qui est un chef d'œuvre d'exécution dans tous les genres.

Les beaux ouvrages sur l'Architecture de Piranesi et quelques autres, les collections d'estampes connues sous le nom de Galleries et de Cabinets, telles que celles de Florence, du Luxembourg, de Versailles, de Crozat, d'Aguiles, etc. les Estampes du Cabinet du Roi, l'Œuvre d'Albert Durer, de Callot, les Loges du Vatican de Raphael, l'Iconologie de Sandrart, etc.

Les Collections d'Antiquités de Grævius, Gronovius, Sallengre, Montfaucon, le Muséum Florentinum, les antiquités d'Herculanum, du Comte de Caylus, de d'Hancarville, etc.

Quelques ouvrages destinés seulement à faire des présens, tels que : le beau César donné par M. Clarck, le Salluste imprimé par Ibarra, par ordre de l'Infant d'Espagne, la jolie Collection d'Auteurs Français, connue sous le nom d'Artois, et un petit nombre d'autres ouvrages moins importants.

D'autres enfin sont rares et précieux, soit par le nombre de volumes et la matière dont ils traitent, soit par la richesse de leur exécution et par les circonstances particulières qui doivent en augmenter le prix : tels sont, la Collection des grands et petits Voyages, très difficile à rassembler bien complète, le Cabinet de Seba, l'Aldrovande, la Mosaïque de Palestrine, dont un petit nombre d'exemplaires ont été coloriés avec le plus grand soin, quoique la réimpression qui en a été faite il y a peu de tems, en ait considérablement diminué le prix, et un petit nombre d'autres articles du même genre.

Tous les livres connus sous la qualification de rares, ne le sont pas également, on pourrait les diviser en trois classes ; ceux qui sont très rares, ceux qui sont simplement rares, ceux enfin peu communs, c'est-à-dire qu'on ne se procure qu'avec un peu de difficulté. On a si souvent abusé des mots *très rares*, *rarissimes*, *de la plus ex-*

extrême rareté, que je crois qu'il est important de fixer les idées sur ces divers dégrés de rareté, afin d'ôter au charlatanisme ce moyen d'abuser de la confiance de quelques amateurs, qui sont disposés à croire sur parole, ceux qui se servent de ces qualifications. Je vais tenter de donner quelques régles générales sur cet objet.

Tous les ouvrages imprimés avant 1460 sont d'une rareté excessive, parce que les inventeurs de cet art, qui avaient le plus grand intérêt à cacher le procédé dont ils se servaient et à faire croire que c'étaient des Manuscrits plus parfaits que ceux qu'on avait eu jusques-là, ne tiraient qu'un nombre d'exemplaires proportionné aux demandes qui leurs étaient faites. Plusieurs de ces ouvrages ne sont même connus que par le témoignage des Savans contemporains; on connoît à peine un seul exemplaire de quelques-uns, tels que: le Catholicon, le Speculum, la Bible latine, le Donat; celui-ci n'est connu que par trois planches gravées sur bois, que les curieux ont sauvées de la destruction et dont deux ont été gravées dans le catalogue de Lavallière de 1783. On pourroit encore citer un très petit nombre d'autres dont parlent Heinken, Maermann etc.; mais pour en avoir une connaissance plus précise, on peut voir les Catalogues de Gaignat, Lavallière,

Pinelli, Smith et Lomenie de Brienne, rempli de notes précieuses par le savant abbé Laire.

Vers 1460, l'invention des caractères mobiles donna la facilité de multiplier un peu d'avantage les exemplaires des éditions subséquentes, mais les possesseurs du secret avaient encore intérêt de ne pas les rendre trop communs, d'ailleurs les ravages du temps, et divers accidents en ont encore diminué la quantité, et l'on peut les classer parmi les livres d'une extrême rareté, quoiqu'on connaisse plusieurs exemplaires de ces ouvrages et même un nombre assez considérable de la Bible de Mayence de 1462.

La troisième époque des livres regardés encore comme très rares, quoiqu'ils le soient un peu moins, commence en 1470 et finit à-peu-près en 1478 ou 79.

En 1480, les Imprimeries s'étant considérablement multipliées, la plupart des villes importantes en possédèrent une ou même plusieurs; un plus grand nombre de personnes s'occupant des sciences, achetèrent des livres et formèrent des Bibliothèques, ce qui obligea de tirer à plus grand nombre et rendit par conséquent les exemplaires infiniment moins rares, cependant, on doit regarder les livres imprimés depuis 1480 jusqu'en 1500, comme simplement *rares*.

C'est de cette époque que dattent les premiers ouvrages imprimés dans les autres langues savantes, tels que l'Hebreu et le Grec ; mais aussi ces éditions ne se ressentent pas de l'enfance de cet art ; celles de Cagliargi et des Aldes surtout, pour le Grec, furent imprimées avec un tel dégré de perfection, qu'elles font encore l'admiration, des curieux, et ont conservé un prix très considérable dans le commerce.

Dès le seizième siécle, les querelles religieuses, excitées par la scission de divers novateurs, principalement de Luther et Calvin, et les guerres civiles qui en furent la suite, produisirent un grand nombre d'écrits religieux ou politiques, pour et contre les différens partis. L'Église Romaine, fut attaquée dans son chef, et dans sa doctrine, avec une virulence dont il serait difficile de se faire une idée, si la plupart de ces Satyres n'étaient parvenues jusqu'à nous, malgré les soins et les dépenses que les parties attaquées employerent pour en opérer la suppression totale.

Cette suppression les rendit fort rares et leur donna un prix considérable dans le commerce, et qui s'est conservé à peu près le même, quoique les circonstances ayent changé. Les ouvrages de ce genre qu'on recherche le plus, sont ceux de Matthias Francowits, sous le nom emprunté de

Flaccus Illyricus, Vergerius, Viret, Théod Beze, Bullinger, etc.

Quelques Sectaires particuliers furent encore traités plus sevèrement, Jean Huss et Jerome de Prague payerent de leur vie la hardiesse de leurs opinions ; les ouvrages du premier, avant qu'on les eut réimprimés, se vendaient à un prix exhorbitant, surtout celui intitulé *J. Huss opuscula.*

De nouvelles opinions séparerent bientôt les Novateurs entr'eux ; Servet attaqua Calvin, qui usa cruellement envers son adversaire de la toute-puissance dont il jouissait à Genève, pour conduire à l'échafaud son ennemi, qui périt sur un bûcher, et pour supprimer ses ouvrages avec tant de soin, que des deux seuls que nous connaissons de lui, l'un intitulé *De trinitatis erroribus*, l'autre *Christianismi restitutio*, il ne reste du premier qu'un très petit nombre d'exemplaires qui se vendaient très cher avant la réimpression, et le second est tellement rare, qu'on n'a encore pu découvrir que le seul exemplaire que possede la Bibliothéque nationale de France, qui en fit l'acquisition à la vente des livres du Duc de la Valliere, pour la somme de 6,000 livres, quoique cet exemplaire eut été endommagé par l'humidité ; on peut donc affirmer, sans craindre de se tromper, que c'est le plus rare de tous les livres connus,

4120

Voy. Man. de Brunet tom I p 392

quisque toutes les recherches des amateurs, n'ont encore pu en faire découvrir un second.

De nouveaux Sectateurs, s'écartant de la route tracée, enfantèrent des ouvrages dans lesquels ils avancèrent des propositions souvent extravagantes et qui n'avaient d'Analogie avec aucunes des autres sectes. Les ouvrages de Zuicker, Bernardin Ochin, Wolkel, Swenckfeld, Allut, Lapeyrere, Postel, Brunus Nolanus, Bodin, Vanini, Geoffroy Vallée, Simon Morin, les deux derniers brulés vifs pour avoir composé ces ouvrages, Beverland, Spinosa, Toland etc. tiennent le premier rang par leur rareté.

Quelques traités de Postel, Brunus Nolanus, Ochin, Swenckfeld, avaient acquis dans le commerce une valeur énorme, mais le changement de système sur les opinions religieuses, l'esprit de tolérance et un certain nombre d'exemplaires qu'on a découverts chez l'étranger, en ont considérablement diminué le prix.

Plusieurs satyres contre les gouvernemens, les corporations religieuses, ou des personnes recommandables par leurs talens, ou les places qu'elles occupaient, sont aussi fort rares et quelques-unes ont acquis une grande valeur, parceque ceux qu'elles attaquaient les ont supprimés autant qu'il leur a été possible, et qu'elles n'ont pu se

vendre publiquement. J'y ajouterai les pièces dont le titre inspire de la curiosité par leur hardiesse et le cynisme avec lesquels on les suppose écrites ; tel est un petit recueil de 10 pièces fort rares, divisé en deux parties, dont la première est intitulée *Procès et ample examination de Carême-prenant*, etc. je ne me permettrai pas de rapporter le titre des autres pièces ; on les trouve dans le Catalogue de Lavallière, et dans quelques autres, mais la réimpression faite par Piget en a considérablement fait tomber le prix. Cependant, toute la classe des Facéties se vend assez avantageusement dans les ventes publiques.

L'Histoire de France, depuis le regne de Charles IX. jusqu'à la fin de celui d'Henry IV, fournit un nombre d'objets rares et curieux, pour et contre la Ligue ; ceux sur l'assassinat de Henry III, le Martyr des deux freres, celui de Jacques Clement, celui de Bourgoing prieur des Jacobins de Tours, la tragédie de Coligny, la Guisiade, le *Prosa-Cleri Parisensis*, les Vêpres de Sicile et les matines de la S.-Barthelemi, les Sermons de Porthaise, etc. tiennent le premier rang parmi les plus rares, mais cette époque de l'Histoire en a produit beaucoup d'autres qui n'ont conservé que peu de valeur, on en trouve la nomenclature dans plusieurs grands catalogues, entr'autres, ceux de Lavallière,

de Sepher, Secousse et Fontete etc.

Les regnes de Louis XIII, Louis XIV et Louis XV, en ont aussi produits quelques unes, cependant elles sont bien moins rares et moins recherchées, mais l'époque de l'histoire de France qui en a produit le plus grand nombre, est sans contredit la révolution que nous venons d'éprouver, et que le Héros qui nous gouverne, vient de terminer d'une manière si glorieuse pour lui, et si avantageuse pour la France. Une collection qui renfermerait la plus grande partie de ces piéces serait infiniment précieuse et fournirait des matériaux pour l'histoire. J'en posséde environ trente mille, et je suis loin d'être complet : à la verité je me suis attaché aux principales et à celles qui sont les plus piquantes. Au reste, le nombre en diminue tous les jours, et je suis persuadé que dans quelques années, il seroit impossible d'en réunir un aussi grand nombre.

Quelques ouvrages modernes ont été tirés à grand nombre et sont cependant devenus fort rares, parcequ'une partie de l'édition a péri, soit dans un incendie, soit par un naufrage, ou quelqu'autres accidents ; d'autres emmagasinés avec peu de soin, ou dans un endroit humide, ont considérablement souffert ; et un petit nombre seulement d'exemplaires, a échappé à la pourriture ou à la dent destructive des rats.

Un homme qui occupe une place importante compose un ouvrage sur la partie qu'il connaît, un Amateur riche forme un recueil intéressant, qu'il compose pour son usage seulement, l'un et l'autre le font imprimer, mais ils n'en font tirer, qu'un très petit nombre d'exemplaires, destinés pour leurs amis ou leurs supérieurs, il est certain que ces exemplaires, lorsqu'ils passent dans le commerce, se vendent un prix considérable.

Parmi les ouvrages les plus communs il se trouve quelque fois des exemplaires précieux; ce sont ceux qui ont été tirés sur du papier vélin, sur papier d'Hollande superfin, sur papier bleu, rose ou jaune; d'autres sur un papier beaucoup plus grand, ce qui donne des marges plus avantageuses, enfin sur peau de velin, ce qui en augmente la valeur, à cause des dépenses considérables que ces exemplaires nécessitent, et parcequ ils sont plus beaux et mieux soignés.

Les amateurs se procurent encore quelque fois de ces exemplaires uniques, en en sacrifiant deux pour en faire un seul, dont les marges, par ce moyen, ont le double de grandeur, et pour les rendre plus précieux, ils y ajoutent des figures analogues, quoiquelles ne soient pas faites pour l'ouvrage: une lettre de l'Auteur, quelques notes manuscrites de sa main, enfin tout ce qu'ils imaginent pouvoir en augmenter le prix.

Il est une autre espèce de livres qui passent pour rares et conservent un prix assez considérable dans le commerce, quoique les exemplaires s'en trouvent facilement ; je veux parler des auteurs latins de bonnes dates, imprimés par les Elzeviers. On sait que la réputation de ces célèbres imprimeurs a commencé par l'Ovide en 1629, et qu'elle ne s'est soutenue dans tout son lustre que jusqu'en 1648 environ. Il serait difficile d'en rendre la raison, puisqu'on trouve des ouvrages imprimés par eux jusques vers la fin du XVIIe siècle, qui ne le cédent à ceux qui ont précédé, ni pour la beauté, ni pour la correction.

Mais, alors, comme aujourd'hui, il se trouvait de ces hommes peu délicats qui volent la réputation des autres pour s'enrichir. Les Elzeviers furent contrefaits, mais ils ne l'ont pas été assez habilement pour qu'un homme instruit puisse s'y méprendre.

Je vais placer ici quelques réflexions sur les éditions prétendues *secondes*, et sur quelques autres qu'on assure être contrefaites. L'Homme sensé doit se mettre en garde contre les préventions et tacher d'apprécier à leur juste valeur, certaines observations, plus minutieuses que savantes, lorsqu'elles ne sont pas appuyées sur des preuves tellement évidentes, qu'on ne puisse les

révoquer en doute : mais, quand même on conviendrait de toute la justesse de ces mêmes observations, on ne doit y attacher que l'importance qu'elles méritent.

D'abord, une très légère différence, une faute unique qu'on trouve dans un exemplaire d'un ouvrage, et qui n'existe pas dans un autre, établit-elle l'existence d'une réimpression?

Quand même on conviendrait qu'elle existe en effet, est-il sage de se soumettre à l'énorme différence que le préjugé admet entre l'une et l'autre ?

Quand à la première question, qu'il me soit permis pour y repondre, de faire usage des connaissances que quinze années de pratique, à la tête d'une imprimerie m'ont mis à même d'acquérir.

Lorsqu'une épreuve a été corrigée avec assez de soins et d'attention pour croire qu'on est parvenu à la rendre aussi correcte qu'elle doit l'être, on la livre aux ouvriers de presse chargés de la tirer. Ceux-ci n'étant pas comptables des fautes, avancent leur besogne autant qu'ils le peuvent, en observant que la couleur du tirage soit toujours bien égale et que les pages tombent parfaitement l'une sur l'autre ; à cela se borne toute leur attention. Cependant, le prote, le maître, ou même l'éditeur, viennent de temps en temps inspecter le travail pour s'assurer que les

ouvriers ne se relâchent pas ; ils s'apperçoivent qu'une faute leur a échapé, ils font desserrer la forme sur-le-champ et la font corriger. Certes, on ne met pas au rebut les exemplaires qui ont été tirés.

Bien d'autres incidens peuvent encore produire des différences plus importantes, telles qu'un ou plusieurs mots changés par l'Auteur, lorsqu'il ne reste qu'une partie des feuilles à tirer ; la maladresse d'un ouvrier, qui casse une ou plusieurs lettres, soit en abattant la frisquette, soit par quelque autre accident; si c'est la nuit, il ne veut pas perdre un tems précieux, et repare lui-même sa faute, et quelque fois, il ne le fait pas d'une manière correcte, ce qui donne encore une différence avec les feuilles déjà tirées.

Une ou plusieurs lettres restent attachées aux balles en touchant ; l'ouvrier ne s'en apperçoit pas, ou replace mal cette lettre, la renverse, ou bien la transpose, voilà une troisieme différence. Plusieurs années après, un Bibliographe s'apperçoit de ces changemens, il les examine avec plus d'attention ; quelques lettres se sont remplies d'ordures ou ont été nétoyées dans le courant de l'ouvrage, il ne les trouve pas semblables dans les différens exemplaires qu'il compare, dès-lors il se croit bien fondé à annoncer une ou plusieurs

réimpressions, quoiquelles n'ayent jamais existé.

Les ouvrages dans lesquels on a placé beaucoup de figures ceux même qui sont entièrement gravés, seraient plus faciles à distinguer, sinon quand aux contrefaçons, au moins quand à l'ordre du tirage, si l'on ne savait que les graveurs peuvent employer des moyens, soit pour faire disparaître une faute, soit pour faire à leurs planches des changemens très importants. On sait encore que ces changemens ne sont pas toujours l'indication certaine pour reconnaître un exemplaire de choix, par la précaution qu'ils ont de mêler les premières épreuves avec d'autres moins belles, afin de faciliter la vente de tous, à peu-près au même prix. J'en ai vu, de la Bible de Mortier, parfaitement beaux, quoique l'empreinte des clouds s'y trouvât, d'autres n'avaient pas ce défaut, et n'étaient pas aussi parfaits : je dirai la même chose de l'Horace gravé par Pinne, dans lequel la faute n'indique pas toujours un exemplaire préférable à celui qui ne l'a pas.

J'ajouterai à ces raisons, qu'il est infiniment plus difficile que beaucoup de personnes ne l'imaginent, de recomposer un ouvrage tellement semblable, qu'il ne soit pas facile de s'en apercevoir après un leger examen, quelque fois même au premier coup-d'œil, pour peu qu'on ait la vue

exercée. Difficilement on rencontre parfaitement juste la fin des lignes, à moins qu'on ne se serve du même caractère avec lequel l'ouvrage original a été composé ; l'expérience le prouve à ceux qui connaissent l'imprimerie. Dans tous les cas il ne suffirait pas de se procurer le même caractère, il faudroit encore se servir du même papier, et l'on sait que chaque pays, chaque fabriquant même a sa marque particulière, ce qui serait assez pour découvrir la fraude.

Je ne parle pas de cette petite supercherie qu'on employe quelque fois lorsqu'un ouvrage ne s'est pas bien vendu, de réimprimer des titres portant les mots de *seconde édition*, *revue*, *corrigée et augmentée*; ni du changement de nom du Libraire, lorsque le fond passe en d'autres mains ; personne n'est dupe de cet arrangement. Je viens à la seconde question.

En supposant qu'un ouvrage ait été réelement contrefait, ou réimprimé avec un tel dégré de perfection, que l'examen approfondi peut encore laisser des doutes, puisqu'il faut avoir recours à des remarques, est-il bien sage à un amateur de faire une aussi énorme différence dans le prix de l'une et de l'autre ? ce désir de jouissance exclusive peut-il excuser les folies qu'on fait pour se procurer un objet qui n'a pas plus de valeur que celui

celui qu'on rejette ; j'abandonne cette réflexion à la méditation des Bibliographes.

Je reviens à mon sujet. Il est des ouvrages que les circonstances, le moment, la fantaisie même, font vendre un prix exorbitant ; nous avons vu, l'année de la mort de Louis XV, l'Almanach de Liége plus cher et plus recherché que les meilleurs ouvrages des auteurs les plus célèbres.

A l'époque où l'on s'occupa des états généraux en 1788 ; lorsque le Héros de la France voulut porter l'éclat de ses victoires en Egypte ; lorsqu'on projetta de former à la Louisianne un établissement digne de la Nation française, tous les ouvrages sur ces diverses matières augmenterent de prix rapidement, quoiqu'ils ne fussent pas devenus rares : ceux même qu'on avait dédaignés furent recherchés dans la proportion où le desir de s'instruire augmenta.

Quelques fois il n'y a qu'une partie d'un ouvrage qui soit rare, tandis que les autres parties se trouvent communément et c'est là ce qu'il importe sur tout à un Bibliographe de bien savoir, sans cela, il est exposé à faire un grand nombre de fautes préjudiciables ; par exemple : les mémoires de l'Académie des Sciences ont des volumes fort rares, et il serait possible d'en acquérir 130 volumes à moindre prix qu'il n'en couterait pour

acheter le petit nombre de volumes qu'il faut pour compléter l'ouvrage ; surtout, *les prix et les machines*. Il en est encore qui sont composés d'un petit nombre de volumes, quelque fois même de deux seulement, qu'il est impossible de compléter, parceque la partie qui manque est presqu'introuvable.

Il est aussi des ouvrages en un seul volume, qui se trouvent rarement complets, parceque l'auteur a donné après-coup, un petit supplément qui en fait nécessairement partie, et que beaucoup de gens ont négligé de se procurer avant de faire relier le volume. C'est à bien connaître cette partie qu'un Bibliographe doit mettre toute son attention.

Il arrive aussi qu'un ouvrage est très rare dans un pays tandis qu'on le trouve assez communément dans un autre ; mais ordinairement le prix ne se soutient pas long-temps le même, parceque les spéculateurs ont soin d'en tirer de la contrée où il abonde, pour le répandre dans celle où il y en a moins.

Un bon ouvrage augmente de prix, lorsque l'édition est épuisée, lorsqu'il n'est pas probable qu'on le réimprime avant un long espace de temps et que dans le cas d'une réimpression, l'édition soit préférable à celle qui existe ; mais dans les

ouvrages enrichis de figures, les premières éditions l'emportent toujours sur celles qui les ont suivies.

CHAPITRE VI.

De la dépréciation des Livres.

Après avoir traité de la rareté des livres et des raisons qui augmentent quelques-fois leur valeur, d'une manière très rapide, je dois parler aussi de leur dépréciation et des principales causes qui peuvent y concourir.

La première de toutes est la réimpression. Un spéculateur voit passer dans le commerce une piéce peu volumineuse, mais qui est portée à un prix excessif; il imagine que s'il la réimprime, il fera une excellente affaire et qu'en la vendant la vingtième partie du prix auquel elle s'éleve ordinairement, on s'empressera de l'acquérir: cependant, il est bientôt détrompé, la plupart de ceux qui l'ont fait monter si haut, n'en veulent plus à aucun prix, dès qu'ils savent qu'on peut se la procurer facilement; le prix de l'ancienne édition tombe prodigieusement et la nouvelle ne se vend

pas du tout: en voici un exemple. Le livre intitulé *l'Enfer de la mere Cardine*, s'est vendu de trois à quatre cent livres dans les ventes publiques, et j'ai vu refuser des exemplaires de la nouvelle édition, qu'on offrait pour un écu.

Lorsqu'on découvre dans un magasin de librairie, ou lorsqu'on fait venir de l'étranger un nombre suffisant d'exemplaires pour laisser croire que l'ouvrage n'est plus rare, son prix diminue considérablement.

Les Dictionnaires qui traitent des langues modernes ou des Arts, lorsqu'on les réimprime, sont toujours augmentés et mis dans un ordre plus avantageux, ce qui fait tomber la valeur des éditions précédentes.

Les nouvelles découvertes dans les arts et les sciences, font encore beaucoup de tort à ceux qui les ont précédés; on peut en dire à-peu-près autant des traductions des auteurs anciens, lorsqu'il en paraît une préférable à celles que nous avions déjà.

Une nouvelle édition des œuvres d'un auteur, lorsqu'elle est mieux éxécutée ou plus ample que celles qui l'ont précédée, produit encore le même effet.

Des circonstances extraordinaires ont dû produire encore une variation incroyable dans cer-

taines classes de livres. La révolution de France, par exemple, a produit l'avilissement presque total de la Jurisprudence canonique et bénéficiale, des coutumes particulières, des statuts des ordres monastiques, des nombreux ouvrages sur le blason, les fiefs et les généalogies; j'y ajouterai la plus grande partie de la théologie scholastique et même les liturgies.

La Géographie, surtout celle de l'Europe, a besoin d'être presqu'entièrement refaite, depuis la paix de Luneville, qui a reculé les frontières de la France, changé l'organisation intérieure de l'Allemagne, celle de presque toute l'Italie, la Hollande, la Suisse; les contrées même de l'Inde et de l'Amérique, ont éprouvé des changemens qui nécessitent un nouveau travail.

Les satyres contre les personnages célèbres et les hommes qui occupent de grandes places, ne sont assez ordinairement recherchées que tandis qu'ils excitent la curiosité ou l'intérêt, aussitôt que ces motifs cessent, l'ouvrage tombe dans l'oubli, à moins qu'il n'ait un intérêt historique.

Je pourrais développer encore davantage les autres causes de la dépréciation d'ouvrages qui ont joui pendant long-temps de la faveur d'un prix assez considérable, et même de la réputation de rareté et qui ont dans la suite perdu tout-à-

coup l'un et l'autre; mais ce que j'en ai dit me semble suffisant pour diriger un homme intelligent et lui indiquer des régles d'après lesquelles il pourra déterminer le dégré d'importance qu'il doit attacher aux objets qui se trouvent compris dans une de ces classes.

CHAPITRE VII.

Du choix des Éditions et des exemplaires.

Il ne suffit pas, pour qu'une Bibitothéque soit regardée comme précieuse, de n'avoir admis dans sa composition que des livres difficiles à trouver, ou d'une exécution superbe; c'est moins, pour ainsi dire, par l'espéce de livres qu'elle contient que par la beauté des exemplaires, qu'on doit lui accorder ce titre. Les livres qui sont connus pour avoir fait partie de la collection d'un amateur délicat sur le choix des objets dont il enrichissait sa collection, sont toujours portés dans les ventes publiques, à un prix plus élevé que d'autres, parcequ'ils sont en général mieux conservés.

C'est surtout dans la connaissance des bonnes éditions qu'un bibliographe doit exceller: c'est cette connaissance qu'il doit tâcher d'acquérir

avant tout, parceque c'est la bâse de toutes les autres, et que sans elle, il sera toujours exposé à commettre des erreurs graves, aussi préjudiciables à sa réputation qu'à sa fortune.

Je n'indiquerai pas ici la date des bonnes éditions, parceque, comme je l'ai déjà dit, ce n'est pas une bibliographie complète que j'ai prétendu donner, mais seulement des avis et quelques régles générales pour guider les commençans dans les cas embarrassans.

La beauté des caractères, celle du papier, et surtout la pûreté du texte, sont les premières qualités auxquelles il faut d'abord s'attacher; la réputation de quelques Imprimeurs est une garantie suffisante, qu'on trouvera ces qualités réunies.

Les ouvrages en langues savantes, ont surtout besoin de cette dernière qualité, parceque la plus légère faute, une lettre changée ou omise; un défaut de ponctuation, rendent un passage inintelligible et changent entièrement le sens de la phrase.

Parmi les Imprimeurs des quinzième et seizième siécle, qui jouissent de la célébrité la mieux méritée, l'on remarque principalement les Aldes, Gryphe, les frères Étienne (*a*) Valgrise,

(a) Les trois frères Henri, Charles et Robert Etienne, si célèbres par leurs lumières comme hommes de lettres

Vascosan, Plantin, etc. et parmi ceux des dix-sept et dixhuitième, les Elzevier, Vitré, Cramoisy, Coutellier, Barbou, Didot, Baskerville, Balfour, Bodoni, Ibarra, Foulis, etc.

Les belles éditions sorties des presses de l'Imprimerie Royale de France, celles d'Oxfort, du théâtre Sheldonien et assez généralement les éditions anglaises, à cause de la pûreté du texte, l'execution n'ayant rien de bien remarquable.

Les éditions modernes des auteurs grecs et latins, imprimées à Manheim, Deux-Ponts, Basle etc. ont été exécutées avec un soin qui couvre de gloire les éditeurs ; mais il aurait été à désirer qu'on eut employé un papier au moins passable, ce qui laisse croire qu'on a sacrifié un pe utrop à l'intérêt.

Malgré les soins qu'on avait mis pour rendre le texte des auteurs anciens aussi correct qu'il semblait possible de le faire, il y avait encore des passages obscurs, des phrases difficiles à expli-

---

et comme typographes, etaient si jaloux de la pureté des éditions qui sortaient de leurs presses, qu'après avoir corrigés leurs épreuves un assez grand nombre de fois, pour en faire disparaître toutes les fautes, ils voulaient qu'elles restassent affichées à leur porte pour être soumises à la censure des savans qui composaient alors l'université de Paris ; les Docteurs et les Professeurs eux-mêmes, ne dédaignaient pas de venir les parcourir, et de recevoir *les cinq sols* que l'imprimeur payait pour chaque faute qu'on lui indiquait.

quer, qui semblaient même en contradiction avec d'autres passages ; des hommes laborieux, des savans recommandables par leurs lumières, firent des efforts pour les rendre plus intelligibles, en ajoutant au texte des notes et des commentaires.

Dans le siécle suivant, d'autres savans unirent leurs travaux à ceux dèjà faits, et du tout formèrent ces éditions si connues et si estimées sous la dénomination de *Variorum*, qui embrasse presque tous les auteurs grecs et latins.

Cette collection, magnifiquement exécutée par les Elzevier, Hackius Boom etc. de format in-8, fut accueillie avec la distinction qu'elle méritait et elle acquit un prix considérable dans le commerce; mais, il faut connaître parfaitement la date des bonnes éditions, parcequ'elles ont toutes été contrefaites, et que ces contrefaçons n'ont que très peu de valeur.

Dans le siécle dernier les Brottier, d'Olivet, Crévier, Vallart, Caperonnier, Lallemant, Davisius, Masvicius, Burmann etc. ont encore ajouté à cette collection un nouveau dégré de mérite par leurs remarques et les soins avec lesquels ils ont surveillés la beauté et la correction de ces nouvelles éditions, pour laplupart desquelles ils ont accordé la préférence au format in-4, moins portatif, à la vérité, mais plus favorable à la vue,

parceque les caractères étant plus gros, la fatiguent moins. On a tiré quelques exemplaires de plusieurs sur grand papier et ils se vendent fort cher, lorsqu'ils passent dans les ventes.

La collection des auteurs latins, dite *Ad usum*, est encore estimée et même chére: il y en a des volumes qui sont très rares. Elle a été imprimée toute entière de format in-4 et n'a pas eu plusieurs éditions, à l'exception de quelques volumes qui ont été imprimés in-8, en Angleterre.

Celle des Elzeviers est aussi très précieuse et se vend fort cher, mais elle demande à être examinée avec attention, parceque presque tous les volumes ont été contrefaits ou réimprimés par les Elzevier eux-mêmes, ou bien sous leur nom par leurs successeurs, mais avec bien moins de soin et avec des caractères déjà usés, ce qui en a diminué le prix.

Il serait facile de joindre encore à cette collection, plusieurs ouvrages français imprimés par eux, tels que les mémoires de Commines, l'histoire d'Henry IV etc. dignes par la beauté de leur éxécution, de figurer dans cette superbe collection, imprimée toute entière de format petit in-12.

Peu d'imprimeurs ont mis au jour un aussi

grand nombre d'ouvrages de tous formats et tous bien exécutés, mais cette collection est celle qui a conservé le plus de valeur.

Je ne parle pas de celles entreprises par Foulis, Westein, Brindley, Sandby, etc. qui ne sont pas sans mérite, surtout la dernière, mais elles ne comprennent qu'un petit nombre d'auteurs.

Celle commencée en France par Coutellier et continuée avec le même soin par Barbou, est digne de rivaliser avec les Elzevier sur lesquels elle l'emporte peut-être, par le caractère plus favorable à la vue. Les exemplaires complets, lorsque tous les volumes sont de première édition, se vendent un prix assez considérable, mais ceux en papier fin, montent dans les ventes à un très haut prix.

Quand aux éditions des ouvrages modernes et dans les langues vivantes, il faut donner la préférence à celles qui ont été faites sous les yeux de l'auteur, ou avouées par lui; à moins que depuis sa mort, on n'ait découvert des piéces importantes, authentiquement reconnues pour être de sa main.

Malheureusement, la réputation d'un homme célébre, peu de temps après sa mort, devient le patrimoine du premier spéculateur, qui récolte à toutes mains les piéces qu'on lui attribue, sans s'embarrasser si elles peuvent servir ou nuire à sa

réputation, pourvu qu'elles augmentent le nombre des volumes ; il y insererait volontiers, pour me servir de l'expression plaisante d'un homme connu, jusqu'au mémoire de sa blanchisseuse.

Parmi les auteurs modernes, il en est dont les ouvrages ont été enrichis de notes et de commentaires qui y ajoutent un nouveau prix : telles sont les notes de Bret sur Mollière, les commentaires de Luneau de Boisjermain sur Racine, les notes et les remarques de Saint-Marc et Brossette sur Boileau, etc.

Il y a encore des auteurs Français très anciens, dont les expressions ne seraient plus intelligibles pour une partie des lecteurs, si l'on n'y avait pas joint des notes et même un glossaire ; tels sont le roman de la Rose, les poësies du roi de Navarre, les œuvres de Rabellais etc.

Je vais actuellement parler du choix des exemplaires et des observations qu'on doit faire, lorsqu'on tient à n'en acquérir que de beaux.

On doit commencer par regarder la grandeur des marges, parceque sans elles, il ne peut exister de beaux exemplaires. Il faut ensuite regarder si les feuilles ont été ployées avec soin et les cahiers cousus bien également, sans cela, il pourrait se trouver des parties du texte effleurées dans le haut ou le bas, quoique l'exemplaire parût bien conservé au premier coup-d'œil.

Il faut que le papier ne soit pas trop roux, ni maculé, comme cela arrive fréquement dans les éditions imprimées en Allemagne. Qu'il ne s'y trouve aucune déchirure, aucun feuillet racommodé ou doublé, soit pour le fortifier, soit pour couvrir quelques défauts.

Qu'on n'y apperçoive aucunes taches, soit d'encre, soit de graisse; quoiqu'on ait découvert le moyen de les faire disparaître, c'est un deffaut essentiel, parcequ'on est obligé pour y parvenir, d'enlever le feuillet, qui se trouve toujours un peu plus bas lorsqu'on le replace.

Plusieurs personnes ont l'habitude de souligner les passages qu'ils veulent rendre remarquables, soit avec de l'encre, soit avec du crayon, elles devraient d'autant mieux s'en abstenir, que ces soulignures sont des taches qui font du tort à la vente de l'ouvrage.

D'autres chargent les marges de notes qui font plus de tort à l'exemplaire, à moins que leur réputation ne soit assez grande et leur talens assez connus pour leur donner du prix, encore serait-il nécessaire qu'ils les eussent authentiquées par leur signature, sans cela, ces notes ne sont que des taches désagréables pour la plus grande partie des acquéreurs.

Lorsqu'un livre porte l'empreinte du cachet

ou des armes d'un amateur connu par sa délicatesse dans le choix des exemplaires dont était composé son cabinet, il se vend toujours plus cher qu'un autre.

Je sais que le luxe extérieur n'ajoute rien à la valeur intrinséque d'un livre, mais il est presque toujours l'indice d'un bel exemplaire, parcequ'on doit présumer que le propriétaire ne se serait pas déterminé à faire autant de dépenses pour un ouvrage mal conservé, ou d'un mérite médiocre. Je conviens cependant, qu'on trouve souvent des exceptions à cette régle, parceque certains amateurs riches font relier tous leurs volumes avec le même luxe, sans égard pour le plus ou le moins de mérite; quelques-fois aussi, ce sont des présens donnés par l'auteur à un Mecène.

D'autres donnent dans l'excès contraire et prétendent qu'un ouvrage précieux doit être couvert modestement, parcequ'il doit être continuellement dans les mains de l'homme studieux.

Au reste, je ne blame ni ceux qui font relier en maroqnin les éditions de la veuve Oudot, ni ceux qui font couvrir en bazane celles de Didot, c'est à eux de calculer le dégré d'importance qu'ils attachent à l'opinion qu'on pourra prendre de leur goût

CHAPITRE VI.

De la reliure.

LE choix d'un relieur est une chose importante pour tout Bibliomane jaloux d'avoir des exemplaires bien conservés et dont les marges ayent été ménagées; mais plus on est exigeant sur la perfection du travail, moins on doit être parcimonieux sur le prix que demande l'ouvrier, pour s'indemniser du temps qu'il est obligé de sacrifier de plus, que pour un travail ordinaire.

Quelques personnes prennent une précaution que j'approuve beaucoup. Lorsqu'un ouvrage est ployé et cousu, avant de l'endosser, le Relieur les avertit, elles se trasportent chez lui, pour s'assurer que les feuilles ont été ployées exactement, que l'assemblage a été bien fait et que les cahiers ont été cousus bien également. Cette précaution est cependant tellement gênante pour l'un et pour l'autre, qu'on ne doit en faire usage que pour les ouvrages précieux: mais aussi, l'on est pleinement rassuré contre les erreurs trop fréquentes des relieurs. Il est encore prudent de ployer le coin d'un feuillet vers le millieu de chaque

volume, pour s'assurer de combien la marge a été rognée, c'est ce qu'on appelle en termes de librairie, *des Témoins*.

Le Relieur a besoin de redoubler d'attention lors que l'ouvrage est chargé de notes marginales, sans cela, il risquerait de les atteindre, ce qui fait le plus grand tort à l'exemplaire.

Quelle que puisse être la fortune d'un amateur, le soin de sa réputation exige qu'il sache graduer la dépense des reliures d'après l'importance des ouvrages; en effet, il serait aussi déplacé de faire couvrir en maroquin un pamphlet éphémère, que d'employer la basanne pour un chef-d'œuvre de l'art typographique ou de la gravure.

La reliure la plus ordinaire est celle en veau; elle convient à toutes les bibliothèques et presqu'à tous les ouvrages, en y ajoutant des filets, et en faisant dorer sur tranche. On l'emploie de plusieurs manières: fauve, jaspé, marbré, écaillé, etc.

On relie encore en vélin, en maroquin, en peau de truye, en cuir de Russie; cette dernière est fort recherchée, parceque son odeur forte et pénétrante, preserve le papier de la piquure des vers et autres insectes.

On enrichit les couvertures d'une dentelle élégante d'or, quelques-fois même, le relieur y forme des compartimens avec des morceaux de maroquin

roquin de diverses couleurs, mais on ne relie presque plus de cette manière, parcequ'elle est trop dispendieuse, vû la perte du temps qu'elle occasionne.

On double quelques fois les couvertures de maroquin, avec d'autre maroquin d'une couleur différente, ou bien avec du Tabis, de la Moëre, ou du Satin, enrichis d'une large bordure ou même d'une dentelle

Ce genre de reliure entraîne toujours la dorure sur tranche et pour la rendre plus brillante et plus durable, il faut demander que la tranche ait été legèrement marbrée avant de la dorer. On trouve de ces tranches gaufrées en écaille de poisson; quelques fois même, les anglais ont poussé le luxe plus loin, en faisant peindre sur le plat et sur la tranche des fleurs ou un paysage qui produit un effet surprenant.

Les reliures en vélin réunissent la solidité à l'élégance, mais elles exigent une extrême propreté; c'est aux Hollandais que nous sommes redevables de cette méthode.

Il ne suffit pas qu'une relieure soit élégante, il faut encore qu'elle soit solide et qu'elle puisse resister long-temps, mais c'est un principe malheureusement négligé trop souvent, par les plus habiles relieurs, qui sacrifient tout au coup-

d'œil, et presque rien à la solidité. Cependant ils ne doivent pas ignorer que leur réputation tient essentiellement à cette qualité, et que le nom des Deseuille, Pasdeloup, Derome, etc. serait entièrement ignoré aujourd'hui, s'ils n'avaient cherché que l'élégance, aux dépends de la solidité.

Pour qu'une reliure puisse réunir ces qualités, il faut que le livre ait été bien battu et endossé avec précaution, que les tranche-fils soyent arrêtés à tous les cahiers, que la goutière soit bien coupée et le dos arrondi; que le carton soit d'une épaisseur proportionnée au format, coupé juste d'équerre et carrément; que les côtés soyent bien évidés, pour que le livre s'ouvre facilement sans risquer de casser le dos, ni le déformer. Il faut encore que le veau ou le maroquin soyent parés de manière à ne pas faire trop d'épaisseur sur les coins, mais pas assez minces pour qu'ils s'écorchent au moindre frottement.

Il y a deux manières d'endosser un livre; *à Nerfs* ou *à la Grecque*. La première est préférable pour les ouvrages qui demandent de la solidité, tels que; les formats in-folio et in-quarto, les volumes qui sont très épais, ceux en papier fort, qui s'ouvrent difficilement et peuvent faire casser le dos, mais, lorsqu'un volume est mince, ou d'un format audessous de l'inquarto, on peut

préférer la seconde manière, qui est plus élégante et flatte davantage la vue. On peut cependant relier de cette dernière façon toute espéce d'ouvrages, pourvu que ce soit à dos brisé, ce qui facilite l'ouverture, lorsque les marges du fond sont étroites.

Jusque vers le commencement du seizième siécle, on se servait de bois à la place de carton, et la plus grande partie des livres qui sont parvenus jusqu'à nous dans leur première reliure sont de cette manière. La façon de les couvrir différait encore essentiellement et devait être fort dispendieuse. On y employait des étoffes précieuses, brochées en or et en argent ou chargées d'une broderie sur du velours ou du satin. On les enrichissait de perles fines et de pierres précieuses, avec des agrafes de cuivre doré, ou même d'or ou d'argent. On garnissait encore le milieu et les coins de plaques et de grosses têtes de clouds de la même matière, pour empêcher le frottement qui les aurait gâtés

On substitua dans la suite le carton au bois qui non seulement rendait les volumes trop pésans, mais produisait des vers qui détruisaient le papier par leurs piquures. On renonça aussi dans le même temps aux couvertures d'étoffes, comme étant trop peu solides.

De toutes les nations étrangères, les anglais sont les seuls qui nous ayent égalés, soit pour la solidité, soit pour l'élégance de la reliure, je dois même être assez juste pour avouer que personne n'a encore égalé le célèbre Baumgharten pour la perfection qu'il est parvenu à donner à ses ouvrages dans tous les genres.

Peut-être, les sacrifices immenses que les anglais font continuellement pour l'encouragement des arts sont-ils la cause principale de cet avantage; je suis intimément persuadé que si nos relieurs recevaient les mêmes encouragemens, ils auraient bientôt surpassé leurs rivaux.

Toutes les autres nations sont restées bien loin derrière nous, les Hollandais seuls, ont acquis de la réputation par leurs reliures en vélin, qui le disputent à toutes les autres pour l'élégance, mais qui l'emportent pour la solidité.

Les Allemands, les Italiens et les Espagnols, n'ont encore rien produit de remarquable, quoique ces derniers ayent voulu sortir de l'apathie, en encourageant l'industrie par la prohibition des reliures étrangères, qui sont impitoyablement fendues par les Douaniers, quelque belles qu'elles puissent être.

CHAPITRE IX.

Des Libraires.

LE commerce de la Librairie doit être considéré sous deux aspects différens ; le premier entant qu'il achette et vend des livres, le second, plus noble, plus honorable, c'est celui sous lequel un libraire s'associe en quelque façon à la gloire des gens-de-lettres, en concourant aux progrès des Sciences et des arts, en veillant à ce que rien ne sorte de son magasin, qui ne porte l'empreinte du bon goût et de l'utilité ; c'est un moyen assuré de marcher d'un pas égal vers la gloire et la fortune. C'est à ce titre que l'université de Paris les avait admis au nombre de ses commensaux.

Il serait à désirer que tout homme qui se destine au commerce de la librairie se rendit recommandable par les connaissances qu'il tacherait d'acquérir, mais il doit au moins être convaincu qu'un libraire sans aucun talent, est déplacé dans cet état qui en exige beaucoup. Tous n'ont pas, cependant, besoin de la même masse de lumières, ni des mêmes connaissances ; cela depend du gen-

de commerce auquel ils donneront la préférence. C'est pour mieux faire sentir ces différentes nuances que je hazarde de les classer.

La première classe est composée de ceux à qui leur fortune permet de se livrer aux grandes spéculations, d'acheter des manuscrits pour les faire imprimer à leur compte, enfin, d'entreprendre la reimpression de certains ouvrages utiles, mais très dispendieux

Je placerai dans la seconde, ceux qui ont une correspondance très étendue, soit avec les départemens, soit avec les pays étrangers, auxquels ils font passer le nombre d'exemplaires qui leur est demandé, moyennant une remise qui est faite par ceux qui ont fait l'entreprise à leur compte, et un crédit proportionné à celui qu'eux-mêmes sont obligés d'accorder.

Ceux de la troisième occupent des boutiques dans lesquelles ils vendent en détail aux particuliers des brochures et des ouvrages modernes qu'ils acquierent dans les ventes; quelques fois même des livres anciens, lorsque par hazard ils s'en procurent.

La quatrième enfin, et c'est celle dont je vais traiter spécialement, fait, pour ainsi dire, exclusivement le commerce de l'ancienne librairie, sur tout des livres rares et précieux; ce sont encore

les Libraires de cette classe, qui s'occupent des ventes publiques, de la confecti on des catalogues, enfin de la librairie, dans toutes les parties les plus difficiles.

Les lumières que ceux-ci doivent s'efforcer d'acquérir sont immenses, elles doivent embrasser toutes les branches de la Bibliographie ; celles même qui semblent appartenir plus spécialement aux Bibliothécaires lui sont indispensables, mais il en est d'autres qui lui sont en quelque sorte personelles et qui exigent un travail assidu et une étude continuelle ; je veux parler de la manière de faire les ventes publiques de livres, ouvrage plus difficile à bien faire, que la plupart des gens ne l'imaginent, lorsqu'on veut répondre à la confiance de celui qui nous remet ses intérêts entre les mains, et inspirer au public une opinion avantageuse de ses talens.

De tous les effets qui composent une succession, la bibliothéque, lorsqu'elle est considérable, est celui qui demande la plus sérieuse attention:

Avant la révolution, lorsqu'une bibliothéque contenait plus de cent volumes, la loi voulait que l'on appellât un Libraire pour en faire la prisée et la vente, parcequ'elle avait prevu que ce travail exige des connaissances qui ne sont pas ordinaires. Depuis la révolution, cette loi n'est plus en vigueur

mais presque tous les Commissaires-Priseurs, surtout ceux qui joignent l'expérience aux talens, appellent toujours un libraire, parcequ'ils ont eu mille fois occasion de se convaincre combien il est facile d'être dupe en ne le faisant pas.

En effet, dans presque toutes les autres parties, il est possible d'éviter les erreurs, parcequ'on a des objets de comparaison, mais on n'a pas cet avantage pour les livres, parceque la plus légère différence en fait une considérable dans le prix; et le vendeur se trouve livré à ces coalitions scandaleuses qui se forment par certaines classes d'acquéreurs nommés *Reviseurs*, lorsque la vente n'est pas dirigée par un homme qui sache leur en imposer.

Comment le vendeur se garantira-t-il des piéges que lui tend un homme de mauvaise foi, qui met tout en usage pour ávoir les livres au plus bas prix possible? Comment pourra-t-il repondre aux objections qui seront faites sur les défauts qu'on suppose à l'ouvrage? Il sera forcé de vendre sans garantie et par conséquent au tiers de la valeur, parceque cette convention écartera la concurrence des particuliers qui craindront toujours que cette manière de vendre ne soit une suite de la persuasion où est le vendeur qu'en effet la majeure partie des ouvrages est ou defectueuse ou incomplétte.

Qu'on n'imagine pas que je crée des monstres pour avoir le plaisir de les combattre, il n'est pas de semaine à Paris où ces inconvéniens ne se renouvellent plusieurs fois, il n'est pas rare que cette coalition ait vû tripler la somme del'achat, lorsqu'ils se sont partagés les dépouilles.

Je dois cependant avouer que ce n'est pas toujours la faute des Commissaires-Priseurs, si ces maux arrivent; plusieurs propriétaires, soit qu'ils n'attachent pas assez de prix aux livres dont ils héritent, soit qu'il ne les connaissent pas, s'opposent de toutes leurs forces à ce qu'on appelle un libraire, sous le pretexte que ce serait gréver la succession de frais inutiles: qu'ils apprennent cependant, que le modique honoraire qu'ils accordent pour indemniser du temps qu'on perd, et de la peine, n'est rien moins que perdu pour eux; que l'ordre qu'il met dans la vente et la facilité avec laquelle il repond aux objections qui lui sont faites, double souvent le prix auquelchaque article aurait monté et que sa présence seule, lorsqu'il est avantageusement connu, suffit pour dérouter les projets des gens de mauvaise foi.

Les ventes publiques, faites par un homme qui connait parfaitement son état, sont un véritable cours de bibliographie pour les jeunes libraires et les amateurs; c'est là qu'ils apprennent a distin-

guer les bonnes éditions de celles qui sont contrefaites; qu'ils s'instruisent sur les qualités qui constituent un bel exemplaire, et à connaître les défauts dont-il faut se garder ; c'est encore là qu'on trouve quelque fois des objets qu'on cherchait vainement depuis un grand nombre d'années, qu'on apprend l'existence d'ouvrages dont on n'avait jamais entendu parler, leur dégré de mérite comme objet littéraire où comme ouvrage rare; que l'on suit pour ainsi dire pas à pas les différentes périodes d'augmentatiou ou de dépréciation des livres; enfin que l'on peut calculer le degré de difficultés qu'on éprouve pour se procurer certains articles.

On voit par ce que je viens de dire, que celui qui veut s'instruire doit suivre exactement les ventes ; mais pour en retirer tout le fruit qu'on peut en esperer, il faut le faire avec attention ; j'ai presque dit avec receuillement, pour ne laisser échapper aucune des nombreuses occasions qui se présentent de faire son profit des reflexions de ceux qui nous entourent.

Dans les ventes à catalogues, une legère distraction peut devenir préjudiciable. Lorsqu'on se propose d'acquerir un article, si vous ne prêtez pas une oreille attentive au moment où on l'annonce, on peut avertir qu'on y a découvert un dé-

faut essentiel, ou même vendre le numero suivant à la place de celui que vous desirez, parcequ'il ne se trouve pas au moment où l'on en a besoin, et lorsqu'il vous a été adjugé, vous êtes surpris de vous trouver possesseur d'un ouvrage dont vous n'aviez pas intention de faire l'acquisition, et qui reste pour votre compte, si vous achetiez par commission; cela m'est arrivé plusieurs fois.

Il faut écrire les prix d'adjudication à la marge extérieure du catalogue, car, même en convenant que ces prix ne sont pas une regle d'après laquelle on puisse juger de la valeur commerciale d'un livre, ils servent cependant d'objets de comparaison entr'eux, et lorsque dans plusieurs ventes, il a été porté à une somme toujours à-peu-près égale, on doit alors préjuger que c'est la valeur qu'on peut lui assigner.

Une infinité de circonstances plus ou moins importantes peuvent occasionner une différence prodigieuse dans le prix auquel deux exemplaires de la même édition d'un ouvrage se sont vendus, et l'on est presque toujours embarassé, dans ce cas, pour en déterminer le motif; cette difficulté ne paraîtrait pas insoluble à l'homme qui a suivi la vente avec attention; en parcourant son catalogue, il lui serait facile d'en donner la raison.

Voici ce qu'il faudrait faire pour y parvenir.

Il faut avoir soin de corriger les erreurs qui se glissent dans un catalogue, quelque soin que l'on apporte à la correction des épreuves, soit sur les formats, soit sur les dates, soit sur le nom des auteurs. Il faut reparer les omissions qu'on a pu commettre, soit en n'indiquant pas un grand papier, la condition, etc. soit parcequ'on a découvert une qualité ou un deffaut essentiels dans un exemplaire. Dans les cas même, où la seule concurrence de deux personnes également déterminées à acquerir auraient fait monter l'ouvrage à un prix excessif, il est bon de faire une petite note pour l'instruction de ceux qui dans la suite verront ce prix et pourraient croire que c'est une erreur de l'écrivain.

Il est donc utile, quelques-fois même nécessaire d'écrire toutes les remarques qui peuvent éclairer sur la valeur de l'exemplaire qu'on vend, mais il ne faut pas négliger les observations que font ceux qui assistent à la vente, lorsqu'elles semblent judicieuses, elles deviennent souvent utiles et elles épargnent un travail et des recherches pénibles. D'ailleurs, il est démontré, que ce qu'on écrit, se grave plus facilement dans la mémoire et qu'il s'y conserve mieux.

Indépendament du prix d'adjudication, j'en-

gage à mettre sur la marge intérieure celui de la mise-à-prix du Libraire, lorsque c'est un homme instruit; cette mise-à-prix, qui d'après l'usage, forme à-peu-près la moitié ou les deux tiers du prix présumé, peut encore servir à éclairer sur la valeur réele, quelque soit le prix d'adjudication: s'il excéde cette proportoin de beaucoup, on doit penser qu'une cause extraordinaire a du produire cette variation dont une note placée à propos donne l'explication.

J'approuve encore ceux qui inscrivent les noms des acquéreurs des principaux articles, parceque je regarde comme juste de faire connaître à nos descendans ceux qui ont consacré une partie de leur fortune pour donner un asyle honorable aux sciences et aux arts. On en retire encore un autre avantage, celui de pouvoir suivre les traces des objets précieux à mesure qu'ils passent dans les ventes.

Il resulterait de cette dernière précaution une chronologie bibliographique qui, indépendament de cette utilité, indiquerait aux libraires les noms de ceux qui possédent de grandes bibliothéques, et le genre de livres dont elles sont composées.

De ce que je viens de dire, on doit conclure que les ventes publiques demandent beaucoup de travail et de talens, que tous les libraires ne sont

pas également propres à s'en acquitter d'une manière satisfaisante pour le vendeur.

CHAPITRE X.

Réfléxions sur les Ventes Publiques.

LES ventes publiques sont les canaux par lesquels s'écoulent, au moyen des enchères, les trésors littéraires qu'un homme de goût avait rassemblés avec beaucoup de soins et de dépenses, pour aller enrichir de nouvelles collections, dont les propriétaires attendent toujours ces époques avec une vive impatience.

Il importe donc qu'ils connaissent toutes les richesses que renferme le dépôt qui doit être vendu, qu'on leur désigne avec clarté et précision les éditions, la condition extérieure, le dégré de conservation intérieure, le jour, l'heure et le lieu où la vente commencera et quels seront les articles qui seront vendus chaque jour pour ne point occasionner de démarches inutiles à ceux qui n'ont besoin que d'un petit nombre d'articles.

Il y a trois manières d'annoncer une vente :

Lorsqu'elle est peu nombreuse et que les articles sont peu importans, il suffit d'annoncer par une affiche et de faire insérer dans les journaux les titres les plus remarquables avec l'indication du jour, de l'heure et du lieu de la vente.

Si la bibliothéque est assez nombreuse pour occuper pendant plusieurs vacations, mais comsée d'ouvrages communs, on se contente de faire une notice, c'est-à-dire une indication sommaire dans la forme dont je donnerai le modèle ci-après.

Lorsque la Bibliothéque est plus considérable, soit par le nombre des volumes, soit par le choix des éditions, l'importance des ouvrages et la beauté des conditions, on ne peut pas se dispenser de faire un catalogue par ordre de matières, et d'entrer dans tous les détails que cette opération entraîne.

Un libraire jaloux de conserver sa réputation, se détermine rarement à faire une notice lorsqu'il devrait faire un catalogue, parceque cette préférence pour la première, peut faire penser que c'est à la paresse ou à l'ignorance qu'il faut attribuer cette détermination.

Il est cependant des circonstances indépendantes de la volonté de celui qui est appellé, qui ne lui laissent pas la liberté du choix, par exemple; lorsque le temps qu'on accorde pour son

opération est trop court pour entreprendre un catalogue, ou bien lorsque l'emplacement dans lequel sont les livres, ne lui permet pas de pouvoir mettre ses vacations en ordre, et qu'il est obligé de suivre celui dans lequel il a été forcé de procéder, il peut alors faire une notice.

Le catalogue est toujours plus favorable aux intérêts du vendeur, parcequ'il excite davantage l'attention et la concurrence, et il est plus avantageux pour le libraire, auquel il fournit l'occasion de développer les talents qu'il possède.

C'est en effet le moment pour lui de jouir de son travail, d'autant plus avantageusement, que les occasions s'en présentent rarement et qu'il peut gagner à la comparaison qu'on fait de lui avec ceux de ses confrères qui suivent la même carrière.

Celui qui veut sacrifier son temps à faire des ventes doit lire facilement, avoir la prononciation aisée, l'organe assez clair pour se faire entendre aisément de ceux même qui sont les plus éloignés; souvent à travers un bourdonnement sourd qui couvre en partie la voix.

Il est nécessaire qu'il connaisse bien le titre des ouvrages qu'il doit annoncer, afin de n'être pas embarrassé sur les parties essentielles qui peuvent le faire valoir, et ne pas les noyer dans un tas de choses

choses inutiles qui ne peuvent que l'embrouiller. On sentira facilement, d'après cela, combien il est nécessaire qu'il entende passablement les langues savantes et même celles étrangères.

On doit donc apporter beaucoup d'attention au choix du Libraire qu'on veut charger du soin de faire une vente importante, parceque tous ne sont pas également en état de s'en acquiter d'une manière satisfaisante, soit par timidité, soit par défaut d'usage, soit enfin faute des connaissances nécessaires. D'autres possedent assez de lumières mais n'en tirent pas tout le parti qu'on aurait le droit d'en attendre, parceque des opérations plus lucratives les empêchent de sacrifier le temps qui serait indispensable pour que l'opération ne laissât rien à désirer, ou bien lorsque les livres ne leurs semblent pas dignes d'une plus grande attention, en les comparant à ceux qu'ils ont coutume de vendre.

Il est donc essentiel d'être également en garde contre le sentiment de préférence qu'inspire l'amitié et les sollicitations d'un homme-d'affaires, qui n'est pas toujours désintéressé dans le choix qu'il propose.

Il y a encore deux observations que je ne veux pas passer sous silence.

Lorsque l'appartement dans lequel est placée

la bibliothéque, est composé de piéces trop petites pour qu'une certaine quantité d'acquéreurs soit placée commodément, de manière à pouvoir regarder les articles et entendre l'annonce, ou bien lorsque le quartier est éloigné de toutes les relations, de toutes les habitudes des marchands et des amateurs, alors, il est essentiel pour l'intérêt du propriétaire, de faire les sacrifices nécessaires pour que la vente se fasse dans un local commode, où les acquéreurs puissent se transporter sans peine et sans beaucoup de dérangement; la dépense que ce déplacement occasionne, est facilement compensée par le prix avantageux auquel les ouvrages sont vendus.

Ma seconde observation porte sur l'inconvénient grave qui résulte de vendre des livres le matin; on imaginerait difficilement combien cet arrangement est nuisible à la vente, parcequ'il n'y a presqu'aucune concurrence à espérer, pas même de la part des marchands, qui ne peuvent quitter leurs maisons, puisque c'est le moment où l'on espere faire des affaires.

Aussitôt qu'un libraire consent à se charger de faire une vente il doit perdre de vue son propre intérêt, pour ne s'occuper que de celui de son commettant. Qu'il fasse donc ses conventions aussi avantageuses pour lui qu'il le pourra: mais ces

conventions une fois faites, il devient l'homme de la chose, toute son attention, tous ses soins doivent être mis en œuvre, pour deffendre les intérêts du propriétaire.

Si le libraire a des devoirs à remplir, le propriétaire en a aussi de son côté; je ne parle pas de ces politesses vagues, de ces déférences sociales qu'on ne peut se dispenser d'avoir pour tout individu dont l'état et la manière dont il se comporte annoncent de l'éducation et des talents; mais de ces attentions délicates, de cette déférence pour ses avis, si agréables, si encourageantes pour celui qui est plus sensible aux égards, qu'à l'intérêt

CHAPITRE XI.

De la manière de procéder aux Inventaires, aux Prisées, et à la confection d'une Notice.

AVANT de passer outre, je crois nécessaire de rappeller ce que j'ai dit au commencement de l'ouvrage, que je n'avais pas la prétention de donner des leçons aux hommes instruits, mais d'é-

pargner aux commençans une partie des difficultés qu'ils ont à surmonter pour acquérir des lumières ; c'est donc pour ceux là spécialement que ce chapitre est fait.

Lorsqu'un Libraire est appellé pour faire l'inventaire et la prisée d'une bibliothéque plus ou moins considérable, il doit procéder méthodiquement, pour ne point commettre d'erreurs graves dans le courant de son opération.

Il doit d'abord parcourir toutes les tablettes, pour prendre connaissance du genre de livres qu'elles renferment, et vérifier les ouvrages pour voir s'ils sont complets; dans le cas où ils ne le seraient pas, il les retire pour les réunir dans un seul et même endroit, afin de s'assurer que les volumes qui manquent n'ont point été transposés d'un lieu dans un autre ; c'est là ce qu'on appelle les vacations d'arrangement.

Cette première opération terminée, on procéde à l'inventaire et à la prisée ; voici comment on doit s'y prendre. Si la Bibliothéque est nombreuse et qu'il y ait plusieurs corps de tablettes, on les numerote avec les lettres de l'alphabet, en commençant de droite à gauche par la lettre A, et continuant jusqu'à la derniére, et s'il y a des livres dans plusieurs pièces, on doit faire mention dans son procès-verbal, de tous les changemens de lieu à mesure qu'ils s'opérent.

On compte ensuite les volumes contenus sur une ou plusieurs tablettes, en allant de droite à gauche, et de haut en bas, on inscrit sur du papier le nombre de ceux qu'on réunit, on calcule d'une manière approximative la valeur de tous ces ouvrages, on tire hors ligne la somme; et on fait mention du format, s'ils sont reliés ou brochés, on indique le plus marquant de ceux compris sous ce N°, et de combien de volumes l'ouvrage est composé, on prend ensuite une bande de papier, on inscrit dessus le N° du procès-verbal, la quantité, la condition et le format des volumes, et on place cette bande dans un volume de l'ouvrage qu'on a indiqué; on continuera ainsi jusqu'à la fin.

Je dois aussi prévenir qu'il ne faut pas priser à trop haut prix, parce que l'usage est de faire ces évaluations au tiers au-dessous du prix présumé, afin que, si la vente se fait, comme cela arrive presque toujours, l'on ne soit pas embarrassé sur le prix des adjudications, qui doivent exceder celui de la prisée.

Il arrive cependant, d'après la promulgation du Code civil, qu'on doive procéder d'une autre manière. On ne peut pas alors cumuler plusieurs ouvrages sous le même N°, il faut que chacun soit prisé séparement, ou du moins soit indiqué

nominativement dans l'état, si l'on croit indispensable de réunir plusieurs unités pour simplifier le travail ; mais ce cas arrive peu souvent.

Je vais donner un modèle de la manière dont on procède, et un exemple de la plupart des cas qui peuvent se rencontrer :

Dans le cabinet, armoire N.° A

N.° 1er. 75 vol. in-12 reliés, dont Œuvres de Racine, 3 vol., prisés ci. . . 45 fr.

2 Un paquet de brochures et piéces détachées ne méritant description. 4

3 30 vol in-4 reliés, Œuvres de Voltaire. . 36

4 21 vol. in-fol. reliés, dont Œuvres de Bayle, édition de 1720, 4 vol. 150

5 80 vol. in-8 et in-12, reliés et brochés, dont Dictionnaire de Boudot, 1 vol. . . 24

Dans la piéce ensuite, armoire D

6 460 vol. in-12 brochés de Mercures, Journaux et livres dépareillés. . . . , . 40

Dans une autre piéce à l'entresol, armoire H

7 Trois Portefeuilles, contenant 15 livraisons de la Gallerie de Florence, plusieurs livraisons de divers ouvrages et 20 estampes de différens maîtres, le tout brochés et en feuilles. 150

8 Un grand portefeuille contenant 120 Cartes

Géographiques de Delisle, Danville, Cassini et autres. 50

9 20 vol grand in-fol., reliés partie en maroquin dont fêtes données par la ville et ouvrages sur l'architecture, dont celle de Blondel, 4 vol. 180

En voilà je pense assez pour donner une idée de la manière dont l'opération se fait, et pour guider dans les autres circonstances qui peuvent se rencontrer, un peu de bon sens suffira pour suppléer à ce que j'ai pu oublier.

L'opération terminée, on la met au net, et l'on remet la copie certifiée au Commissaire-Priseur ou au Notaire chez lesquels on va ensuite signer le procès verbal.

Si la vente doit avoir lieu, sans notice ni catalogue, par une simple affiche et l'annonce dans les journaux, on remet au Commissaire-Priseur la note des ouvrages qui doivent être désignés d'une manière plus étendue dans les annonces, en ayant soin d'écrire bien lisiblement les noms propres et les dates, lorsqu'elles sont utiles, parcequ'on pourrait commettre des erreurs préjudiciables en imprimant, comme je l'ai vu cent fois.

Si l'on s'est contenté de l'affiche, on n'a besoin de faire aucune préparation, parcequ'on suit l'ordre qu'on veut, il faut seulement ne pas mêler

les livres d'un numéro de l'inventaire avec un autre, parce que le Commissaire décharge à mesure le procès-verbal ; on a soin, à la fin de chacun de ces numéros, de lui remettre l'étiquete indicative du nombre de volumes et du format, qu'on avait placé dans l'ouvrage désigné.

Lorsque la vente doit se faire avec une notice, le travail est plus long et un peu plus compliqué; pour y parvenir, on reprend tous ses numéros l'un après l'autre, et l'on releve les titres de ceux des ouvrages qui en méritent la peine, mais sans autre développement que celui qui est absolument nécessaire pour le faire connaître : en voici un exemple.

N° X 60 vol in-12 reliés dont:

Théatre de Regnard, 4 vol.
— de Destouches 10 vol.
— de Molliere, Paris 1779, 8 vol.
l'Espion Turc 9 vol. v. fil tr. d.
Roland furieux 4 vol. m. r.

On continue de cette manière jusqu'à ce que tous les numéros soient épuisés, après quoi on livre le manuscrit à l'imprimeur. Si la vente dure plusieurs jours, il faut indiquer les numéros qui seront vendus à chaque vacation et l'ordre dans lequel ils le seront.

La veille ou le matin du jour auquel la vente doit avoir lieu, il faut avoir soin de rapprocher les numéros qui doivent être vendus, dans l'ordre où on les mettra sur table, afin de ne pas commettre d'erreurs, et que rien ne retarde, ce qui pourrait arriver, si l'on était obligé de les chercher au moment où l'on en a besoin.

CHAPITRE XII.

Des Catalogues.

UN catalogue est pour ainsi dire le *nec plus ultra* d'un libraire, c'est le travail le plus difficile, le plus épineux de tous ceux dont il peut être chargé, parce qu'il exige l'usage de toutes les connaissances qu'il a acquises, et que c'est la pierre de touche à laquelle on reconnaît le degré de ses talents; le temps et un travail opiniâtre peuvent seuls conduire au point d'instruction nécessaire pour s'en tirer avec honneur.

Ce travail exige aussi une opération méchanique, que beaucoup de personnes ignorent et c'est

au développement de cette opération que je consacre ce chapitre.

L'arrangement préliminaire qu'on a fait lors de la prisée et les connaissances locales que celle-ci a procurées sont d'une certaine utilité, mais n'abrégent pas la besogne, tous les titres des livres doivent être relevés, c'est-à-dire, copiés avec soin, en évitant d'y inserer des choses inutiles, mais aussi sans rien retrancher de ce qui est essentiel pour le bien faire valoir.

Il faut non seulement que le titre indicatif s'y trouve, mais encore le nom de l'Auteur, celui de l'Editeur s'il y en a un, la date, le nom de la ville où il a été imprimé, celui de l'imprimeur, le nombre de volumes, lorsqu'il y en a plusieurs, le format et la condition extérieure et lorsque la nature du livre le demande, une note qui s'imprime à la suite de l'article, *alinéa*, avec un caractère plus fin que le corps de l'ouvrage; mais il faut être très sobre de ces sortes de notes, qui annoncent presque toujours des prétentions, et surtout prendre garde d'y commettre des erreurs qui seraient certainement relevées avec amertume et feraient rire aux dépens de celui qui les aurait insérées.

On doit encore faire mention des diverses qualités qui peuvent ajouter à sa valeur; tels que les

figures, le papier fin, vélin, ou le grand papier, s'il est lavé réglé, si la reliure est en maroquin avec ou sans dentelle, doublé de maroquin, de tabis, de moire etc.

On se sert de cartes blanches pour relever les titres ; on numérote ces cartes et l'on place dans le volume dont on vient d'extraire le titre, un numéro correspondant à celui de la carte, écrit sur une bande de carte ou de papier, dont on laisse passer les chiffres. On replace à mesure les livres dans les tablettes, en prenant bien garde d'intervertir l'ordre des numéros, ou de se tromper de chiffres, ce qui embrouillerait le travail, donnerait beaucoup de peine et ferait perdre du temps lors du récollement pour l'arrangement des vacations : je joins ici quelques exemples des diverses espéces de titres.

N°. I.

M. Annæus Lucanus de Bello civili, cum notis variorum, edente Schrevellio, *Lugd. Batav.* apud Hackium, 1669, in 8 v. f.

2

Les Métamorphoses d'Ovide, traduites en Franç. par l'abbé Bannier, enrichies de figures par B. Picart, *Amsterdam* Westein, 1732, in-fol. g. pap. m. r.

3

Les avantures de Télémaque, par de Fénelon, *Paris* Didot jeune, 1785, 2 vol. grand in-4 pap. vélin, fig. de Tillard avant la lettre.

4

Les Comédies de Térence, trad. en Français par l'abbé Lemonnier, *Paris* 1771, 3 vol. in-8 fig. v. ecc. fil. tr. d. pap d'holl.

5

Poëtæ Græci principes heroici Carminis et alii non-nulli, Græcè, ex recensione Rob. Stephani, *Anno* 1566, excudebat H. Stephanus, in-fol. m. viol. du Levant, do. de tab. dent. l. r.

La note qu'on y joint se fait d'un caractère plus fin et dans la forme suivante.

Il serait difficile de trouver un plus bel exemplaire de ce livre qui est très rare, il vient de la Bibliothéque de M. de Thou, dont il porte le chiffre et les armes sur la couverture.

6

D. Junii Juvenalis et Auli Persii Flacci Satyræ, in-4 m. r.

Édition très ancienne, peut-être *la premiére*. Elle est executée à longues lignes, au nombre de 32 sur les pages qui sont entières; sans réclames, chiffres, ni signatures. Le caractère ressemble beaucoup à celui du *Decor Puellarum* de Nic. Janson.

Les Satyres de Juvénal contiennent 61 feuillets et finissent vers le millieu du recto. Celles de Perse contiennent 11 feuillets et finissent au bas du recto de la dernière qui porte 33 lignes.

Lorsqu'on a réuni plusieurs volumes en un seul, ou plusieurs piéces du même auteur ou de plusieurs, sous le titre de *Recueil*, il faut faire mention sur la carte du nombre de volumes qui sont reliés ensemble, et, pour les recueils, on relève le titre de quelques-unes des plus importantes, en indiquant le nombre des volumes du recueil; par exemple.

7

Les mœurs par Toussaint, 1748, 3 to. en 1 vol in-8 bas. fil.

8

Receuil de piéces sur l'histoire de France en 1589 et 90, au nombre de 265, contenues dans 4 porte-feuilles in-8 dont: les Singeries de la Ligue, — la France Turquie, — avis aux Huguenots, — le soldat Français, etc.

Il y a des auteurs qui ont fait un grand nombre de petites piéces, imprimées en différentes années, et sur divers sujets, qui sont devenues fort rares et très difficiles à rassembler; telles sont celles de Catharinot, Davesne, etc. qui n'ont jamais été réimprimées. D'autres recueils sont composés de

pièces de divers auteurs sur la même matière et à-peu-près le même titre et sont aussi fort difficiles à completer: tels sont les Caquets de l'Accouchée, les Rencontres de maitre Guillaume, etc.

Lorsqu'on doit annoncer un recueil de ce genre, on peut se contenter d'indiquer seulement le nombre des pièces qu'il contient, mais on ne peut pas se dispenser d'y joindre quelques-uns des titres choisis parmi les plus singuliers, parcequ'ils excitent la curiosité de ceux qui ne les connaissent pas.

Avant de passer outre, je crois nécessaire de dire mon opinion sur ces recueils qu'on trouve assez souvent dans les bibliothéques. J'applaudirais avec plaisir à cette méthode, qui tend à conserver des pièces peu volumineuses, mais quelques-fois intéressantes, qui disparaîtraient sans cette précaution: malheureusement le bon goût a bien rarement présidé à l'arrangement de ces recueils, dans lesquels on a entassé au hasard les pièces les plus disparates; des vers et de la prose, des traités de morale et des pièces licencieuses, une comédie avec une apologie de la religion, etc. Enfin, c'est une véritable mosaïque dans laquelle on n'a pas même eu égard au format, puisqu'on y trouve des pièces dont le texte a été mutilé par le couteau du relieur.

Pour que ces recueils fussent intéressans il fau-

drait s'astreindre à ne jamais réunir dans le même volume que des piéces analogues l'une à l'autre, et attendre patiemment qu'on en eut acquis suffisament pour former un volume. On pourrait alors le rendre aussi intéressant que nombreux, en y faisant placer sur le dos deux titres, le premier sous celui de *Receuil*, l'autre indiquant la matière.

Je reviens à mon sujet. Cette première opération terminée, on procéde au classement des cartes par ordre de matiéres, et pour y parvenir, on les reprend toutes l'une après l'autre et l'on met dans un lieu séparé chacune de celles qui appartiennent à une des cinq grandes divisions, sans avoir égard, pour cette fois, aux subdivisions.

On reprend ensuite la théologie qu'on divise encore en deux parties; c'est-à-dire orthodoxe et hétérodoxe.

On subdivise ensuite ces deux divisions principales en suivant l'ordre indiqué dans la table placée à la fin de cet ouvrage. Je dois cependant prévenir que ce travail est extrêmement difficile à bien faire, parcequ'il y a des parties pour lesquelles il faut observer l'ordre chronologique, d'autres dont les nuances caractéristiques ne sont pas faciles à déterminer; d'autres enfin qui semblent appartenir également à plusieurs classes.

Lorsque ce classement est entièrement terminé,

on place à la tête de chacune des divisions et des subdivisions une carte sur laquelle on l'écrit et lorsque l'on est assuré que tout est bien à la place qu'il doit occuper, on met en bas de la carte un numéro d'ordre, qui est celui du catalogue.

On se rappelle que le haut de la carte est déjà chargé d'un autre numéro qui indique l'ordre de l'ouvrage dans les tablettes, j'apprendrai l'usage qu'on en fait, lorsque je parlerai de l'arrrangement des vacations.

Quand le classement est fini, qu'on s'est assuré après un nouvel examen qu'on n'y a pas commis d'erreurs graves, on le livre à l'imprimeur, avec lequel on convient du format, qui est toujours l'in-8, et des objets qui doivent être mis en italique, tels que; le nom de la ville et la condition, comme c'est l'usage, quoique cela ne soit pas absolument nécessaire. On convient aussi qu'il envoyera une première et une seconde épreuves qu'il faut lire avec la plus grande attention, pour en faire disparaître les fautes, autant qu'il est possible.

Pendant qu'on imprime le catalogue, il faut s'occuper de la table des vacations, qui se place ordinairement à la fin,

Ce travail demande beaucoup d'attention, parcequ'on doit vendre chaque jour un nombre proportionel

portionel d'articles de chaque classe. Pour qu'elle ne laisse rien à desirer, il faut quelle indique bien exactement la quantité de numéros qu'on vendra chaque jour, et l'ordre qu'on suivra pour les mettre sur la table.

Quand au nombre, ce n'est qu'une opération méchanique qui n'est pas difficile à faire. Pour déterminer la quantité de vacations, on divise le nombre total des articles du catalogue par 70 ou 80, qui est celui qu'on emploie le plus habituellement, selon l'importance des articles, dont l'adjucation doit être plus longue.

Quelque-fois tous les ouvrages d'une bibliothéque n'ont pas été insérés dans un catalogue, pour ne pas le surcharger d'objets de peu de valeur, qui occasionneraient des frais d'impressions inutiles, et nuiraient à la vente des autres articles: alors on commence par ces livres insignifians, et l'on diminue le nombre des articles du catalogue, en proportion de celui des paquets.

Lorsqu'on a déterminé le nombre des vacations, on divise chacune des cinq grandes classes par ce nombre, et le résultat indique celui qui doit être désigné, par exemple;

Mon catalogue contient 1050 articles, lesquels divisés par 80 donnent le nombre 13, ce qui indique celui des vacations. La Théologie en con-

prend 72, ce qui divisé par 13 donne a-peu-près 6 par vacations, c'est donc ce nombre que je dois adopter et ainsi des autres classes.

Ces quantités une fois déterminées, on indique pour chaque classe le numéro commençant et celui qui finit, on ouvrira toujours la vacation par celle des classes dans laquelle se trouve le moins de beaux articles et l'on gardera pour la fin, celle ou seront les articles majeurs ; mais si dans celle par lesquelles il est avantageux de commencer, il se trouvait cependant un ouvrage considérable, on doit le remettre vers la fin de la vacation, et on pour cela on place à la suite de la table, un *Nota* pour avertir que les principaux articles se vendront toujours les derniers, sans cette précaution, il pourrait arriver que la majeure partie des acquereurs se retirerait lorsqu'il n'y aurait plus rien qui put fixer son attention.

Il faut encore prévenir, à la suite de ce premier avis, que tous les ouvrages sont vendus pour complets et garantis de tous déffauts, lorsqu'on ne les aura pas annoncés, mais que tous les livres doivent être collationnés dans les vingt-quatre heures et sur le lieu même, et que sans cela, on ne les reprenderait pas.

En faisant sa table de vacations, il faut encore faire attention aux Dimanches et aux fêtes, et

prendre garde qu'il ne se glisse quelques fautes dans les numéros d'indication, parceque quand cela arrive, les acquereurs ne savent plus sur quoi tabler, ni quel jour sera vendu l'ouvrage qu'ils veulent se procurer.

Voici un exemple de la manière dont se fait cette table :

Le Vendredi 23 Floréal an XII.

Théologie, depuis N.°	1.	jusqu'à.	8
Jurisprudence, de. . .	60.	à. . .	80
Histoire, de	350.	à. . .	375
Sciences et Arts, de. .	100.	à. . .	112
Belles-Lettres, de . .	220	à. . .	240

Le Samedi 24.

Jurisprudence, de	à. . .
Sciences et Arts, de. . . .	à. . .
Belles-Lettres, de	à. . .
Histoire, de	à. . .
Théologie, de.	à. . .

Le Lundi 26

Théologie, de.	à. . .
Jurisprudence, de	à. . .
Sciences et Arts, de. . . .	à. . .
Belles-Lettres, de. . . .	à. . .
Histoire, de	à. . .

Et ainsi de suite jusqu'à ce que le catalogue soit épuisé, mais s'il restait un certain nombre de numéros de plus que n'en comporte le dividende, il vaudrait mieux les reporter sur les autres vacations, de manière que la dernière se trouvât un peu moins chargée, parce qu'il reste quelque fois pour ce jour là, des articles qu'on n'a pas trouvé dans les vacations précédentes et d'autres qui peuvent avoir été oubliés et rapportés.

Lorsque le catalogue en mérite la peine, c'est à dire lorsqu'il est composé d'un grand nombre d'articles, parmi les quels il s'en trouve beaucoup de précieux, on y joint ordinairement une table alphabétique des auteurs et des ouvrages anonymes, pour faciliter les recherches des Bibliographes qui veulent le consulter. Lorsqu'on a déterminé que l'on en ferait une, et qu'on l'a promise au public, rien ne peu dispenser de s'acquitter de sa parole.

On doit y travailler pendant qu'on imprime le catalogue, afin de ne pas la faire attendre trop long temps, ce qui fait toujours murmurer. Pour abréger le travail, on peut se servir des cartes mêmes qui ont servi pour relever les titres, en écrivant dans le bas le nom de l'auteur et ses prenoms entre deux parenthèses, ensuite le numéro du catalogue.

Si le même numéro porte plusieurs noms, on les inscrits sur des cartes particulières, parcequ'on ne peut en cumuler plusieurs sur la même carte, a cause de l'ordre alphabétique qu'il faut observer, mais lorsqu'on trouve plusieurs ouvrages du même auteur, il faut les indiquer à la suite du premier, par exemple :

Abbati (Nicol.) 150.
Almeloveen (Th. Jans. ab) 17. 123. 530.
Ablancourt (Perrot d') *Voyez* Perrot.

Cette table s'imprime à deux colonnes en petit Texte, et se place toujours à la fin du volume, au lieu que celle des divisions doit occuper le commencement, après l'avertissement, si l'on juge qu'il est utile d'en faire une.

Lorsque le jour fixé pour la vente approche, il est bon de prendre des précautions à l'avance, pour que rien ne puisse embarrasser ou retarder au moment où elle commencera. Pour cela, il est bon de préparer à l'avance la majeure partie des vacations, lorsque cela peut se faire, parceque cette opération demande un temps d'autant plus long, que chaque article oblige de parcourir les tablettes d'une extrémité de la bibliothéque à l'autre.

Au moyen de la précaution que j'ai indiquée, de placer dans le volume un numéro correspon-

dant à celui du premier de la carte, il sera plus facile de trouver les objets dont on a besoin ; mais pour rendre la chose encore plus prompte et plus simple, on porte sur un des catalogues le numéro de la bibliothéque, correspondant à celui qui est au catalogue.

Il est encore d'usage d'accorder aux amateurs, le matin, deux heures, ordinairement depuis midi jusqu'à deux heures, pour leur donner la facilité de visiter les ouvrages dont ils désirent faire l'acquisition. Cette précaution est avantageuse au vendeur, parceque l'on enchérit avec confiance.

Lorsque la vente ne doit pas avoir lieu dans le local où est placée la bibliothéque et qu'on est obligé d'en faire le transport, cette opération exige de grandes précautions pour que les livres ne souffrent aucune avarie pendant ce transport et pour y observer un ordre tel, que les vacations se trouvent rapprochées.

Pour y parvenir, il faut faire des paquets de tous les ouvrages qui composent chaque vacatio n et placer sur chacun de ces paquets une étiquete qui indique les numeros et la vacation à laquelle il appartient. Par ce moyen, les vacations pourront être transportées séparement et n'occasionneront qu'un leger travail chaque jour.

Un Libraire qui veut jouir d'une bonne répu-

tation et mériter la confiance, doit non seulement vendre loyalement, mais encore éviter ces annonces emphatiques, presque toujours trompeuses, qui peuvent induire en erreur l'homme de bonne foi, et donnent au libraire un vernis de charlatanisme ou d'ignorance, qui lui nuisent également.

On ne doit jamais vendre sans garantie à moins qu'on n'ait donné à cette clause toute la publicité possible, afin que personne ne puisse se plaindre de l'avoir ignorée; et l'on doit juger combien une pareille condition devra nuire à la vente, parceque les acquéreurs penseront, avec raison, que les ouvrages de cette bibliotheque sont tous défectueux ou imparfaits.

On ne doit donc faire aucune difficulté de reprendre un article, lorsqu'il y a quelque défaut qu'on n'avait pas apperçu, à moins qu'en annonçant, on n'eut prévenu qu'on le vendait sans aucune garantie.

Je sais que plusieurs Commissaires-Priseurs ont de la répugnance à adopter cette méthode qui est très gênante pour eux et les expose à commettre des erreurs, mais, d'après ce que je viens de dire, ils en sentiront la nécessité.

Autant on doit être loyal en reprenant les ouvrages défectueux, autant on doit se garder des piéges que tend la mauvaise foi. Il est des hommes

assez peu délicats, lorsqu'ils ont payé un ouvrage trop cher dans une vente, pour y chercher de très légers défauts pour avoir un prétexte de les rendre; il en est même qui mutilent un feuillet de l'ouvrage, ou font quelque tache pour qu'on ne puisse pas refuser de le reprendre.

Je pense donc qu'il serait utile de parler des causes qui peuvent seules donner le droit de rendre un ouvrage et des moyens d'empêcher qu'on ne pût en abuser.

L'usage veut qu'on accorde vingt-quatre heures à l'acquéreur pour collationner ses acquisitions, mais je voudrais, lorsqu'il s'agit d'un objet précieux, que cette collation se fit en présence du libraire

Voici les seules causes qui me semblent devoir légitimer le rapport d'un article.

1°. Lorsque le titre ou quelque feuillet manquent.

2°. Lorsqu'un feuillet est en partie déchiré, de manière qu'une portion de l'impression, quelque légère qu'elle soit, ait été emportée; cependant, dans les ouvrages chers et précieux, tout deffaut même léger peut autoriser à rendre lorsqu'on n'a pas averti.

3°. Lorsqu'un livre a été tellement rogné que le texte soit endomagé.

4°. Lorsqu'il est piqué de vers, surtout dans le texte.

5°. Lorsqu'il s'y trouve des taches d'huile, de graisse, de tabac etc.

6°. Lorsqu'il est mouillé ou attaqué de moisissure, quand même il n'y aurait que très peu de feuillets.

7° S'il y a une transposition dans les cahiers, quoique rien ne manque, parcequ'on est obligé de sacrifier la reliure pour la rétablir, ce qui diminue la grandeur des marges.

8°. Lorsque dans un exemplaire en grand papier, on trouve quelques feuillets en petit papier, ou bien un cahier de papier ordinaire, parmi le papier d'Hollande ou vélin.

9° Les notes marginales et les soulignures, soit au crayon, soit à l'encre.

CHAPITRE XII.

Du Systême de Divisions et de Subdivisions d'un Catalogue.

LE systême de divisions et subdivisions est un cadre dans lequel viennent se placer tous les ouvrages dont une bibliothéque est composée. C'est aux libraires de Paris que nous devons ce travail ingénieux et commode, qui met à portée d'embrasser d'un coup-d'œil tous les ouvrages qui traitent de la même matière. Jusques vers le commencement du siécle dernier, l'on avait suivi l'ordre des formats, qui obligeait de parcourir aumoins trois fois chaque classe, pour connaître ce que chacune d'elles contenait.

Notre systême actuel n'a pas encore été adopté par les étrangers qui continuent de suivre l'ordre des formats, et plusieurs libraires de province ont continué de suivre cette méthode plus commode pour eux. Le systême actuel n'a cependant pas eu l'assentiment général, même parmi ceux qui l'ont suivi. En 1776, M. Née-de-Larochelle fit paraître un catalogue disposé d'après un nouveau plan qu'il tenta de justifier dans une longue

préface ; mais cette innovation n'eut aucun succès et lui-même fut obligé de revenir à l'ancienne méthode.

On met d'abord, à chacune des cinq classes, en grandes capitales et en ligne perdue.

PREMIERE CLASSE.

Théologie.

Au dessous, en italique, chacune en son ordre les subdivisions suivantes.

Apparats et introductions à la lecture de l'Ecriture Sainte.

Traités de la lecture de l'Ecriture Sainte, de l'inspiration des livres sacrés.

Bibles Polyglottes.

Bibles Hébraïques et Orientales.

Bibles Grecques.

Bibles Latines.

Bibles en langues vulgaires et modernes.

Concordes des Évangiles et Dictionnaires de l'Ecriture Sainte.

Histoires et figures de la Bible.

Evangiles apocryphes.

Interpretes et Commentateurs.

Traités critiques des rites Judaïques.

Traités de la célébration des Conciles.

Collections de Conciles et Conciles généraux.

Conciles et Synodes nationaux de différens pays.

Traités de l'Office divin et des diverses cérémonies de l'Eglise.

Liturgies anciennes et modernes, livres d'Offices, etc.

Saints Peres Grecs et Latins, par ordre Chronologique.

Traités préparatoires de Théologie Scholastiques et Dogmatiques.

Traités de Dieu, des Anges, ses perfections et de ses attributs.

Traités des Anges, Démons et autres créatures.

Traités de la Grace, du Libre arbitre, de la Prédestination, etc.

Traités des vertus, des vices et des actions de l'homme.

Traités des Mystères.

Traités de la Vierge Marie, des Saints, de leur culte.

Traités de l'Eglise, des Conciles, du Pape, des traditions, etc.

Traités des Sacremens, des Indulgences, du Culte Religieux, des Superstitions, etc.

Traités des quatre fins de l'homme, de la mort, du Paradis, de l'Enfer, du Purgatoire, etc.

Melanges de Théologie Scholastique.

Théologie morale.

Traités généraux et préparatoires.

Traités de la Justice, des Jeux, Usure, Restitutions, etc.

Instructions pour les Confesseurs, les cas de conscience, Conférences, etc.

Catechismes et instructions sur le dogme et la morale.

Sermonaires.

Traités sur la science de la Chaire et collections de Sermons, Prones, etc.

Théologie Mystique.

Traités de l'Amour de Dieu et de l'Oraison.

Traités des perfections et de la pratique des vertus chrétiennes.

Théologie Polémique.

Introductions et traités généraux pour la défense de la Religion chrétienne.

Conférences, exhortations et traités de controverses entre les Catholiques et les Protestants.

Théologie Hétérodoxe.

Écrits des anciens réformateurs jusqu'au temps de Luther.

Écrits des Lutheriens, Calvinistes, Protestants.

Traités contre le Saint Siége, le Pape, la Hierarchie Ecclésiastique, les Dogmes, Cérémonies, la Messe et les Sacremens.

Traités des Conciliateurs, Sociniens, Quakers, Anabatistes, etc.

Traités qui contiennent des erreurs particulieres, Athées, Religion naturelle, Déisme, etc.

Théologie ancienne et moderne des Juifs, Gentils et Mahométans.

SECONDE CLASSE.

JURISPRUDENCE.

Droit Canonique.

Traités préparatoires, Droit canonique ancien, Capitulaires et collections.

Droit canonique nouveau,

Traités de la Hierarchie et de la puissance Ecclésiastique.

Traités des Hérétiques et de leurs punitions.

Traités du Célibat, de la tonsure des Pretres, des Bénéfices, Decimes, Pensions, etc. du Mariage, du Divorce, des Censures, etc.

Regles, Constitutions et Privilèges des Religieux et des Ordres Militaires.

Droit Civil.

Droit public de la nature et des gens, général et particulier.

Traité du droit Romain ancien et nouveau.

Droit Français.

Droit étranger de diverses nations.

TROISIEME CLASSE.

Sciences et Arts.

Philosophie.

Traités préparatoires et introductions à l'étude de la Philosophie.

Philosophes anciens, Grecs, Latins.

Philosophes modernes de toutes les nations.

Logique et *Dialectique.*

Morale.

Economie ou traités de l'éducation civile, des mœurs et des devoirs civils.

Politique.

Traités sur l'administration des Royaumes, Républiques, des Rois, des Princes, des Ambassadeurs, etc., de la Guerre et de la Paix, des Alliances, de la Politique, etc.

Métaphysique.

Traités généraux de Métaphysique; de Dieu, du Destin, de l'Ame et de ses opérations, des Esprits, de la Magie, des Démons, des Possédés, etc.

Physique.

Introductions et Traités généraux.

Traités de la pesanteur, du mouvement, du ciel, des astres, des Élémens, etc.

Traités de l'homme et de ses facultés, des animaux, etc.

Mélanges de Physique, dissertations, expériences, etc.

Histoire Naturelle

Introductions, Traités préparatoires, Histoire naturelle générale des auteurs anciens et modernes.

Histoire naturelle particulières des Élémens, Métaux, Minéraux, Eaux, Fleuves, Bains Minéraux, etc.

Traités de l'Agriculture.

Histoire générale des Plantes, Arbres, Fruits et Fleurs.

Histoire

Histoire naturelle des Quadrupedes, des Oiseaux, des Poissons, des Insectes, des Coquillages et Pétrifications.

Histoire naturelle des Monstres, Prodiges, Secrets et Merveilles de la nature, Collections et Cabinets des curiosités, Catalogues, etc.

Medecine.

Traités généraux, Dictionnaires, etc.

Médecins anciens et modernes.

Traités particuliers de Physiologie, Diœtetiques, de Pathologie et mélanges de Medecine.

Chirurgie.

Traités généraux, Institutions, Opérations etc.

Anatomie.

Traités généraux, Opuscules, Dissertations, Thèses, etc.

Pharmacie.

Pharmacopées, Traités des médicamens et de leur composition.

Chymie.

Traités généraux de Chymie, dissertations, Secrets, expériences etc.

Alchimie.

Traités généraux et particuliers, sur la Pierre philosophale, les Roze-Croix etc.

Mathématiques.

Traités généraux, Introduction, Cours etc.

Arithmétique, Algebre, Géométrie.

Astronomie en général et en particulier, de la Sphère, du Globe céleste, des Astres, Planetes, Etoiles, Cométes; du Calendrier etc.

Traités d'Astrologie, des Nativités, des Songes, Géomance, Chyromance, Prédictions etc.

Gnomonique.

Hydrographie et Navigation.

Optique.

Statique, Hydraulique et Méchanique.

Des instrumens de Mathématiques et de leurs constructions.

De la Musique et de l'Harmonie.

Arts.

Dictionnaires et traités généraux.

De la Mémoire naturelle et artificielle.

De l'Ecriture, des chiffres et des maniéres d'écrire sécretement.

De l'imprimerie.

Du Dessein, Peinture, Sculpture et gravure.

De l'Architecture civile, militaire et navale.

De l'art militaire, Tactique, Campemens, Armes, Machines, Artillerie, etc.

Des arts Pyrotechnique, Gymnastique, de la Lutte, de la Chasse, de la Pêche, etc.

Traités des jeux d'exercices et de divertissement, sauts, danses, escrime, etc.

Traités particuliers des arts méchaniques.

QUATRIÈME CLASSE.

Belles-Lettres.

Introductions et traités généraux, Cours etc.

Grammaires et Dictionnaires des langues anciennes, Hébraïque, Grecque, Latine etc.

Grammaires et Dictionnaires des langues modernes, Française, Italienne, Allemande, Anglaise, etc.

Grammaires et Dictionnaires des langues Orientales et Septentrionales.

Réthorique et Orateurs anciens et modernes.

Poëtique ancienne et moderne, Traités généraux et élémentaires.

Poëtes anciens Grecs et Latins.

Poëtes Latins modernes et Poëtes macaroniques

Poëtes comiques et tragiques anciens, Grecs et Latins.

Poëtes comiques et tragiques Latins modernes.

Poëtes Français, anciens et modernes suivant leur ordre chronologique.

Théatre Français.

Introduction et Traités généraux

Mystères, Farces, Sotties, Moralités.

Poëtes Français comiques et tragiques, suivant leur ordre chronologique.

Théâtre Italien et Opéra comique.

Théâtre de l'Opéra.

Poëtes Italiens, Allemands, Espagnols, Portuguais, Anglais etc.

Mythologie ancienne et moderne, Fables, Apologues etc.

Facéties, Plaisanteries, contes, Nouvelles etc.

Romans d'Amour, Moraux, Historiques, Allégoriques etc.

Romans de Chevalerie.

Philiologie.

Critiques généraux anciens et modernes.

Dissertations Philologiques, Critiques Allégoriques etc.

Traités critiques et apologétiques sur les prérogatives des deux séxes.

Sentences, Apophtêgmes, collections de bons mot et *Ana*.

Hyérogliphes, Emblêmes, Devises etc.

Polygraphes Français.

Polygraphes étrangers.

Dialogues et Mêlanges des auteurs anciens et modernes.

Épistolaires anciens et modernes Grecs et Latins etc.

Épostolaires Français.

Épistolaires étrangers.

CINQUIÈME CLASSE.

Histoire.

Introduction à l'étude de l'Histoire.

Géographie et Voyages.

Introduction et traités préparatoires.

Cosmographie ou description de l'Univers.

Géographes anciens et modernes, Grecs, Latins et Français.

Dictionnaires géographiques.

Atlas et cartes géographiques.

Collections de voyages et voyages autour du monde.

Voyages particuliers en diverses contrées.

Voyages particuliers en Europe.

Voyages en Asie. — En Affrique. — En Amérique.

Voyages imaginaires ou supposés.

Chronologie.

Introduction et traités généraux.

Histoire générale des Religions et des cérémonies de tous les Peuples.

Histoire particulière de l'Église chrétienne et des différentes nations en particulier.

Histoire de l'Église Romaine, des Conciles, des Papes, des Cardinaux etc.

Histoire des ordres Monastiques, Religieux et Militaires.

Histoire des Saints, Patriarches, etc. des Monastères, Reliques, Miracles etc.

Histoire des Héresies, Hérétiques, de l'Inquisition, des Francs-Maçons etc.

Histoire Profone ancienne.

Histoire des Juifs et des Hébreux.

Histoire des Monarchies anciennes.

Histoire Bizantine.

Histoire moderne.

Histoire de l'Italie, des Etats qui y sont compris et des Isles voisines.

Histoire de France.

Introduction et traités généraux, Histoire des Celtes, Gaulois, Francs etc.

Histoire générale et Chroniques.

Histoire particulière des règnes des Rois depuis Pharamond jusqu'à nos jours, par ordre chronol.

Histoire anecdotique et mem. particuliers.

Histoire des villes et provinces.

Mélanges sur l'histoire de France, extraits, récueils, collection d'actes, etc.

Histoire des États généraux, Dignités, Offices, Cérémonies, etc.

Histoire Étrangère.

Histoire générale et particulière d'Allemagne et des anciens Peuples de cette contrée, des Empereurs, etc.

Histoire particulière des contrées d'Allemagne, des Cercles, Electeurs, de Prusse, Saxe etc.

Histoire des Pays-Bas, Hollande, Belgique etc.

Histoire des Suisses et Pays confédérés.

Histoire générale et particulière d'Espagne.

Histoire de Portugal.

Histoire d'Angleterre, d'Irlande et d'Écosse.

Histoire des pays Septentrionaux ; Suéde, Dannemarck, Pologne, Russie, Hongrie etc.

Histoire des Etats situés en Asie.

Histoire générale des Sarrasins, des Arabes, des Turcs, etc.

Histoire de la Syrie, de la Palestine, de la Gréce etc.

Histoire de la Perse, la Géorgie etc.

Histoire des Indes Orientales, du Mogol, du

Bengale, des Isles de la mer de l'Inde etc.

Histoire de la Chine, de la Tartarie, du Japon

Histoire de l'Affrique.

Histoire de l'Egypte.

Histoire des divers états de Barbarie, Tunis, Fez, Maroc, etc.

Histoire d'Ethiopie, d'Abyssinie etc.

Histoire de l'Amérique méridionale et septentr.

Histoire des Etats-Unis, du Canada, etc.

Histoire du Pérou, du Méxique, la Guyane etc.

Histoire Héraldique et Généalogique.

Antiquités.

Rites et cérémonies religieuses des anciens peuples.

Histoire lapidaire, inscriptions et marbres antiques.

Histoire Métallique ou Médailles et Monnoies anciennes et modernes, Poids, Mesures etc.

Fragmens d'Antiquités, Pierres gravées, Cachets Lampes etc.

Collections d'Antiquités, Dissertations, Cabinets, Galleries, Musées etc.

Histoire Littéraire.

Histoire des Lettres, des Langues, des Sciences et des Arts.

Histoire des Académies, Universités, Sociétés-

Littéraires, et leurs Mémoires.

Traités élémentaires de la connaissance des Livres et des Bibliothéques.

Bibliographes généraux.

Bibliographes périodiques, ou Journaux.

Bibliographes Ecclésiastiques.

Bibliographes simples, ou Catalogues de Bibliothéques.

Vies des hommes Illustres.

Vie des Hommes illustres anciens Grecs et Romains.

Vies des Hommes illustres modernes, selon les nations, les temps où ils ont vécu, et les Sciences qu'ils ont cultivées.

Extraits historiques et Dictionnaires.

Diverses collections extraites des Auteurs anciens et modernes.

Dictionnaires Historiques.

J'ai réuni dans le même *alinéa* plusieurs articles qu'il est quelques fois nécessaire de séparer, et j'en ai indiqué qui peuvent devenir inutiles, lorsque la bibliothéque ne contient aucun ouvrage qui appartienne à cette subdivision, ou du moins trop peu pour mériter un titre séparé. Le bon-sens indiquera suffisament ce qu'on doit faire.

TABLE

Des abbréviations les plus usitées dans les Catalogues, pour indiquer les conditions.

On se sert dans les Catalogues, de diverses abbréviations pour désigner les formats, les qualités et la condition d'un ouvrage. Comme ces abbréviations ne sont pas connues de tout le monde, et qu'un assez grand nombre de personnes se trouvent embarrassées pour les expliquer; j'ai pensé qu'il leur serait agréable d'en avoir ici l'explication.

in-fol.	in-folio.
in-4	in-quarto.
in-8	in-octavo.
in-12	in-douze.
in-16	in-seize.
in-18	in-dix-huit.
in-24	in-vingt-quatre.
in-32	in-trente-deux.
ch. mag.	chartâ magnâ.
g^d pap.	grand papier.
pap. d'l	papier d'hollande.
pap. v^e	papier velin.
fig.	figures.
l. r.	lavé réglé.
fil.	filets.
d. s. t	doré sur tranche.
t. d.	tranche dorée.

dent.	dentelle.
m. r.	maroquin rouge.
m. viol.	maroquin violet.
m. v.	maroquin verd.
m. bl.	maroquin bleu.
m. cit.	maroquin citron.
m. à comp.	maroquin à compartimens.
do. de m.	doublé de maroquin.
do. de tab.	doublé de tabis.
vel.	velin.
vel. d'holl.	velin d'hollande.
parch.	parchemin.
v. m.	veau marbré.
v. f.	veau fauve.
v. ecc.	veau eccaillé.
v. jasp.	veau jaspé.
v. m. all.	veau marbre allemand.
cuir de rus.	cuir de russie.
p. de truye.	peau de truye.
bas.	basanne.
d. rel.	demie reliure.
cart.	cartonné.
br.	broché.

Un mot sur les Manuscrits.

Je n'ai pas voulu parler des Manuscrits dans le courant de cet ouvrage, les connaissances qu'ils exigent, different essentiellement de celles qui sont nécessaires pour les Livres. Les manuscrits, par leur nature, sont des objets uniques, qui ne sont point susceptibles de comparaison, parce-

qu'il ne s'en trouve jamais deux tellement semblables, qu'on ne puisse facilement les distinguer.

Un Manuscrit peut être exécuté sur papier, sur vélin, sur écorce, sur une étoffe de soye, sur bois, etc. Il est précieux par son ancienneté, lorsqu'il remonte audelà du XIIe. siécle ; par la beauté de son exécution, s'il est enrichi de peintures, ou écrit par un Calcographe habile. Il est encore digne de considération, lorsqu'il traitte un sujet intéressant et qu'il n'a pas été imprimé ; ou bien enfin, lorsqu'il est de la main d'un auteur célébre, quand même il aurait été imprimé.

Il suffit pour les apprécier, de pouvoir déterminer le siécle auquel ils appartiennent, ce qui demande une étude particulière et la connaissance approfondie des anciennnes écritures. Il faut encore bien examiner leur dégré de conservation, s'ils sont complets ; et dans le cas où il y aurait des miniatures ou des ornemens autour des pages comme cela est presque toujours, juger du dégré de talent de l'artiste, et du prix que cela ajoute à l'ouvrage.

Ceux qui voudront acquérir les connaissances nécessaires pour bien réussir à cet examen, doivent étudier l'ouvrage intitulé l'Art de vérifier les Dates, et le traité de Diplomatique, par les Religieux Bénédictins.

FIN

TRAITÉ
ÉLÉMENTAIRE
DE
BIBLIOGRAPHIE.

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE DE BIBLIOGRAPHIE,

83767

CONTENANT la manière de faire les Inventaires, les Prisées, les Ventes publiques et de classer les Catalogues.

Les bâses d'une bonne Bibliothéque, et la manière d'apprécier les livres rares et précieux.

Ouvrage utile à tous les Bibliographes, et particulièrement aux Bibliothécaires et aux Libraires qui commencent.

Pouvant servir d'introduction à toutes les Bibliographies qui ont paru jusqu'à ce jour.

PAR M. S. BOULARD, Imprimeur-Libraire.

SECONDE PARTIE.

A PARIS

CHEZ BOULARD, Libraire, Rue des Lombards, près celle de la vieille Monnaye.

AN XIII. (1805)

TRAITÉ ÉLÉMENTAIRE

DE

BIBLIOGRAPHIE.

SECONDE PARTIE

CHAPITRE QUATORZE.

Réflexions sur la formation des anciennes Bibliothèques et sur quelques modernes.

DANS les Chapitres précédents j'ai traité de la Bibliographie en général et des opérations mécaniques qu'exigent la place de Bibliothécaire et la profession de Libraire, dans ceux qui vont suivre, je parlerai de la partie ancienne, de celle qui demande le plus d'études et de connaissances.

Il en faudrait beaucoup plus que je n'en possède pour traiter cette matière à fond, surtout, d'après les ouvrages profonds et lumineux qui ont paru sur chacune des parties de cette science; mais je réclame la même indulgence pour cette suite, dont on a bien voulu user pour le commence-

ment : je n'y attache pas plus de prétentions et mon intention a été de réunir dans un seul et même cadre, une infinité de choses utiles ou agréables, qui se trouvent disséminées dans un assez grand nombres de volumes.

J'ai voulu aussi ménager la peine de ceux qui ne peuvent pas sacrifier beaucoup de tems à parcourir les anciens auteurs, et auxquels la langue latine, dans laquelle plusieurs ont été écrits, n'est pas très familière.

Au reste, je ne prétends pas faire un mystère des sources dans lesquelles j'ai puisé, parceque je n'ai pas fait de citation, pour ne pas allonger cet ouvrage ; mais aussi je n'ai rien annoncé que je n'aye vérifié moi-même, ou qui ne soit appuyé sur l'autorité d'Auteurs recommandables.

Pour les Bibliothéques célébres j'ai consulté, le P. Jacob, Lomeyer, Lonicerus, J. Maderus *Alias* Schmidt, etc.

Pour l'origine de l'imprimerie, les usages des premiers imprimeurs et les recherches sur les anciennes éditions : Prosper Marchand avec le supplément, Malingkroot, J. Mentel, Maittaire Meerman, Fournier, Boxhorn, Struvius, Cheviller, David Clément, Lacaille, la Bibliographie de Debure, le *Catalogus librorum ab inventâ typographiâ* du savant abbé Laire, le catalogue de

Lavallière de 1783, celui de Crevenna, etc.

Avant d'entrer en matiére, il est nécéssaire de jetter un coup d'œil sur l'état où se trouvaient les sciences avant l'invention de l'imprimerie pour juger à quel point elle a influé sur les progrès qu'elles ont fait depuis.

Personne n'ignore que le clergé seul, pendant plusieurs siécles, était dépositaire de toutes les lumiéres ; que la noblesse, entièrement occupée des armes, méprisait ceux qui ne suivaient pas la même carrière ; qu'en France on trouve un grand nombres d'actes importans, dans lesquels les hommes les plus puissans déclaraient ne savoir signer, attendu leur qualité de Gentilhomme, et l'on sait qu'en Angleterre, on fut obligé d'accorder de trés grands privilèges à ceux qui apprendraient à lire et à écrire. On appellait *Bénéfice de Clergie* ; celui qui ordonnait qu'on ne pourrait en certains cas, condamner à mort, le Gentilhomme qui prouverait savoir lire et écrire.

Quant aux Bourgeois il n'y avait que ceux qui jouissaient d'une grande fortune qui pussent faire les dépenses nécessaires pour s'instruire, ou ceux que le Clergé séculier et régulier destinait à être admis dans son corps.

Heureusement il se trouvait de temps en tems des Souverains, et même des particuliers riches,

qui protégaient et encourageaient les sciences ; soit en réunissant dans un même local un grand nombre d'auteurs dont ils abandonnaient la jouissance aux hommes studieux, soit en établissant des cours gratuits, aux quels on admettait un certain nombre d'élèves.

Cet encouragement était déja bien important ; mais il ne suffisait pas. Les Universités étaient en petit nombre et les Villes du second ordre étaient privées de tous les moyens d'instruction qui pouvaient les conduire à des connaissances plus relevées que celles de lire et écrire seulement. On fonda des places gratuites sous le nom de *Bourses*, et chaque Evêque choisissait parmi les jeunes gens de son Diocèse ceux qui annonçaient le plus d'aptitude aux sciences pour les faire jouir de ce bienfait.

Les Moines de leur côté attiraient dans leurs Monastères ceux qu'ils présumaient devoir faire des progrès rapides et ils leurs procuraient tous les secours que leurs richesses immenses les mettaient à même de réunir c'est de leur sein que sont sortis la plupart des écrivains qui ont travaillé aux ouvrages volumineux, jusqu'à l'époque de l'invention de l'Imprimerie.

Chez tous les peuples anciens, c'étaient les Prêtres qui étaient les dépositaires de toutes les

sciences, et ils en étaient si jaloux, qu'ils ne les communiquaient qu'à un petit nombre d'hommes pris dans leur sein ; ils avaient même adopté un langage et une écriture particulière, pour que le peuple ne pût jamais y participer.

Les grecs furent le premier peuple qui s'affranchit de cette dépendance, et leurs Prêtres n'étaient que les conservateurs des dépots littéraires, qu'il était libre à tout le monde de consulter : mais le desir de pénétrer les mystères dont les prêtres Egyptiens enveloppaient leurs connaissances, la célébrité que ces mystères leur avaient acquise ; peut-être même le désir que les Souverains avaient de s'affranchir du joug des prêtres, en accordant une protection éclatante aux savans, quelle que fut leur nation, engagèrent Platon et presque tous les hommes célèbres de la Grèce à voyager en Egypte, et à se faire initier aux différens mystères qui leurs donnaient la clef des sciences des prêtres de ces contrées.

A mesure que les savans écrivaient, on recueillait avec avidité les traités sortis de leur plume, les Souverains en faisaient faire des copies qu'ils réunissaient dans un même lieu, et ce dépôt prit le nom de *Bibliothéque*.

Les Egyptiens, les Hébreux, les Perses, possédaient de ces Bibliothéques qui étaient regar-

dées comme des lieux sacrés, parceque les écrits religieux en faisaient la base, et l'on n'en accordait l'entrée aux étrangers qu'avec beaucoup de difficultés et de cérémonies. Peu-à-peu on devint moins difficultueux et l'on établit des Bibliothèques publiques à l'usage de tous ceux qui voudraient s'instruire.

Ce fut Ptolomée Philadelphe, au rapport de Strabon, qui conçut le 1er. et exécuta le dessein de former un dépôt de tous les ouvrages alors existans ; et ce fut d'après les conseils du célèbre Aristote, dans le voyage qu'il fit en Egypte. Cette Bibliothéque fut d'abord placée dans le Temple de Serapis, sous la garde des prêtres de ce dieu ; mais peu d'années après le Temple ayant été réduit en cendres, ce Prince ne voulut plus se fier à eux pour la garde de ses Livres. Il se procura de nouvelles copies des ouvrages, fit bâtir un local exprès pour les y disposer, et en confia le soin à Demetrius de Phalère, originaire d'Athènes, disciple de Théophraste.

Aristote en mourant, avait légué à ce dernier ses manuscrits, dont Ptolomée fit peu de tems après l'acquisition pour enrichir sa Bibliothéque.

La fameuse Cléopatre, qui aimait les Lettres et protégait les savans, fit faire des réparations

considérables aux bâtimens de ce dépôt qu'elle augmenta d'une quantité considérable d'ouvrages nouveaux ; mais ayant pris parti en faveur de Pompée contre Jules-Cesar son concurrent, celui-ci vint mettre le siège devant Alexandrie, la prit et la Bibliothèque fut en partie détruite et dispersée par les Soldats du vainqueur, 224 ans après sa fondation.

Cependant elle ne tarda pas à être rétablie par les soins de ceux qui lui succedèrent et elle fut portée à un tel dégré de splendeur, qu'elle était la plus nombreuse dont l'histoire fasse mention, puisqu'elle contenait environ 700 mille volumes lorsqu'elle fut détruite par les Sarrasins, comme je l'ai dit dans un autre endroit.

Alexandrie n'était pas la seule ville de l'Orient qui possédait une Bibliothèque; toutes les grandes villes de la Grèce, Athènes, Thèbes, Ephèse, Corinthe, etc. en avaient qui, sans être aussi nombreuses, n'étaient pas à mépriser.

Constantinople en possédait une de 120 mille volumes, formée ou du moins enrichie par Constantin, parmi lesquels il y en avait un grand nombre exécutés avec une magnificence surprenante. Si nous en croyons Baudier, dans sa description du Sérail, le Grand-Seigneur en possède cent-vingt ayant appartenu à ce Prince, qui sont

d'une grandeur et d'une magnificence qui surpasse toute croyance, parmi lesquels il y en a plusieurs entièrement écrits en lettres d'or et dont les couvertures sont enrichies de pierreries. Il ajoute que les Turcs, malgré leur antipathie pour les Sciences en sont si jaloux, qu'on ne permet à personne de les voir, et qu'ils sont placés dans l'intérieur du Sérail dans l'appartement du Sultan.

Saldenus dit que cette Bibliothéque possède un manuscrit unique dans son espéce. Ce sont les Œuvres d'Homère écrites sur un intestin de Serpent, (*Intestinum Draconis*) de 120 pieds de long.

Zonarre, dans ses annales, rapporte que la Bibliothéque des Empereurs Grecs, placée alors à Andrinople, fut détruite et dispersée en partie dans une révolte des habitans contre Basilisce qui régnait alors.

Almanzor le grand, roi d'Arabie et d'une grande partie de l'Affrique, protégait les savans et aimait les Lettres ; il avait rasssemblé une collection de 55722 volumes, qui devinrent la proye des Espagnols, lorsqu'ils firent la conquête d'une partie de ses États; mais il n'y en eut qu'une legère portion qui resta en Espagne, le reste fut dispersé et vendu aux étrangers, surtout au roi d'Ethyo-

pie, qui avait envoyé des hommes chargés de les acheter à tout prix.

Si nous en croyons les voyageurs modernes, ce goût s'est conservé chez les Souverains de l'Orient qui n'ont pas embrassé le mahométisme et si l'on ajoutait foi au rapport de quelques uns, les richesses qu'ils possedent en ce genre surpassent toute croyance, toute possibilité même.

L'un d'eux, Louis Urreta, Espagnol de nation, affirme avoir vu dans le Monastère de Sainte-Croix, au mont Amara en Ethyopie, trois Bibliothéques qui renferment *Dix millions cent mille* volumes. Certainement le Traducteur s'est trompé en ajoutant dix millions aux cent mille volumes, puisque ce dernier nombre semble déja susceptible d'éxagération de plus des trois quarts, ce qui est encore bien considérable pour un couvent de ce pays.

Rome, devenue par ses conquêtes le centre des arts et des sciences, en dépouillant les nations vaincues de leurs chef-d'œuvres, ne négligea pas leurs Bibliothéques: Asinius Pollio qui demeurait sur le Mont Aventin, en avait réuni une très nombreuse qu'il rendit publique à la sollicitation d'Auguste dont il était le favori.

Avant lui, Paulus Emilius, homme aussi distingué par sa naissance que par son savoir, avait

ouvert la sienne aux savans qui voulaient la consulter. Ce fut le premier établissement de ce genre qu'on vit à Rome.

L'avantage que les sciences retirérent de ce bienfait engagea l'empereur à en établir deux autres en divers quartiers, et son exemple fut si efficace, qu'un grand nombre de personnes s'empresserent de rendre le même service au public ; tellement que sous le regne de Constantin, on comptait dans Rome plus de trente établissemens de ce genre.

Serenus Psammonicus légua sa Bibliothéque composée de 60,000 vol. à l'Empereur Gordien le jeune, qui en fit une Bibliothéque publique.

L'Empereur Théodose le jeune avait rassemblé jusqu'à 120,000 volumes et Pamphilius Martyr, qui n'était qu'un simple particulier, en possédait plus de 30,000.

Cette multiplicité de volumes surprend, lorsqu'on réfléchit au tems qu'un homme employait à copier et à embellir un manuscrit ; cependant on ne peut pas nier qu'ils ne fussent trés multipliés dans les tems les plus reculés, puisque la ville d'Herculanum, qui étoit peu considérable, en possédait une si grande quantité, si nous en jugeons par ceux qu'on y découvre, et qui ne sont probablement qu'une très petite partie de

ceux qui y étaient lorsqu'elle fut engloutie par le Vésuve.

Il ne faut cependant pas croire que chacun de ces manuscrits fut composé d'un nombre considérable de feuillets, à peu prés comme on en agit aujourd'hui : dans ce tems-là, chaque partie d'un ouvrage formait un volume, et cette opinion paraîtra plus vraisemblable, lorsqu'on saura que Mercurius Trismegiste avait écrit 6,500 volumes, Didius Alexandrinus, le grammairien, 3,500, Origene environ 6,000, etc.

Dans des siécles moins reculés, on trouve encore des exemples de Bibliothéques très volumineuses, l'Empereur Maximilien 1er. avait rassemblé 50,000 volumes.

Le savant Alde Manuce légua la sienne, composé de 80,000 volumes, à l'université de Pise pour y établir une Bibliothéque publique.

Dans le siécle dernier, un Duc de Brunswick, homme passionné pour les sciences, avait acquis 160,000 volumes ; mais ce qu'il y a de plus surprennant, c'est qu'il en fit lui même le catalogue et l'arrangement, sans vouloir être aidé de personne.

Je ne parlerai pas de celles des principales Villes de l'Europe ; on connaît l'importance de celles du Vatican, de Venise, de Florence, de la

Bibliothéque ambroisienne de Milan, de celle de l'Escurial à Madrid, de celle de l'Empereur à Vienne, etc. ; mais je me permettrai de dire un mot des richesses littéraires de la France et surtout de la Bibliothéque Impériale de Paris.

Cette ville possédait avant la révolution une quantité de Bibliothéques considérables soit publiques, soit particulières ; parmi lesquelles on distinguait celle Mazarine, de St. Germain-des-Près, de Ste. Genevieve, de St. Victor, des Avocats, de la Doctrine Chrétienne, de la Ville, de l'Université, de la Sorbonne, de la Faculté de Médecine, des Augustins, de Soubise etc; on en comptait plus de trente où l'homme studieux pouvait se procurer les secours dont-il avait besoin quoiqu'il y en eut parmi elles plusieurs dont on ne devait l'usage qu'à la complaisance des possesseurs.

La Révolution en a réduit le nombre, mais les ressources des hommes laborieux ont trouvé un accroissement, dans l'honnêteté avec laquelle les chefs de celles qui ont été conservées, se prêtent à ce qui peut leur être agréable et utile.

La Bibliothéque Impériale, telle qu'elle est aujourd'hui, est peut-être la plus belle, la plus nombreuse et la plus précieuse qui ait jamais existé, soit par la rareté et la belle condition des volu-

mes qui la composent ; soit par la quantité prodigieuse de manuscrits, recommandables par leur antiquité ou la magnificence de leur exécution, soit par la collection des Estampes qui s'y trouve annexée, soit, enfin, par celles des antiques et des Médailles, qui mettent à même de vérifier l'exactitude de ceux qui ont écrit sur cette matière, sans sortir du même local.

Les bases de cette Bibliothèque sont très anciennes, puisqu'en 1373, Charles V qui protégeait les lettres, en fit faire un inventaire d'après lequel on sait qu'elle renfermait à cette époque 910 volumes.

On sait encore que Louis XI l'enrichit de plusieurs objets curieux ; et qu'entr'autres ; voulant avoir une copie des ouvrages du médecin arabe Rhasis, qui se trouvait dans la Bibliothèque de l'Ecole de Médecine, il consentit à donner son argenterie pour servir de caution qu'il les ferait réintégrer dans la Bibliothèque ; ses successeurs témoignerent le même zéle pour l'enrichir.

Dès l'origine, elle était placée dans une des tours du Louvre, que l'on appellait *Tour de la Librairie*, et elle était sous la garde d'Et. Mallet, valet de chambre du Roi jusqu'en 1410 : ce fut Ant. Des-Essarts, garde des deniers de l'Epargne, qui lui succéda.

L'envahissement du Royaume par les Anglais, donna la facilité au duc de Betfort, qui en était le régent, de faire l'acquisition de cette Bibliothéque qu'il fit transporter en Angleterre, moyennant 1,200 livres.

Peu d'années après, Louis XI la rétablit et nomma pour conservateur Laur. Palmier, et Charles VIII y joignit les livres qu'il avait apportés de Naples dont il avait fait la conquête.

Vers 1500, Charles d'Orléans voulut former une Bibliothéque dans le chateau de Blois, et il y rassembla 65 volumes, qui peu de temps après furent apportés à Paris par ordre de Louis XII et réunis à la Bibliothéque du Louvre, qui reçut encore un accroissement plus considérable par les livres qu'il avait enlevés à Pavie, et par l'acquisition de ceux de Petrarque et ceux de Louis de la Gruthuse, Flamand, qui possédait une collection nombreuse pour ce temps-là.

Les possesseurs du chateau de Blois y avaient rassemblé de nouveau une Bibliothéque composée de 1880 volumes, dont François Ier. ordonna la réunion à celle de Fontainebleau, à laquelle il voulait donner toute la splendeur dont elle était susceptible.

En 1595, Henri IV fit apporter à Paris cette Bibliothéque et celles qui se trouvaient éparses

dans les différentes Maisons Royales ; elles furent déposées dans le collège de Clermont, et on y réunit celle de Catherine de Médicis, composée de800 volumes, dont on fit l'acquisition moyennant 5400 écus.

En 1604, elle fut transférée dans une des salles des Cordelliers, et peu après, dans une grande maison qui leur appartenait, rue de La Harpe, près St. Côme ; l'inventaire en fut fait, et elle comprennait 16,746 volumes.

En 1664, M. de Colbert la fit transporter rue Vivienne, et d'après l'état fait en 1659, elle était composée de 10,542 manuscrits, et de 40,000 vol. imprimés.

La Bibliothéque recevant tous les jours de nouvelles richesses, et s'accroissant avec une rapidité extraordinaire, soit par l'acquisition de cabinets considérables, soit par les présens qui arrivaient de toutes les parties du monde, le local se trouva beaucoup trop petit pour la contenir ; et Mr. Bignon qui avait succédé dans la place de Bibliothécaire à Mr. de Louvois, la fit transporter rue de Richelieu dans le superbe local qu'elle occupe ; mais, qui, devenu lui-même trop étroit pour contenir tant de richesses, nécessite encore sa translation dans un lieu plus étendu et plus digne d'elle.

Le Héros qui gouverne la France, qui a tant

contribué par ses conquêtes à la mettre audessus de tout ce qui peut exister en ce genre, fait terminer une aîle du Louvre où elle pourra recevoir tout le développement dont-elle est susceptible.

La place de Bibliothécaire n'était accordée qu'à un homme de lettres du premier mérite, et il prêtait entre les mains de la chambre des comptes, le serment de conserver fidèlement le dépôt qu'on lui confiait, et de garder le secret sur ce qu'il contenait; sûrement, par ce qu'on y plaçait des actes précieux pour le gouvernement, tels que, les Traités de Paix, les Contrats de Mariage des fils des Rois, etc.

Parmi ceux qui occupaient cette place, on remarque surtout, Gl. Budé, qui portait le titre de maître de la Librairie du Roi, Duchastel, Evêque de Tulles, Jaques Amiot, Aug. de Thou, Isaac Casaubon, etc.

Ce fut Henry II qui par une ordonnance de 1556, voulut que les libraires, imprimeurs et éditeurs d'ouvrages pour lesquels ils demanderaient un privilége, seraient obligés d'en déposer un exemplaire à la Bibliothéque Royale, imprimé sur vélin et proprement relié, cette ordonnance fut souvent renouvellée: dans la suite on dispensa de fournir l'exemplaire sur vélin, mais, on devait en donner six, dont deux pour la Bibliothéque Royale.

CHAPITRE

CHAPITRE XV.

Du soin qu'on doit avoir d'une Bibliothéque et de son emplacement.

Le local dans lequel on veut placer sa Bibliothéque doit jouir d'un beau jour, être exempt de toute humidité et tenu très proprement. Je préférais un 1er et même un étage plus élévé à un rez-de-chaussée, il faut éviter surtout le voisinage d'un reservoir.

Les livres ont trois ennemis principaux ; les vers dont il est assez difficile de les garantir, l'humidité qui attaque peu-à-peu les feuillets et finit par les gâter entièrement, et les rats, qui aiment beaucoup à les ronger.

Une propreté recherchée, le soin de battre au moins deux ou trois fois par an, les volumes, en les frappant fortement l'un contre l'autre; et principalement, la qualité du bois dont la Bibliothéque est faite, contribuent à les préserver des vers.

Les odeurs fortes et surtout celle du cuir de Russie, non seulement les garantissent, mais encore suffisent souvent pour préserver tous ceux qui les environnent. Je conseillerais donc pour une Bibliothéque précieuse, de faire les tablettes

en bois de cèdre, ou du moins en chêne bien sec et très sain, de faire relier un certain nombre de volumes en cuir de Russie pour les placer ça et là, et de mettre des rognures de ce cuir en divers endroits dans le fond des tablettes.

On les préserve de l'humidité, toujours à craindre en certains temps de l'année, en ayant soin de laisser une libre circulation à l'air entre le corps de tablettes et le mur : et si l'on veut éviter toute crainte à cet égard, en faisant donner au mur deux ou trois couches à l'huile bouillante, ce qui empêche les murs de suer.

Il faut avoir soin de donner de l'air à la pièce, aussi souvent que le tems est beau, et alors on ouvre les battans des armoires pour que l'air puisse se renouveller ; mais il faut éviter de les laisser ouvertes le soir, parceque les papillons pourraient s'y introduire et y déposer leurs œufs qui produisent des vers.

Il ne faut y employer non plus aucune espèce de lainages, par la même raison.

La poussière est redoutable, parce qu'elle peut aussi favoriser la multiplication des insectes, mais surtout, parce qu'elle ternit les reliures et leur enlève la fraicheur ; il est facile de s'en garantir au moyen d'armoires bien fermées, et de la précaution, que j'ai indiqué, de les battre souvent,

et même de les essuyer légèrement avec un linge bien doux.

Quand aux rats, ils ne sont dangereux que pour les personnes qui ne veulent prendre aucunes précautions, ou seulement dans les endroits peu fréquentés et dans les magasins où l'on dépose les livres en tas. Je dois prévenir que cet animal s'attache rarement à ronger, lorsqu'il trouve suffisament à boire ; c'est une expérience que tonts les grands Libraires confirmeront.

Un fléau qui n'est pas moins à craindre, est la manie des emprunteurs de livres. Je ne prétends pas qu'on ne doive pas en prêter ; c'est un service qu'on ne peut pas refuser à un ami, je le sais, mais on ne doit le faire qu'avec de grandes précautions parce que c'est la chose qui se perd le plus facilement et qu'on vole sans aucun scrupule.

Il est donc nécessaire de prêter difficilement, de ne le faire qu'à des gens très propres, qui en ayent le plus grand soin et surtout qui n'oublient pas de les rendre et de les conserevr tant intérieurement qu'extérieurement.

J'ai connu un homme, riche et généreux, mais qui aimait ses livres par dessus toutes choses ; lorsqu'on lui demandait un ouvrage de sa Bibliothéque, il ne le refusait pas ; mais il exigeait qu'on signât son nom sur une carte, et qu'on la

mit à la place du livre emprunté, avec un louis sur la carte, qu'on reprenait en le rapportant; peu-à peu on ne lui en demanda plus.

On ne saurait trop mettre de soin à la préserver du feu, qui peut en un instant détruire le fruit de plusieurs années de travaux et de dépenses.

Le savant Urceus Codrus, travaillait dans une pièce peu éclairée, et il avait inscrit sur sa porte : *Studia lucernam, bene olentia olent.* Un jour obligé de sortir pour affaires, il oublia d'éteindre sa lampe, et lorsqu'il rentra chez lui, le feu avait consumé tout le produit de ses veilles.

CHAPITRE XVI.

De l'Invention et des Premières Tentatives de l'Imprimerie.

Malgré le peu de temps qui s'est écoulé depuis l'invention de l'Imprimerie, jusqu'à celui où les premiers écrivains ont parlé sur cette matière, il regne beaucoup d'obscurité et même de contradictions dans leurs écrits.

Les uns en attribuent l'honneur à la ville de

Strasbourg, d'autres à Mayence, d'autres enfin à Harlem. Dix autres Villes, savoir : Dordrecht, Rome, Boulogne, Venise, Feltri, Augsbourg, Nuremberg, Basle, Russembourg et Lubeck ont, aussi formé des prétentions, sans qu'on voie sur quelles raisons plausibles elles pouvaient les appuyer.

Harlem, seul, paraît combattre sans désavantage, et si elle n'obtient pas la primauté, il faut du moins convenir qu'elle produit en sa faveur des titres qui peuvent la faire croire contemporaine de Mayence et Strasbourg.

Les Partisans d'Harlem rapportent que Laurent Coster, Bourgeois de cette ville, avait déja gravé quelques ouvrages en bois, vers 1440 ou 45, qu'il avait à son service un nommé Jean Schoeffer de Mayence, auquel il avait confié son secret, et que ce Schoeffer saisit le moment ou Coster avec toute sa famille étaient allés à la Messe de minuit, un jour de Noël, pour s'enfuir avec le secret et une partie des ustensiles qui servaient à en faire usage.

Quand à l'objection tirée de l'impossibilité d'enlever les ustensiles, elle ne m'arrêterait pas, puisqu'ils n'étaient surement ni aussi volumineux, ni aussi compliqués qu'ils le sont à présent. On gravait les planches sur bois et on les imprimait par

le moyen d'un Frottoir, comme on en voit des exemples dans les ouvrages de ce temps, ainsi tout se réduisait aux outils de Graveur et très peu d'autres choses que Schoeffer se serait bien donné garde d'enlever, puisqu'il pouvait aisément en faire fabriquer de semblables.

On cite une plainte de Coster aux Magistrats d'Harlem sur ce vol ; à l'appui de ce fait, je vais ajouter deux témoignage, qui s'ils étaient bien prouvés, seraient d'un grand poids.

Le premier est celui de Rugersius, qui affirme avoir vu un Donnat imprimé à Mayence en 1450, sur lequel était une note manuscrite du temps même, ou il était dit que ce Donnat avait été fait d'après un autre précedement imprimé en Hollande.

Le second est celui du savant Abbé Laire, qui dit avoir lu une autre note écrite sur un exemplaire d'un ouvrage imprimé à Gand en 1473, où il était dit que l'Imprimerie était connue en cette Ville avant 1450.

On pourrait encore citer à l'appui, la démarche que les Anglais firent en 1459 auprès de Laurent Coster, pour attirer chez eux l'invention de cet art.

Sans me permettre d'émettre mon opinion je vais actuellement parler de Strasbourg et de

Mayence. Vers 1440, le nommé Jean Vanjungen, plus connu sous le nom de Guttemberg sa patrie, Bourgeois domicilié à Strasbourg, fit divers essais pour parvenir à imiter les manuscrits d'une manière plus expéditive et il pensa que la gravure sur bois pouvait le conduire à ce but.

L'on prétend qu'il réussit à faire des Syllabaires pour les premières écoles; mais sa fortune n'étant pas assez considérable pour soutenir cette entreprise qui pouvait le ruiner, il chercha des associés qui voulussent lui avancer les fonds nécessaires; cependant comme il voulait rester maître de son secret, il ne trouva personne qui voulut en courir les risques.

Ne trouvant pas dans son pays les secours dont il ne pouvait se passer, il prit la resolution d'aller à Mayence, Ville riche et commerçante qui lui offrait des chances plus avantageuses. Probablement il n'aurait pas mieux réussi, s'il n'avait enfin pris le parti de s'ouvrir entiérement à Jean Fust, homme riche et en état de faire les avances. Ces deux hommes s'associèrent un Jean de Medembach, Bourgeois de la même Ville; mais dont on ne trouve le nom sur aucune souscription de leurs ouvrages; on trouve seulement le même nom sur la liste des Imprimeurs de cette ville en 1491.

Quoiqu'il en soit, leurs travaux se réduisirent à peu de choses pendant les huit ou dix premières années. Des Abécédaires pour les premières écoles, le *Donat* qui est une grammaire latine, le *Catholicon J. Januensis*, qui est un Vocabulaire; *Breviarium*, *Confessionalia*, *Ars mémorandi per figuras evangelistarum*, *Ars moriendi*, *Speculum humanæ salutis*, *Psalterium Davidis*, sont à peu près les seuls ouvrages qu'on connaisse, encore la plupart appartiennent plutôt à la gravure d'estampes qu'à l'imprimerie proprement dite.

Chacun de ces ouvrages était composé d'un petit nombre de feuillets, imprimés d'un seul coté, d'aprés des planches de bois; on collait ensuite les deux feuillets ensemble.

On se servait pour noircir ces gravures d'un encre préparée et d'un froton de cartier ou de quelqu'autre instrument que nous ne connaissons pas; on trouve cependant quelques unes de ces pages au bas desquelles il y a des explications, où le foulage de la lettre indique qu'on s'est servi d'une presse ou d'un taquoir.

Cette manière était fort longue et faisait perdre la moitié du papier, mais elle avait plusieurs autres inconvéniens. 1°. Ces planches étaient très embarrassantes à conserver et tenaient beaucoup de place. 2°. L'on ne pouvait corriger les fautes

qui s'y glissaient malgré les soins du Graveur. 3°. Si quelque lettre se cassait, soit en gravant, soit pendant le tirage, il fallait recommencer toute la page qui ne pouvait plus servir.

Le seul avantage de cette opération, était d'imiter parfaitement les manuscrits, qu'on les vendait à peu près le même prix, et que le secret restait toujours ignoré.

Les Sociétaires sentaient l'insuffisance de leur méthode, qui les empêchait d'entreprendre de grands ouvrages volumineux, tels, par exemple, que la Bible et les Traités sur les Loix, qui leur promettaient un débit prompt et avantageux, mais leurs essais avaient toujours été infructueux.

Heureusement, J. Fust avait à son service un nommé Pierre Schoiffer, auquel on donne aussi le nom d'Opilio, natif de Guernesheim, homme instruit, laborieux et très industrieux. Il était Clerc du Diocèse de Mayence et pauvre apparamment, puisque malgré sa qualité de Clerc, il était obligé de servir, ce qui n'était cependant pas rare à cette époque.

La multiplicité de leurs occupations et les talens qu'ils lui reconnurent, les engagerent à le mettre dans leur confidence, et ils eurent lieu de s'en applaudir, puisque peu de tems après, il leur présenta une série de lettres mobiles, gravées

sur bois, dont ils firent l'essai qui leur réussit, et avec lesquelles ils composérent successivement plusieurs petits ouvrages.

Mr. l'Abbé de Saint-Leger assure que celui intitulé *Confessionalia*, que possede la Bibliothéque de Sainte Genevieve, a été imprimé avec des caractères de cette espèce, et M. Fournier, dans son Manuel Typographique, est de la même opinion. Debure, dans sa Bibliographie instructive to. 1er. page 128, dit que le texte qui est au bas des Estampes du *Speculum humanæ salutis*, est imprimé avec des caractères mobiles; cela supposerait que leur usage est plus ancien qu'on ne croit, et si l'on trouvait par hazard un exemplaire du même ouvrage imprimé à Harlem en 1440, en Flamand, cette découverte apporterait de grands changemens dans les notions adoptées sur l'époque de l'invention de l'Imprimerie.

C'était déja avoir fait un grand pas vers la perfection, mais cette manière était encore sujete à beaucoup d'inconvéniens. Schoiffer vint à bout de les faire disparaître. Il grava des poinçons en acier; il frappa des Matrices, fabriqua des Moules et trouva le moyen de mettre les lettres de même hauteur et bien en ligne. Il trouva encore celui de regler les justifications, de perfectionner, ou peut-être même d'inventer la Presse, les

Chassis, et tous les ustensiles nécessaires.

Il est vrai que leur alphabet n'était composé que de vingt-quatre lettres ; ils ne faisaient usage ni de capitales, ni de lettres accentuées, ni de Diphtongues, pas même de ponctuation, excepté le seul point : ce ne fut que successivement qu'ils adoptèrent la virgule, le coma, les deux points, etc.

Ils se servirent d'abord du plomb ordinaire, sans aucun alliage, mais il était trop sujet à se gâter sous l'effort de la presse, et ils y subtituerent l'étain auquel ils renoncerent pour repvendre le plomb, qu'ils rendirent d'une dureté convenable, en l'alliant soit avec d'autres métaux, soit avec le *Régule* qui constitue la matière dont on s'est toujours servi depuis.

Je crois devoir ici relever l'erreur de *quelques Personnes* qui ont imaginé *qu'on s'était servi de l'Argent pour fondre des Caractères*. Pour peu qu'on connaisse la qualité des Métaux, on saura que celuici n'est pas assez fusible pour l'employer à cet usage, quand même il ne serait pas aussi dispendieux. Il est probable qu'elles auront été la dupe de *quelques plaisanteries* qu'on leur a faites, appuyées sur le brillant du caractère, lorsqu'il sort des mains de l'ouvrier ; en les voyant dans le cabinet d'un souverain, ou d'un homme

riche, elles ont pensé que chez des personnes de ce genre, il ne pouvait y avoir que des choses extraordinaires.

On ne fondit pas non plus de capitales, parce-qu'on les faisait à la main pour imiter davantage les Manuscrits, l'homme chargé de cette besogne se nommait MINIATOR, j'expliquerai plus bas qu'elles étaient ses fonctions.

Ces Capitales étaient quelques fois executées avec beaucoup de richesse et de goût, sur un fond d'or ou d'azur, enrichies de figures ou d'arabesques on les nommait alors *Lettres Tourneures*. On chargeait aussi quelque fois les marges d'ornemens peints avec beaucoup de magnificence et de talens.

Jusques-là, l'opération n'avait pas encore été très lucrative, à cause des dépenses énormes que ces essais occasionnaient continuellement; et J. Fust se plaignait à ses amis de ce que les quatre premières pages du Donat, imprimées avec des lettres de Fonte, lui revenaient à plus de Quatre Mille Florins.

Lorsque l'Imprimerie fut mieux connue, et qu'on n'espéra plus induire en erreur sur le procédé qu'on employait, on fondit les Capitales et les autres ornemens qui furent imprimés comme le reste de l'ouvrage, et le prix en diminua considérablement.

En 1455, Guttemberg prétendit que ses sociétaires le trompaient et ne lui rendaient pas la part qui lui appartenait dans les bénéfices ; il se retira de la société et leva une imprimerie à son compte. En 1460, il fit paraître sous son nom seul, le *J. Januensis Catholicon* et successivement quelques autres ouvrages, jusqu'en Fevrier 1465, qu'il mourut.

Son imprimerie fut acquise par Conrard Humery ou Homery, Syndic de la Ville, qui n'en fit aucun usage, puisqu'on ne connaît aucun ouvrage sous son nom, et peu de temps après il la vendit à Henry Bectermunze, de la même Ville, qui fit paraître en son nom, en 1469, un autre Catholicon, imprimé avec les mêmes caractères que le premier.

Homery en achetant cette Imprimerie, avait été obligé de prêter serment entre les mains de l'Archevêque, qu'il ne la vendrait à aucun étranger qui pût l'emporter.

Fust et Schoeffer, restés seuls, continuerent d'imprimer, et le premier, pour s'attacher davantage son associé, lui fit épouser sa fille, vers 1462.

A cet époque, Fust voyant que ses magasins s'encombraient de marchandises, et voulant en avoir le débit, pour se procurer les moyens de faire de nouvelles entreprises, se rendit à Paris,

où il espérait les vendre, vû la réputation de l'université de cette ville et le grand nombre d'écoliers qu'elle renfermait.

Il ne se trompa pas dans sa spéculation : ce qu'il avait apporté fut vendu rapidement et à un prix avantageux. Encouragé par ce succès il en fit venir d'autres, mais comme la concurrence était moindre, il fut obligé de baisser les prix, tellement qu'il donna pour vingt écus, ce qu'il avait d'abord vendu 50 et 60.

Les premiers acquereurs qui se croiaient lésés, d'avoir payé aussi cher ce qu'on donnait ensuite pour le quart du prix, crièrent beaucoup et le menacèrent de se faire restituer une partie de leur argent ; les écrivains furent bien plus redoutables. Effrayés de voir donner pour un aussi bas prix les ouvrages qu'ils devaient vendre cinq à six cents écus, se voiant réduits à périr de faim, eux et leurs familles, ils intentèrent contre lui la plus dangereuse des accusations dans ce temps-là, celle de sortilège ; et elle fut accuillie, sans réfléchir qu'il était ridicule de croire que le diable voulut se prêter à multiplier les ouvrages sur la religion, et surtout la Bible et les Pseautiers.

Il fut obligé de s'enfuir et n'osa revenir à Paris que lorsque son art fut assez connu pour qu'on ne lui suscitât plus de semblables affaires. Il y fit

dans la suite plusieurs voyages et ce fut en 1466 qu'il y mourut de la peste, vers la fin de l'année ; puisque son nom se trouve encore sur le *Grammatica methodus*, et que celui de Schoiffer seul est sur tous les ouvrages qui parurent ensuite.

Plusieurs savans affirment qu'on conservait encore à Mayence, à la fin du dix-septième siècle, une partie des planches sur bois, qui avaient servi aux premières éditions des trois associés.

On pourrait conclure d'après ce que j'ai dit au commencement de ce Chapitre, que l'idée de l'invention de l'Imprimerie fut conçue à Strasbourg ; mais qu'elle fut exécutée à Mayence.

Quand à la ville d'Harlem, je crois qu'il serait difficile de prononcer d'une manière affirmative pour ou contre : deux personnes ont pu avoir en même temps le même projet et travailler à son exécution ; je dirai avec Virgile :

Non licet inter vos, tantas componere lites.

CHAPITRE XVII.

Des divers usages et des progrès de l'Art.

QUOIQUE l'imprimerie eut déjà fait des progrès surprenans en 1455, il s'en fallait beaucoup qu'elle eut atteint un certain dégré de perfection.

Les lettres étaient taillées grossièrement, les mots étaient chargés d'une multitude d'abréviations qui en rendaient la lecture fatiguante ; des capitales bisares et sans proportion avec le corps du caractere, aucune ponctuation excepté le point, rien qui distinguât la citation d'avec le texte ; mais, plus que tout cela, le nombre de fautes et de contre-sens que les copistes ignorans avaient glissées dans les manuscrits, et que les Imprimeurs encore moins instruits avaient augmentées, excitaient les plaintes des savans.

SHELHORNE rapporte qu'un grand nombre d'entr'eux ont témoigné leur indignation d'une semblable négligence et le savant Erasme ne pardonna pas même aux éditions données par les Aldes, qui pourtant avaient fait tous leurs efforts pour

pour les rendre correctes; en parlant du Cicéron, des Œuvres d'Homère et du Plutarque qu'ils avaient mis au jour, il les désigne sous le nom de *Depravatissimœ*.

L'évêque d'Aleria, Bibliothécaire du Vatican, en 1467, lors de l'établissement de l'imprimerie à Rome, se plaignait amèrement dans ses lettres à ses amis, de trouver la plupart des manuscrits de la bibliothéque défigurés par des fautes grossières, ajoutant, qu'il tâchait de les corriger, à mesure qu'il en découvrait quelques-unes; qu'il avait été même obligé de changer plusieurs mots, pour faire disparaître les contre-sens et rendre les phrases intelligibles.

Ce fut lui qui fit venir à Rome Ulric Zel de Hanau, Swenheim et Arnold Pannartz, qui leur confia les manuscrits de la bibliothéque pour les imprimer, et qui corrigea les épreuves.

Il se montra toujours le protecteur de l'art; ce fut lui qui se chargea de faire valoir auprès du Pape la demande d'indemnités, formée par ces trois imprimeurs en 1472, motivée sur les pertes que leur occasionnait le peu de débit de leurs livres, et sur les sommes considérables qu'ils avaient dépensées.

A mesure que l'imprimerie prenait de l'accroissement, elle faisait des progrés rapides vers une

plus grande perfection. La ponctuation prenait une forme régulière, les abbréviations disparaissaient, on se servait des lettres accentuées, les guillemets distinguaient les citations d'avec le texte et le caractère prenait une forme plus élégante et plus favorable à la vue.

Ceux qu'on appellait *Miniators* disparurent des imprimeries où ils n'étaient plus nécessaires et des correcteurs habiles prirent leur place. Des hommes célèbres ne dédaignerent pas d'accepter cet emploi.

On fit usage des Signatures, des Réclames, et même des chiffres au haut des pages, parcequ'on n'avait plus d'intérêt à cacher le procédé des Imprimeurs, et que sans cela l'assemblage d'un ouvrage devenait impraticable.

Cependant les Signatures sont très anciennes, et l'on a des preuves qu'on les employait dans les premières productions de l'art ; mais on les plaçait à l'extrémité basse des pages, quelques-unes même sur la marge extérieure afin que le couteau du relieur les enlevât de manière à n'en laisser aucune trace. Quand aux registres, ils occupaient toujours un feuillet séparé à la fin du volume ce qui faisait qu'ils se perdaient facilement, et c'est peut-être la raison pourquoi l'on trouve un si grand nombre d'ouvrages qui n'en ont pas.

Jusques vers 1450, et même beaucoup plus tard, le caractère dont on faisait usage, était d'une forme carrée, chargé d'angles et d'aspérités taillé rudement, et d'une grosseur remarquable, qu'on appellait lettres de formes. Vers 1459, on lui substitua un autre moins gros et plus agréable à l'œil qu'on nommait demi Gothique; mais quelques années après, vers 1467, les imprimeurs de Strasbourg reprirent le Gothique adouci, qui se soutint très long-temps.

En 1468, Vendelin de Spire, qui imprimait à Venise, se servait d'un caractère d'une belle forme auquel on donna le nom de Vénitien; mais il reçut aussi celui de Romain, sous lequel il est plus connu, parceque Ulric Han et d'autres imprimeurs de Rome, s'en servaient aussi.

En 1498, Alde Manuce, imprimeur à Venise, inventa l'Italique, dont il fit usage pour tous les auteurs latins sortis de ses presses, mais il est presque le seul qui l'ait appliqué à cet usage, tous les autres ne s'en sont servis depuis que pour distinguer les citations et les mots qu'on voulait faire remarquer; cependant la plupart des imprimeurs ont préféré l'usage des guillemets lorsque le passage est long.

Le caractere Hebraique était connu en 1475, quoiqu'on n'eut encore imprimé aucun ouvrage

avec, mais on en trouve plusieurs mots imprimés avec le texte latin, dans le *Tractatus contra perfidiam judœorum* imprimé à Eslingen, Cet ouvrage porte encore une autre singularité, c'est qu'il est le premier qu'on trouve muni de l'approbation ecclésiastique à laquelle tous les ouvrages sur la religion ne tarderent pas à être soumis. Avant lui, les citations étaient laissées en blanc et remplies par le *Miniator*. Le premier ouvrage imprimé en cette langue est une Bible à l'usage des Juifs de Boulogne.

Le Grec date de beaucoup plus loin, puisqu'on en trouve des passages dans le *Aulii gellii noctes atticæ*, imprimé à Rome chez P. Maximis en 1469; cependant, dans tous les ouvrages imprimés depuis cette époque jusqu'en 1486, les passages grecs sont rétablis à la main. On cite néanmoins dans le catalogue de Lavallière en 1783, n°. 2170, le *Chrestonii lexicon græcum* antérieure à 1478 : en 1486, le *Batrachomiomachia* d'Homère fut imprimé tout en grec à Venise, et deux ans après toutes ses œuvres le furent à Florence ; mais ces éditions n'approchent pas de celles que les Aldes donnerent à Venise et à Rome en 1496 et années suivantes.

En 1510, le célèbre fondeur Garamon, grava des caractères grecs avec un tel degré de perfec-

tion, que ceux qui l'ont suivi, n'ont pu s'écarter des regles qu'il avait tracées; on conserve encore à l'Imprimerie Impériale toutes ses frappes et ses matrices. Ce fut encore lui qui grava les poinçons du petit romain sur lequel Didot a pris les proportions et le modèle de celui qu'il employe.

Morgiani, imprimeur à Florence vers 1491, fut le premier qui donna un traité d'Arithmétique sous le titre de *Phil. Calandri, ad julianum de Arithmeticâ opusculum*, in-8°.

En 1487, parut à Boulogne le premier traité sur la musique, où elle se trouve imprimée avec plusieurs figures en taille-douce, il est intitulé : *Nic. Bursii musices opusculum* in-4.

Jaques Schoiffer, neveu de l'inventeur de l'imprimerie, fut le premier qui imprima le Pleinchant en 1491, jusqu'à cette époque, il avait toujours été noté à la main.

Quand aux figures, on sait qu'elles ont précédé l'invention de l'imprimerie en lettres, mais elles étaient gravés sur bois et donnaient une idée imparfaite du sujet qu'elles représentaient; ce fut Alexandre Boticelli qui grava sur cuivre, les premieres qu'on trouve dans le *Monte sancto de dio*, imprimé à Florence en 1477, et peu d'années après, pour le Dante imprimé dans la même ville. Il y en a 19 dans ce dernier, dont les deux

premieres seulement ont été tirées en même temps que l'ouvrage, les 17 autres ont été ajoutées après coup et collées sur les pages blanches qu'on avait laissées à cet effet, probablement, parcequ'elles n'étaient pas terminées lorsque l'édition parut.

Ceux qui voudront s'instruire davantage sur l'origine de la Gravure, soit en bois, soit sur cuivre, doivent lire l'excellent ouvrage de M. le Baron de Heiniken, intitulé *idée d'une collection d'Estampes*, le traité de M. Papillon sur la gravure en bois, et les ouvrrges sur cette matière par M. Fournier, fondeur en caractères à Paris.

CHAPITRE XVIII.

Des Libraires et du prix des Livres, dans les premiers temps de l'Imprimerie.

Avant l'invention de l'imprimerie, on ne connaissait pas la profession de libraire; mais il y avait des copistes qui en tenaient lieu: cependant ils n'exécutaient que les objets qu'on leur commandait, ce qui exigeait souvent plusieurs années de travail et par conséquent une très grande perte de temps.

Cela ne paraîtra pas surprenant, si l'on réfléchit au prix que se vendaient ces ouvrages et à la fortune énorme qu'il aurait fallu posséder, pour en réunir un petit nombre, et en faire le commerce, il sera facile d'en juger par le petit nombre d'exemples que je vais en rapporter.

Le cardinal Picolomini, Archevêque de Pise, voulant se procurer les parallelles de Plutarque en trois volumes et les Épitres de Seneque, avait chargé Accaiolus de les lui chercher à Rome où il demeurait. Celui-ci lui écrivit qu'il avait découvert ce qu'il lui demandait, qu'en conséquence, il le priait de lui envoyer 80 écus d'or pour le Ier. ouvrage et 15 pour l'autre; mais le cardinal lui repondit que sa fortune ne lui permettait pas de faire en ce moment une aussi forte dépense, et qu'il fallait attendre un moment plus favorable.

Alphonse II, roi de Naples, avait chargé Ant. Locatellus de lui achetter un Tite-Live, qu'il appellait le premier de tous les auteurs, que possédait le Pogge, mais celui-ci ne voulut pas le vendre à moins de 120 écus d'or, avec lesquels il acheta une maison, ce qui fit dire à Locatellus, que le Pogge se procurait des maisons par la vente de ses livres, tandis que lui était réduit à vendre les siennes pour se procurer des livres.

Robert Gaguin, ayant été prié par un de ses

amis qui demeurait à Rome, de lui achetter une concordance, lui écrivit qu'il en avait enfin trouvé une que son ami Paschasius lui avait indiquée, mais qu'on voulait la vendre 100 écus d'or.

Paul Jove rapporte que Jason Mayner, étudiant à Pavie, se trouvant sans argent, mit en gage son cahier de droit, manuscrit sur vélin, ce qui lui fournit les moyens de payer ses dettes et de vivre pendant quelque-temps. Frédéric III, empereur d'Allemagne, ne crut pas pouvoir offrir un présent plus précieux, à Reuchlin, ambassadeur du duc de Wirtemberg, qu'une vieille bible hébraïque, manuscrite sur vélin.

Dans les premiers temps de l'imprimerie, tant que les livres se vendirent un prix considérable, les imprimeurs débitaient eux-mêmes leurs ouvrages; il est cependant à présumer que P. de Maximis, remplissait à-peu-près cette fonction à Rome, puisque les ouvrages imprimés dans cette ville par Sweinhem, Pannartz et autres, étaient indiqués dans sa maison.

Schoiffer est le premier qui fournisse l'exemple d'un Imprimeur vendant les ouvrages des autres; on en trouve la preuve dans un *Scotus in quartum sententiarum*, imprimé à Nuremberg en 1474 sur lequel se trouve une quittance de sa main, où il reconnait l'avoir vendu à Jehan Henry, chantre

de Pise, la somme de trois écus. Cette note précieuse se trouve sur un exemplaire appartenant à M. le baron d'Hesse.

Ce ne fut que vers 1480, que la profession de libraire se trouva séparée de celle d'imprimeur.

Il existait à la Sorbonne, un acte par lequel J. Fust ou ses héritiers, vendirent à la Sorbonne un exemplaire des œuvres de S.-Jerome, pour le prix de douze écus d'or, à condition qu'on y célébrerait un aniversaire pour le repos tant de son âme que de celle de ses associés, parmi lesquels se trouve le nom d'un Conrad Henlif, qui n'est indiqué sur aucun des ouvrages sortis de ses presses. Cet acte doit avoir été passé avant la fin de 1467, époque de la mort de Fust.

Je me contenterai de rapporter encore deux exemples du prix dans ces premiers tems. Le premier est copié d'après une note qui se trouve sur le dernier feuillet du Saint-Augustin, de la cité de Dieu imprimé à Mayence en 1473, dont je donne ici la traduction abrégée.

» Nous avons acheté d'un Imprimeur de » Mayence, le présent volume et un autre intitulé » *Fasciculus temporum* pour la somme de quatre » francs, que frere Jean Baldwinus a payés de ses » deniers. Ces deux volumes se vendent onze fr.; » mais l'imprimeur nous a fait la remise du sur-

» plus, parce que nous avons logé dans notre » couvent, pendant quelque tems, sa Librairie » et ses marchandises. »

Le second est également pris d'une note manuscrite, signée Jaulnern, dans laquelle il est dit qu'il a acheté le 20 Janvier 1473, moyennant deux ducats d'or, les Oraisons de Cicéron imprimées à Venise par Waldafer, en 1471.

Il est facile de voir par ces exemples combien le prix des livres était encore considérable, si l'on compare la différence énorme qui existe entre la valeur du marc d'argent à cette époque et celle actuelle.

Ce n'est donc que lorsque la multiplication des imprimeries a fait tomber les livres à un prix plus modéré qu'on a pu former des dépôts, tenus par des libraires, où l'amateur pouvait venir choisir de quoi former ou enrichir sa Bibliothéque.

La première époque précise pour l'établissement du commerce de librairie, séparée de l'imprimerie à Paris, est en 1480, où l'on trouve des libraires qui ne prennent que ce titre, sans y joindre celui d'imprimeur.

CHAPITRE XIX.

De la manière de connaître les anciennes éditions par les usages.

La partie la plus difficile de la Bibliographie est la connaissance des anciennes éditions et de pouvoir distinguer avec un genre de certitude et pour ainsi dire à la seule inspection, dans quelle année, en quelle ville, par quel imprimeur un livre à été mis au jour. Cette science ne s'acquiert que par une longue pratique et une Théorie assez difficile à saisir.

On y parvient en étudiant la forme des caractères dont se sont servis les premiers imprimeurs et en sachant l'époque à laquelle chacun d'eux a adopté certains usages, tels que : les registres, les signatures, les chiffres au haut des pages, les lettres accentuées la ponctuation, les titres, les sommaires etc. quelque fois même la marque du papier.

Je vais essayer de donner sur chacun de ces usages des notions puisées dans les auteurs qui ont traité cette matière avec le plus de clarté et de détails. Je n'ai pas voulu faire beaucoup de cita-

tations pour ne pas donner trop d'étendue à ce petit ouvrage ; mais on peut se fier à l'exactitude des auteurs dans lesquels j'ai fait des recherhes.

Des Signatures.

Les premières productions de l'Imprimerie, comme je l'ai déjà dit, devant imiter les manuscrits de manière à tromper les acquéreurs, durent suivre servilement les mêmes usages et employer les lettres de la même forme, ainsi, on laissait en blanc les capitales pour les faire ensuite à la plume, plus ou moins ornées ; on n'employait que la même ponctuation, que les mêmes signes ; mais comme l'assemblage devenait extrêmement difficile par le déffaut de chiffres au haut des pages, on eut recours aux signatures.

Je crois inutile d'expliquer qu'on entend par ce mot, la lettre placée au bas de la feuille d'un ouvrage depuis A jusqu'à la fin.

Il est probable que tous les Imprimeurs firent usage de ces signatures, quoique la plus grande partie des livres imprimés avant 1470 n'en ayent conservé aucune trace : cela vient de ce qu'on les plaçait assez près du bas des pages pour que le couteau du relieur put les enlever entièrement, lorsqu'il rognait les volumes.

C'était le *Miniator* qui était chargé de les mettre à la main. On en voit un exemple dans *Historia Santi Johanis evangelistæ , constans* 48 *foliis seu figuris* in-fol. imprimé à Mayence vers 1442 , où elles sont placées d'une manière très apparente, et même vers le milieu de la page.

Plusieurs savans ont prétendu que ce petit ouvrage est le premier auquel on a donné la forme de volume , parceque probalement on les vendait par feuillets détachés, comme nos estampes les plus communes, mais Heiniken prétend que ce fut le *Biblia pauperum* imprimé à la même époque, également composé de figures , dont on conserve un exemplaire dans la Bibliothéque impériale de Vienne. On trouve dans le Catalogue de Lavallière aux N.° 122 et 128 , une note très curieuse sur cet objet.

Jean de Westphalie, qui imprimait à Louvain, avait une maniére de disposer les signatures dont il est le seul qui ait fait usage ; c'était sur la marge extérieure de la page qu'il les mettait , au lieu de les placer au bas , comme tous les autres.

Cependant, les signatures qu'on voit dans les ouvrages les plus anciens , ont disparu de tous ceux qui les ont suivis , jusqu'en 1472. Vendelin de Spire en fit usage, et en 1473 on les retrouve dans ceux imprimés à Cologne , à Strasbourg et

successivement dans les autres villes. On connait cependant un exemplaire du *J. Astexani de Casibus* imprimé vers 1460, où l'on les voit, mais placées à la main ; ce qui confirme l'opinion qu'elles étaient l'ouvrage du *Miniator*, et que par hazard, peut-être, elles ont échappé au couteau du relieur.

Du Registre.

Le registre est une table d'assemblage, qui se plaçait à la fin du volume, il indiquait la quantité de feuilles ou de demies feuilles dont étaient composés les cahiers de l'in-folio et de l'in-4°, et quelques fois, il rappelait le mot par lequel finissait une page et celui par lequel l'autre devait commencer.

Il est probable qu'on s'en servait plus souvent que nous ne l'imaginons, surtout lorsqu'on ne faisait pas usage des signatures, mais le feuillet qui les contenait se trouvant à la fin, devait se déchirer plus facilement ; peut-être aussi, les relieurs avaient-ils ordre de le supprimer, lorsque le volume était assemblé et qu'on n'en avait plus besoin.

Quoiqu'il en soit, on en trouve des exemples dès 1446 ; mais ce n'est qu'en 1470 qu'on les trouve fréquemment employés.

Des Reclames.

Les reclames étaient encore un moyen d'assemblage. Elles se plaçaient au Verso de chaque feuillet, et elles repetaient, comme à présent, le premier mot du suivant. Dans quelques ouvrages imprimés en 1471, on trouve les reclames employées, et même unies au registre, mais, ce n'est que vers 1475 qu'on les réunit habituellement.

De la ponctuation.

La ponctuation, que nous regardons avec raison comme le seul moyen de rendre un auteur intelligible, était extremement bornée dans les premiers tems de l'Imprimerie; on ne faisait alors usage que du seul point. Les livres imprimés jusqu'en 1457 ou 59, n'en ont pas d'autre; il était taillé grossièrement, presque carré, et quelque fois il avait un peu la forme d'une losange.

On trouve dans le *Psalterium Davidis* imprimé à Mayence par Fust et Schoiffer, en 1459, le point interrogant et les deux points, dont ils firent encore usage pour leurs Bibles de 1462 et 64, cependant, ils les ont supprimés dans *l'Ars grammaticalis* de 1466.

Zainer, imprimeur à Augsbourg, est le premier qui ait fait usage de la virgule, dans le *Vocabularium, qui dicitur Catholicon*, imprimé en 1469, mais on ne le rencontre dans aucun autre ouvrage jusqu'en 1472, que Schusler en fit usage.

Swenheim et Ulric Gallus employaient non-seulement le point et la virgule, mais encore tous les autres signes, tels que les deux points, le coma, etc. et l'on trouve un exemple de ponctuation complette, même des guillemets, des parenthèses, des Diphtongues etc. dans le *Ciceronis opera philosophica*, imprimé à Paris par Ulric Gering en 1471.

Des Diphtongues et des accens.

Les Diphtongues œ et æ, étaient inconnues ou du moins inusitées jusques vers 1469; on trouve la première employée dans le Lucain imprimé à Rome en 1469, mais l'usage n'en fut familier qu'en 1471 ou 72.

L'usage des accens est aussi fort ancien, puisque Schoiffer emploia les accens graves sur les i, dans ses *Clementines* et son *Saint-Thomas*, en 1467 et Zainer en 1469 dans le *Catholicon*, mais c'est la seule lettre accentuée dont il soit fait mention, les autres se sont établies dans les tems plus modernes.

Des

Des Titres et des Sommaires.

On ne trouve aucun titre separé dans les ouvrages antérieures à 1480, et même très peu jusqu'en 1500 on se servait d'une simple suscription en sommaire, quelque fois tirée en rouge, ainsi conçue *incipit Liber qui dicitur* etc.

L'ouvrage ne commençait pas même toujours par cette suscription ; elle était assez souvent précédée de pièces préliminaires, tels que : l'Epitre Dédicatoire, une Préface, etc.

Quand aux titres courans dans le haut des pages, ce fut Therhœnen, imprimeur à Cologne, chez lequel on en trouve le premier exemple dans le *Quotlibeta St. Thomæ,* en 1471 et l'année suivante Koelof, de Cologne, adopta le même usage dans le *Preceptorium divinæ legis*, dans lequel les grandes capitales se trouvent imprimées.

Je dois observer ici, en passant ; que tous les ouvrages imprimés par Koelof, sont extremement rares, soit parcequ'il a peu imprimé, soit qu'il ait tiré à petit nombre.

Dès 1467, Ulric Zel, imprimeur à Cologne, mettait des Sommaires aux chapitres et quelques imprimeurs de Rome, Venise, Mayence, suivirent cette méthode, dans quelques-uns des ouvrages qu'ils imprimaient.

De la Date et des Souscriptions.

La souscription est la formule par laquelle finissent tous les ouvrages imprimés dans le quinzième siècle, elle était ordinairement conçue en ces termes: *explicit Liber qui dicitur* etc. ensuite le nom de la Ville, celui de l'Imprimeur, la date de l'année et du mois où il avait été terminé, mais quelque fois sans nom d'imprimeur, sans date, ni nom de Ville.

Dans les premiers tems cette souscription était en vers et commençait ordinairemen par la formule que chaque imprimeur avait adopté, mais quelque fois elle était en prose : on en trouvé un nombre à peu-près égal des unes et des autres.

Le premier ouvrage imprimé avec date certaine est le Pseautier de 1457.

Cette date s'écrivait de plusieurs manières, ou bien en toutes lettres, et souvent ou en chiffres romains, ou en chiffres arabes ; je traiterai dans un article particulier de la manière quelquefois bisarre et embarassante dont on se servait pour l'exprimer.

Un grand nombre d'ouvrages ne porte ni date, ni désignation de Ville, ni nom d'imprimeur ; il est cependant du devoir d'un Bibliographe instruit, et amateur éclairé de son état, de de-

viner pour ainsi dire l'un et l'autre : mais il ne de peut le faire que par conjecture, en comparant les usages du tems, la forme du caractère, la marque du papier etc. ; l'on sent combien il est difficile d'asseoir un jugement dont on pût affirmer l'exactitude.

La comparaison des caractères, qui est la méthode la plus usitée est sujette à bien des objections. En supposant même que chaque imprimeur se servît exclusivement d'un caractère, n'est il pas possible qu'à sa mort, il ait passé dans les mains d'un autre, et même été emporté dans une autre ville ? Ne pouvait-il pas lui-même réimprimer d'anciens ouvrages sortis de ses presses, tellement semblables qu'on ne pût les distinguer, ou bien l'acquereur de l'imprimerie faire la même chose: J. Schoiffer, qui a imprimé pendant plus de trente ans, pouvait profiter de ce moyen et même pour donnér plus d'importance à son imprimerie y réunir les caractères de quelqu'autre.

P. Schoiffer, son neveu, n'a-t-il pas réimprimé en 1505 un Pseautier qu'il aurait pu donner pour une édition de 1459, puisqu'il s'est servi des mêmes caractères, s'il avait voulu suivre les usages de ponctuation etc, de son oncle ?

Quelque-fois, cette date est fausse, ou par quelqu'erreurs dans les chiffres, ou parceque l'im-

primeur l'a déguisé par un motif particulier; on en trouve plusieurs exemples.

Ces erreurs ou cette fraude ont quelque fois trompé des Bibliographes très instruits qui ont agi de bonne-foi, mais il n'est pas impossible de les reconnaître au moyen d'un peu d'attention, pour peu qu'on soit versé dans la connaissance des premières éditions.

On en trouve un assez grand nombre d'exemples dont je me contenterai de rapporter quelques uns: ladate de *Biblia sacra*, *Embricæ*, Gruninger 1475, est évidemment fausse, puisque Gruninger n'a rien imprimé avant 1490, mais, on doit présumer que par une faute typographique, le 9 a été retourné et n'a indiqué qu'un 6

Le *Puellarum decor* de Jauson en 1461 est de 1471 encore par une faute typographique non corrigée. On trouve aussi dans le Catalogue du Baron de Hœndorf, un livre intitulé *Speculum sapientiæ*, *soliloquium regis*, imprimé à Spire chez Conrard, sous la date de 1446, qui est fausse, ne portant aucun caractère d'ancienneté, devant être du seizième siécle.

J'ai vu moi-même en 1786, dans la Bibliothéque de l'abbé Sepher, lorsque j'en saisis le Catalogue, un volume qui portait en toutes lettres la date de 1446, mais qui ne pouvait être plus ancien que 1546.

Parmi ces Souscriptions, il en est qui méritent d'être conservées par leur originalité. Etienne Corell, qui imprimait le *Statii sylvarum libri V.* à Parme en 1474, dit, que craignant d'être prévenu de vitesse par un autre qui se proposait de le mettre au jour, il l'a terminé en moins de tems qu'il n'en faut pour faire cuire les asperges.

Voici la traduction d'une autre également singulière, dont on pourra voir l'original dans la Bibliographie de Debure N° 2672. « Bernard Canînus, le plus célèbre Orfevre de Florence, et Dominique son fils, jeune homme de grande espérance, après avoir gravé les poinçons et fondu les caractères, ont imprimé ce volume, dont Pierre, autre fils de Bernard, qui a corrigé les épreuves d'après un grand nombre de manuscrits. Il est dit dans la préface qu'on a laissé la place pour les accens, afin que chacun les mette à sa guise, et celle des mots grecs quon remplira comme on jugera à propos.

Du Chiffre au haut des Pages.

Vers 1473, on commença à se servir de chiffres au haut des pages. Le *Boccacius de claris mulieribus*, imprimé à Ulm en 1475, nous présente le premier exemple de cette méthode, en chiffres

Romains ; mais à peu-près dans le même tems, Zainer à Cologne dans le *P. Comestoris Historia Trecencis*, et Drake, dans le *Compendium veritatis* à Spire, suivaient cette marche.

On chiffrait aussi les pages à Lyon et à Venise, mais on se servait des chiffres arabes, au lieu de chiffres romains. Adam Rot, s'est servi aussi des mêmes chiffres dans le *Augustini Dati elegantiolæ latinæ*, imprimé à Ferrare en 1471.

Quelques fois un ouvrage porte sur le frontispice une date différente de celle qui se trouve à la fin ; et d'autre-fois, lorsqu'il y a plusieurs volumes, chaque volume porte une année différente, de manière que le premier semble moins ancien que les autres ; ce qui pourrait faire croire qu'il y a eu plusieurs éditions et que l'exemplaire qu'on posséde est rappareillé.

Entr'autres exemples, je citerai celui du superbe Ciceron imprimé par les Juntes, dans lequel le premier volume est de 1537, le second de 1534, et le troisième de 1536, quoiqu'il n'y ait eu en effet qu'une seule édition.

On trouve dans le commerce un assez grand nombre d'ouvrages dans lesquels on rencontre la même difficulté.

Des Ecussons et des Devises.

Chaque imprimeur avait sa marque particulière, qui servait à faire reconnaître ses ouvrages. Elle consistait quelque fois dans une pièce de vers, quelque fois dans une seule capitale conformée d'une manière qui lui était affectée, mais le plus souvent, c'était un écusson chargé de quelques attributs avec leur devise ou, bien la devise seulement sans attribut : On sait par exemple, que la devise des Aldes était un ancre, avec leur nom ; celle de Rob. Etienne un olivier avec ces mots : *Noli sapere in altum.* Je m'occupe en de moment d'un travail sur cet objet. On peut surtout avoir recours à l'ouvrage suivant : *Frid. Roth. Scholtzii thesaurus Simbolorum ac emblematum Bibliopolarum ac typographorum ; ab incunabilis typographiæ, Norimb.* 1730 in-fol.

Des Privilèges

Les Souverains, en considération de l'importance de l'invention de l'imprimerie, et pour encourager d'autant plus les Imprimeurs à la perfectionner, accordèrent des privilèges exclusifs à quelques-uns d'entr'eux.

Le premier exemple qu'on en trouve est celui donné par le sénat de Venise aux Aldes pour l'impresion et la vente du *Theologiæ instruetivæ grammatices* de 14 5, quoiqu'ils n'en eussent point obtenu pour le premier ouvrage sorti de leurs Presses les années précédentes, qui était le *Musœi opusculum de Herone et Leandro.*

En 1497, le même Sénat accorda encore un semblable privilege aux éditeurs du *Phalaridis, appollonii et Bruti epistolæ* in-4°,

Dès 1492, l'Empereur en avait déjà donné l'exemple, en accordant à P. Schoiffer un privilège exclusif pour tous les ouvrages qu'il imprimerait, en considération, y est-il dit, de ce qu'il était descendant des premiers inventeurs de ce bel art.

Ils y joignirent encore un autre encouragement, purement honorifique, à la verité, mais flatteur pour l'amour propre en accordant à quelqu'un d'entr'eux le titre de leur imprimeur: dans la suite, ils étendirent cette faveur à plusieurs en même tems, et les Libraires même y participerent Le premier qui prit en France le titre d'Imprimeur du Roi, est *Petrus de Rubeis* (Pierre le Rouge) qui imprimait à Paris en 1497, dans le livre intitulé: *Guill. Ockam Quotlibeta.*

Formule des Souscriptions de quelques Imprimeurs.

Dans les premiers tems de l'Imprimerie, tous les Imprimeurs avaient une formule qui terminait le volume, et cette formule, à quelques modifications près, était toujours la même.

J. Fust et P. Schoiffer terminaient ainsi :

Præsens hoc opus, artificiosa adinventione imprimendi, seu caracterisandi absque calami exaratione in civitate Moguntinâ sic effigiatum et ad Eusebiam etc.

Udalricus Gallus, à Venise en 1470,

Anser, tarpeii custos jovis : unde : Alis :
Contrapores : Galus decidit : ultor adest :
Udalricus Gallus : ne quem pascantur in usum :
Edocuit pennis : nil opus esse tuis
Imprimit ille die quantum non Scribetur in anno
Ingenio : haud noceas : omnia vincit homo.

Swenheim et Arnold Pannartz à Rome en 1469.

Aspicis, illustris lector quicumque libellos

. . . . . .

Romæ impresserunt, talia multa simul.

Jean de Spire à Venise.

Primus in Adriaca, formis impressit æneis
Urbe libros, Spira genitus de stirpe Joannes
In reliquis si quanta vides etc.

VENDELIN de Spire, en 1470 dans la même Ville.

Impressum formis, justoque nictore corruscans
Hoc Vendelinus, condidit artis opus, etc

Ant. ZAROT à Milan vers 1477.

Antonii patria, Parmensis gente Zarotus
Primus, missales imprimis arte libros
Nemo repretorum, nimius se jactet in arte
Addere plus tantum quam pepisse valet, etc.

Bart. CREMENSIS et J. COLHOF à Venise.

Quem legis : impressus dum stabit in ære caracter.
Dum non longua dies vel fata fata prement
Candida perpetuæ non deerit fama Basiliæ
Phidiacum hinc superat Lebonhardus ebur
Cedite calcographi, millesima vestra figura est
Archetypas fingit solus at iste notas.

CHAPITRE XXII.

De la marque du Papier et des inductions qu'on peut en tirer.

LORSQU'UN Bibliographe veut déterminer d'une manière bien positive dans quelle ville, en quelle année, par quel imprimeur, un ouvrage

qui ne porte aucune désignation a été imprimé ; les remarques que j'ai indiquées, peuvent ne pas paraître suffisantes et laisser encore quelques doutes : comme on ne doit rien négliger de ce qui peut conduire à un résultat certain, il est bon de tirer des inductions de la marque du papier sur lequel il est imprimé, pour découvrir la ville et l'imprimeur des presses duquel il est sorti.

Celui qu'on employait dans les premiers temps de l'imprimerie, était remarquable par sa force, par la beauté et la finesse de la pâte, par la perfection avec laquelle il est fabriqué et par la manière dont il est collé.

Les pontusceaux en sont assez faciles à distinguer, mais les vergeures paraissent peu, ce qui lui donne, au premier coup-d'œil, l'apparence d'un papier vélin qui a beaucoup de corps et qui est fortement collé. Quand à la blancheur, il est difficile d'en parler d'une manière certaine, mais il est à présumer qu'il ne le cédait pas à celui que nous employons ; j'en ai lessivé plusieurs, qui ont acquis un dégré de blancheur qui ne laissait rien à désirer.

Il est hors de doute que chaque contrée avait une fabrique de papier, il est même probable que toutes les grandes villes en avaient une à leur proximité, pour fournir à leur consommation,

et qu'on ne faisait pas venir à grand frais ce qu'on pouvait se procurer pour ainsi dire à sa porte et par conséquent à moindre prix ; d'autant plus que les communications étaient infiniment plus difficiles, à cette époque, qu'elles ne le sont aujourd'hui.

Personne n'ignore aussi que chaque fabriquant se servait d'une marque qui lui appartenait en propre, et dont aucun autre ne pouvoit faire usage, du moins, sans la modifier de manière à ce que l'on put facilement les distinguer.

Ce principe une fois admis, en sachant dans quelle contrée était située la fabrique qui faisait usage de la marque que porte le papier sur lequel un ouvrage est imprimé, on circonscrira ses recherches parmi les imprimeurs des villes voisines ; la forme des caractères et l'adoption de certains usages par les imprimeurs serviront souvent à déterminer d'une manière plus précise, de quelles presses est sorti l'ouvrage qu'on veut juger. Si ce moyen n'est pas infaillible, on conviendra du moins, qu'il est d'un grand poids, pour fortifier d'autres semi-preuves.

D'autres bibliographes, avant moi, avaient eu la même opinion, Saldenus avait déja indiqué celles qu'il avait été à portée de vérifier, mais en petit nombre, puisqu'il n'en indique que neuf.

Messieurs Debure, Laire et d'autres savans en ont aussi tiré parti pour appuier leur opinion.

M. de la Serna-Santander, aussi recommandable par ses recherches sur les différentes parties de la bibliogarphie, que par les peines qu'il a pris et les dépenses qu'il a faites pour rassembler la précieuse collection d'éditions du quinzième siècle dont son cabinet est enrichi, a fait un travail important sur cet objet, et pour le rendre aussi utile qu'il est possible de le faire, il a fait graver 146 types différens, representans la marque qui se trouve sur le papier que les imprimeurs ont employé pour leurs éditions, avant 1500; mais son travail laisse encore beaucoup de choses à désirer, puisqu'il n'indique les productions en ce genre, que de onze villes d'Allemagne, sept du Brabant et de Hollande, de Paris seulement pour la France et de six pour l'Italie.

Il aurait été à désirer que M. Santander eut pu profiter des richesses de ce genre que possède Paris, sourtout dans la bibliothèque impériale, il aurait trouvé des matériaux pour completer son travail.

Je dois cependant ajouer, que je ne pense pas que la perte de temps et les dépenses que nécessiterait un semblable travail, fut suffisamment compensé par l'avantage qu'on en retirerait, 1°.

parcequ'un imprimeur s'est servi en même temps de plusieurs papiers portans une marque différente, 2°. parceque plusieurs imprimeurs de la même ville se sont fouruis à la même fabrique, 3°. parceque des villes privées de l'avantage d'avoir une papeterie à leur proximité, quoiqu'elles eussent un ou plusieurs imprimeurs, ont été forcées de faire venir le papier dont elles avaient besoin, quelque-fois d'un lieu fort éloigné.

Voici un apperçu des différens papiers dont se sont servis les principaux imprimeurs du 15°. siécle, cela mettra à même de juger jusqu'à quel point les conjectures qu'on peut tirer de la marque du papier, sont fondées.

Les inventeurs de l'imprimerie, Fust, Schoiffer et Guttemberg, n'ont employé que deux espéces de papiers; la grappe de raisins et une tête de bœuf, surmontée d'un trefle.

Mentel, à Strasbourg, en a employé qui porte huit marques différentes.

Zainer, à Ulm, a employé les mêmes papiers.

Günther Zainer, à Augsbourg, employa non-seulement les huit précédens, mais encore six autres différens.

Les Imprimeurs de Lubeck, Spire, Basle et Nuremberg, employaient, encore, à très-peu de difference près, les mêmes.

A Cologne, Ulric Zel de Hanau, Terhoënen, Guldenshaff, Koëlhof, Quentel, ont employé indifféremment presque de tous ceux qu'on fabriquait à cette époque en Allemagne.

A Louvain, Alost, Bruxelles, Utrecht et autres villes de Flandre et de Hollande, on se servait à peu-près des mêmes papiers que les Allemands.

Ulric Géring, à Paris, a employé deux espèces de papiers, l'un portant pour marque un P gothique, surmonté d'une rosette, le second un ancre.

A Rome, Swenheim, Arnold Pannarts, Han, Gallus, firent usage d'environ onze papiers différens, dont la marque n'a rien de semblable à celles des autres pays.

Jauson, les deux Vendelin, Reiner, de Colonia et autres, employerent une multitude de papiers portants différentes marques, au nombre d'environ quarante, dont la majeure partie n'a point été employée par les Imprimeurs de Rome.

Bonus Gallus de Vicence, Mathias Moravus de Naples, Dumensis de Vicence et Célerius de Luere, à Trévise, firent usage de papiers portans une marque particulière et dont chacun d'eux est le seul qui s'en soit servi.

Cette multitude de papiers différens employés à la même époque par des imprimeurs de la même ville et qui plus est, de contrées séparées par

de grandes distances, appartenantes à des souverains différens et pendant une suite d'années assez considérable pour oter les moyens d'assigner une date, même par approximation, lorsqu'il serait nécessaire d'en assigner une précise ; ces motifs, dis-je, ne pourraient-ils pas faire penser qu'un travail approfondi sur cette matière, ne serait d'aucune utilité?

J'avouerai qu'ils m'ont d'abord semblés tellement convainquans, que j'avais résolu de supprimer entièrement ce chapitre, mais après y avoir murement refléchi, j'ai cru devoir le conserver, parcequ'il donne des notions sur le nombre des fabriques de papiers existantes à l'époque de l'invention de l'imprimerie, et qu'il peut servir à faire connaître jusqu'à quel point les sciences y étaient cultivées puisqu'elles seules employaient cette marchandise.

CHAPITRE XXIII.

De l'époque de l'établissement de l'Imprimerie dans différentes villes, au quinzième siècle.

IL n'est pas facile de déterminer d'une manière bien précise, l'époque à laquelle l'Imprimerie cessa d'être exercée à Mayence exclusivement, pour se répandre dans les autres villes; celles de Strasbourg, Harlem, Gand; plusieurs abbayes, telles que celles de Soubiac, St. Victor etc. ont produit des ouvrages qui portent tous les caractères de la plus grande ancienneté, mais on ne trouve avant 1460, aucun ouvrage que l'on puisse citer comme une preuve irrécusable du contraire.

L'Angleterre fut une des contrées où l'on eut le plus promptement connaissance de cette invention, et qui attacha le plus d'importance à se procurer la jouissance de cet avantage.

Voici la manière dont ils s'y prirent, si nous ajoutons foi au recit de plusieurs écrivains anglais qui ont fait des recherches sur cette matière.

En 1459, Thomas Bourchier, Archevêque de Cantorbery et chef de l'Université d'Oxone, fut

celui qui conçut ce projet, à l'exécution duquel il destina le sacrifice de trois cents marcs d'argent, pris sur ses propres deniers; mais ce projet ne pouvant réussir facilement, sans l'autorisation et l'appui du gouvernement, il en fit part au roi qui non seulement l'approuva et lui promit tout l'appui dont il aurait besoin, mais encore, ajouta 1,200 autres marcs à ceux de l'archevêque.

L'exécution de ce projet présentait les plus grandes difficultés; parceque les magistrats d'Harlem, jaloux de posséder exclusivement une aussi belle invention, exerçaient la plus active surveillance, pour empêcher les ouvriers de Coster, d'avoir aucunecommunication avec les étrangers, qui pourraient vouloir surprendre le secret.

Pour réussir, il fallait employer un homme intelligent et surtout d'une prudence extraordinaire, et le roi jetta les yeux sur le nommé Robert Caxton, bourgeois de Londres, qui réunissait ces deux qualités. L'expérience prouva qu'on ne pouvait pas faire un meilleur choix, puisqu'au bout de quelque temps, il repassa en Angleterre avec le nommé Frédéric Corseille, ouvrier de Coster, qu'il était parvenu à débaucher, en lui faisant la promesse d'une fortune considérable; mais, soit qu'on ne remplit pas les conventions stipulées avec lui, soit par un autre motif que nous ne connais-

sons pas, il refusa de travailler et l'on fut obligé de lui donner des gardes et de le faire conduire à Oxone, où probablement il devint plus raisonnable; cependant, le premier ouvrage imprimé dans cette ville, sans nom d'imprimeur, mais probablement sous sa direction, porte la date de 1467; il a pour titre, *Divi Hyeronim. i expositio in simbolum.*

Les anglais, toujours jaloux d'atténuer les obligations qu'ils pourraient avoir à des étrangers, même dans les choses les moins importantes, préferent rapprocher de dix ans l'introduction de l'imprimerie dans leur Isle à la devoir au travail d'un étranger.

Midleton a fait imprimer une dissertation sur l'orgine et les progrès de l'imprimerie en Angleterre, dans laquelle il tranche net la difficulté, en niant purement et simplement l'existence d'un acte judiciaire, qui prouve que Corseille imprimait à Oxone en 1 6', et il prétend que dans tous les cas, la date serait fausse, et qu'elle ne peut être antérieure à 1477; mais il va plus loin encore puisqu'il traite de fabuleux, tout ce que les auteurs ont rapporté de Coster.

Il avance encore, sans cependant donner d'autres preuves que son opinion, que Caxton, négociant de Londres, après avoir parcouru l'Allema-

gne pendant trente ans y apprit le métier d'imprimeur et qu'il revint ensuite dans sa patrie, où il établit la première imprimerie qui ait été connue en Angleterre, à Westminster, et que le premier ouvrage sorti de ses presses, était le *Recueil des histoires de Troyes*: que le comte d'Arondel lui fournit tous les secours dont il pouvait avoir besoin; qu'il lui assura même une rente qui consistait en l'envoi d'un Cerf en été et d'une Biche en hyver. Tout ce qu'on peut conclure de ce recit, s'il est autentique, c'est que Caxton imprimait aussi en 1475, et que les seigneurs anglais accordaient aux arts les encouragemens dont ils ne peuvent se passer lorsqu'on veut qu'ils prospèrent.

L'art d'imprimer n'étant plus un secret, depuis que les inventeurs avaient formé des élèves, les principales villes de l'Europe s'empressèrent de partager cet avantage, en formant dans leur sein de semblables établissemens, dans lesquels ils attiraient des hommes instruits, par l'espérance de faire une fortune rapide.

Augsbourg, Rome, Venise, Paris, Lyon, Milan et d'autres grandes villes possédaient une et même quelques unes d'entr'elles, plusieurs imprimeries, avant 1471.

Ce ne fut cependant pas sans éprouver de vives oppositions, que ce bel art put s'étendre. Nous

avons déjà vu que J. Fust, accusé de magie par les écrivains de Paris, fut obligé de s'enfuir précipitamment, pour éviter que les tribunaux ne lui fissent un mauvais parti; peu d'années après, Mathias Moravus et Michel Monaco, ayant voulu former un établissement a Gênes, les écrivains de cette ville, allarmés de voir combien un semblable établissement leur serait nuisible, présentèrent une requête aux Magistrats, à l'effet d'obtenir leur expulsion, attendu, est-il dit dans cette piéce, que leur funeste industrie les exposait à mourir de faim avec toute leur famille.

Dans le même temps, les cartiers d'Augsbourg intentaient un procès aux imprimeurs de cette ville, et demandaient qu'il leur fut deffendu de se servir de planches gravées pour faire des cartes à jouer, attendu qu'ils étaient en possession d'en fabriquer pour toute l'Allemagne.

D'un autre côté, les Peintres et les Coloristes qui s'occupaient de l'ornement des manuscrits, intriguèrent de tout leur pouvoir pour s'opposer à l'établissement et aux progrès de l'imprimerie, parcequ'ils prévoiaient que leurs travaux diminueraient dans la proportion de la consistance qu'elle acquererait.

Les avantages inappréciables que les sciences retiraient de cette belle invention, la firent triom-

pher de tous les obstacles et des contrariétés que lui opposaient la cupidité et l'intérêt personnes. Toutes les grandes villes, surtout celles qui possédaient une Université, s'étaient empressées de se procurer cet avantage, et les imprimeurs n'épargnaient ni soins ni dépenses pour seconder ces intentions. Tous les auteurs classiques, même les plus volumineux, furent imprimés et Gabriel Naudé remarque, dans son ouvrage sur les Bibliothéques, que dès 1471, il n'existait aucun ouvrage estimé qui n'eut été imprimé ; que les principaux l'avaient été plusieurs fois, quelques uns même dans plusieurs villes à la fois.

TABLEAU alphabétique des Villes, et indication de l'année où l'Imprimerie fut établie dans chacune d'elles.

Abbeville, 1485, P. Gerard et J. Dupré.
Alost, 1493. Théod. Martens.
Anvers, 1479, Gerard de Lew.
Angouleme, 1491.
Augsbourg, 1466, J. Bemler
Barcelone, 1473.
Basle, 1468, Bertoldus.

Berona, *circa* 1470, Helie de Louffen, Chanoine.
Besançon, 1487.
Boulogne, 1471, Balth. Azoguido.
Bresce, 1474, H. Coloniensis et Statius Gallus.
Bruges, 1476, Colard Mansion.
Bruxelles, 1476.
Bude, 1473, André de Hesse.
Burgos, 1480.
Caen, 1480, Durand et Quijone.
Callium, 1476, Rob. de Fano.
Casal, 1474, J. Fabri.
Colla, 1471, Galle surnommé le Bon.
Cologne, 1467, Ulric Zel de Hanau et 9 autres.
Côme, 1474, Aubr. de Orco
Crémone, 1475.
Deventer, 1475.
Delf, 1477, Jacobson et Ymansion.
Dole, 1472.
Ergaw, 1470, Helie Helije.
Erford, 1482.
Eslingen, 1470, Conrad Fyner.
Etwil, 1472.
Eustadium, 1489, Michel Reyser.
Ferare, 1471, Severinus de Ferrara.
Florence, 1470, Bern. Canini et 14 autres.
Foligni ou Fulgini, 1470, Neumeister et Emil. de Orfinis.

Fribourg, 1495.
Gand, 1493, avec date certaine, mais on doit lui assigner une époque beaucoup plus ancienne, d'après le témoignage de plusieurs bibliographes très instruits.
Genadium, 1496.
Gênes, 1494, Math. Moravus et Mich. Monaco.
Genêve, 1478, Steinchauver.
Gouda, 1480, Gerard de Leeu, (v. Anvers.)
Harlem, dès l'origine, (voyez ce que j'en ai dit précédemment.)
Hagueneau, 1475, Henri Gran,
Hambourg, 1485.
Heidelberg, 1485.
Jessi, 1472, Fid. de Comitibus de Cremona.
Langres, 1482.
Languingen, 1473.
Leipsick, 1480.
Londres, 1480
Louvain, 1473, J. de Westphalie.
Lubeck, 1471, Lucas de Brandis de Schaffh.
Lucque, Henri de Harlem.
Lyon, 1474, Buyer.
Mayence, dès l'invention.
Magdebourg, 1483.
Mantoue, 1472, Th. de Septem-Castris et Burster de Campedonia.

Memminger, 1483.
Mersbourg, 1473.
Messine, 1478, Henri Alding.
Milan, 1470, Phil. de Lavagna, Ant. Zarottus, Valdafer et 7 autres.
Modene, 1482, Domin. de Roccochiola.
Mons Regalis (en Piemont) 1472, Balt. Corderius.
Mons-Monachorum, 1481, Sensenschmidt.
Naples, 1470, Sixtus Rissinger.
Nimegues, 1479, J. de Westphalie.
Novi, 1479, Giardino.
Nuremberg, 1470, Kefer, Koburger et 7 autres.
Oxone, 1468, (voyez ce j'ai dit plus haut, sur l'établissement de l'Imprimerie en angleterre.)
Padoue, 1472, Bart. de Valde-Zocchio et autres.
Paris, 1470, Ulric Gering, Crantz et Koburger.
Palerme, 1477, André de Worms.
Parme, 1472, Steph. Corelius.
Pavie, 1471.
Pampelune; 1495.
Perouse, 1475.
Pesaro, 14 7, Abr. de Chaüm.
Pignerol, 1479.
Pise, 14 2.
Plaisance, 1475, P. de Ferraris.
Poitiers, 1479.
Pollianum-Rus, 1476, Innocens Ziletti.

Promentour, 1481, L. Guerbin.
Provins, 1497.
Reggio, 1497, Dom. Berthocus.
Rome, 1467, Ulric Zel de Hanau, Conrad Sweinheim et Arnold Pannartz.
Rostock, 1476.
Reutlingen, 1468, J. de Averbach.
Rouen, 1476.
Salonique, 1493.
Salins, 1485, J. Dupré et Rubeus.
Sarragosse, 1481.
Savon. 1474, J. Bonus.
Seville, 1471, Alonso del Puerto.
Sienne, Henri de Harlem.
Sorten (le monastere de) 1478.
Soubiac (Monasterium Sublacense) 1465.
Spire, 1472, P. Drach.
Strasbourg, dès l'origine, et en 1466, J. Mentel, éléve de Gruninger.
Stutgard, 1478.
Toulouse, 1480.
Trente. 1482.
Trevise, 1470, Gerard de Lysa de Flandria.
Troyes, 1480.
Tubinge, 1499, Fred. Meyenberger.
Turin, 1473, J. Fabri.
Valence, 1474.

Venise, 1469, Vendelin de Spire, J. de Colonia et 80 autres, avant l'an 1600.
Verone, 1470. Rob. Valturius, J. de Cyrurgiis etc.
Victor (le chapitre de St.) vers 1460.
Vicence, 1477, Herman a Levilapide.
Vienne en Dauphiné, 1481, P. de Shenck.
Viguerie, 1486.
Ulme, 1473, J. Zeiner.
Ursio Santo, près Vicence 1475.
Utrecht, 1473, Keslaërt et Gerard de Leemps.
Westminster, 1474, Rob. Caxton.
Zwollæ, 1479.

J'aurais pu donner la nomenclature d'un plus grand nonmbre de villes et citer les noms de tous les Typographes qui ont mis des ouvrages au jour; j'aurais encore pu donner les titres des principaux et surtout des premiers sortis de leurs presses, mais cela m'aurait conduit plus loin que les bornes que je me suis prescrites. ne me permettent de le faire, et j'ai pensé que cette table suffisait pour donner aux commençans une idée des progrès de l'imprimerie pendant le 15e. siécle.

CHAPITRE XXIV.

De la manière dont les Imprimeurs ont placé les Chiffres romains pour indiquer les dates.

L'USAGE d'exprimer la date d'un livre en chiffres romains, remonte aux premiers temps de l'imprimerie, et cette manière a été adoptée par la majeure partie des Imprimeurs, jusqu'au moment où j'écris; cependant, on trouve des ouvrages du quinzième siécle dans lesquels elle se trouve placée en chiffres Arabes. Comme la manière d'employer ces derniers ne peut être sujete à aucune variation, je n'en parlerai pas.

Il n'en est pas ainsi des chiffres Romains : en voyant les diverses manières dont les Imprimeurs ont modifié les mêmes signes, pour exprimer des quantités différentes, on serait tenté de penser que leur but était de se rendre inintelligibles. En effet, les personnes les plus versées dans la connaissance de ces chiffres, sont quelque-fois embarrassées et forcées d'examiner avec attention la position de ces signes, pour prononcer avec certitude.

Ces considérations m'ont déterminé à donner une table explicative des valeurs numériques des chiffres Romains ; j'y joindrai des exemples qui mettront les commençans à portée de connaître les diverses combinaisons que les Imprimeurs ont employées pour augmenter ou modifier la valeur de ces signes numériques.

Je vais commencer par la table des nombres simples ; je donnerai ensuite les exemples des combinaisons qui en augmentent ou en diminuent la valeur numérique.

I un 1.
II deux 2.
III trois 3.
IIII ou IV quatre 4.
V cinq 5.
VI six 6.
VII sept 7.
VIII huit 8.
VIIII ou IX neuf 9.
X dix 10.
XX vingt 20.
XXX trente 30.
XXXX ou XL quarante 40.
L cinquante 50.
LX soixante 60.
LXX soixante-dix 70.

IXXX ou XXC quatre-vingt 80.
LXXXX ou XC quatre-vingt-dix 90.
LXXXXIX ou XCIX ou IC ou CIↃ IX quatre-vingt-dix-neuf 99.
C cent 100
CC deux cents 200.
CCCC ou CD quatre cents 400.
D cinq cents 500.
DC six cents 600.
DCCCC ou CM neuf cents 900.
M mille 1,000.

Il est facile de voir par cette table, que le moindre, lorsqu'il précéde un chiffre plus fort, en diminue la valeur de la même quantité dont il l'augmenterait, s'il se trouvait placé après. Par exemple : V vaut cinq et s'il est suivi d'un I, il vaut six, aulieu que s'il le précède, il ne vaut que quatre ; c'est comme si l'on disait, cinq moins un, cinq plus un.

Il faut dire la même chose de l'X précédé de l'I, de L précédé de X, du C également précédé d'un X, et ainsi de suite pour tous les chiffres placés avant ou après un autre.

D'après ces explications, que je crois nécessaires, on trouvera facilement quelle est la date ou la quantité qu'on a voulu désigner par ces lettres employées aulieu de chiffres.

On trouve cependant, dans un assez grand nombre d'ouvrages du quinzième siécle, et même dans ceux des siécles suivans, principalement ceux imprimés en Hollande, des manières de poser les chiffres romains, qui s'éloignent de la méthode ordinaires et demandent beaucoup d'attention pour ne pas se tromper; je vais rapporter quelques unes de celles qui m'ont semblé les plus singulières et les plus difficiles à deviner.

M CCCC iiij XX VIII, 1488.

M CCCC XC Viij, 1498.

M CD XC IX, 1499.

ou M cccc ID, 1499.

M iiiic iiiixx Viij. 1488.

M LCXV, ou M CD XCV, 1495.

M CD XC IX ou IM IC, 1496.

M iiij D, 1496.

M jjjD, 1497.

M CDC II; 1602.

Quelque-fois une partie de la date se trouve écrite en toutes-lettres, tandis qu'une autre partie l'est en chiffres romains ou arabes, comme dans l'exemple suivant; *Anno millesimo CCCC octagesimo VIII*, 1488, etc.

CHAPITRE XXV.

De la Collation des Livres.

J'AI parlé dans la première partie de cet ouvrage, de la nécessité de collationner les livres qu'on achette, avant de les placer dans sa bibliothéque mais je n'ai fait qu'en indiquer l'utilité, sans entrer dans aucun détail particulier, je vais reparer cette obmission, et donner un apperçu des principales difficultés que présente ce travail et des moyens de les applanir.

La collation sert à donner la certitude qu'un ouvrage est complet et qu'il n'est entaché d'aucun des deffauts qui peuvent autoriser à le rendre au vendeur; cette opération donne le moyen de découvrir les taches, les piqures de vers, les déchirures, les transpositions; enfin, toutes les imperfections qui peuvent en diminuer la valeur.

Ce travail, que beaucoup de personnes regardent comme une opération pûrement méchanique, dont tout individu peut également bien s'acquitter, est cependant un des plus difficiles, et qui demande plus d'attention et une connaissance

sances plus approfondie des livres, surtout lorsqu'il s'agit de ceux imprimés dans le quinzième siécle, de certains livres qu'on distingue par des remarques, enfin de ceux à figures.

La même manière de collationner un ouvrage n'est pas également applicable à tous; la plus usitée, celle qui se fait par le moyen des signatures ou des chiffres placés au haut des pages; ne peut pas servir pour les livres du quinzième siécle, une grande partie n'ayant ni les unes ni les autres.

La manière la plus usitée est celle des signatures, mais, pour en faire usage sans courir les risques de se tromper, il faut bien faire attention au format de l'ouvrage, parceque le format ndique presque soujours le nombre de signatures que chaque feuille doit contenir : ceci a besoin d'être developpé.

Les signatures servent à faire connaître le format d'un ouvrage, en indiquant de combien de cahiers séparés, chaque feuille est composée et l'ordre dans lequel ils doivent être encartés. Sans cette précaution, il serait très difficile d'assembler et de collationner un volume, surtout lorsqu'il a déjà été relié, et que les feuillets sont épars, comme cela arrive quelque-fois.

Cet ordre est indiqué par une lettre capitale,

ou par un chiffre, suivant une méthode adoptée depuis peu d'années, par quelques imprimeurs; mais chaque carton de cette feuille porte encore son chiffre d'ordre de cette feuille : par exemple, la prémière est cottée A et le carton suivant, qui commence à la page 3, l'est par A 2, et ainsi de suite jusqu'à 4 pour l'in- 8°., 6 pour l'in-12.etc. Je vais entrer dans quelques détails qui ne sont pas inutiles aux commençans.

Chaque feuille du format in-folio n'est composée que de quatre pages, mais, pour faciliter la brochure, on impose l'ouvrage de manière à ce que l'on encartonne deux ou trois feuilles et quelques-fois quatre, qui portent la même lettre avec le chiffre d'ordre des cahiers.

L'in-4°., composé de huit pages, n'en forme qu'un et n'a besoin que de deux signatures.

L'in 8 a seize pages, il donne par conséquent quatre cahiers numérotés.

L'in-12 porte 24 pages et six cahiers, mais il arrive souvent que la feuille est imposée de manière à ce qu'elle porte deux signatures différentes et inégales, l'une de 16 Pages comme l'in-8 l'autre de 8 seulement, comme l'in-4.

L'in-16, l'in-18, l'in-24, et tous les formats moindres, se divisent toujours en plusieurs cahiers distingués par une signature différente et

sont cousus séparément, mais comme ces cahiers sont composés d'un nombre inégal de pages, on se trouve embarrassé pour collationner le volume, quelques-fois même pour en déterminer le format.

On me permettra de hazarder, puisque je parle des signatures, mon opinion sur certaines innovations typographiques qui n'ont aucun but d'utilité réel. Les signatures sont d'une nécessité indispensable pour assembler et collationner un ouvrage, elles doivent donc être très apparentes. Les lettres de grandes capitales qu'on y employe le plus souvent, répondent parfaitement au but qu'on s'est proposé ; pourquoi donc leur substituer des chiffres et même des points, comme j'en ai vu dans quelques ouvrages modernes et qu'il n'est pas facile de distinguer. N'en déplaise à ceux qui ont voulu introduire cet usage, et à ceux qui les ont imités, ils ont perdu de vue quel est l'usage des signatures sans rien ajouter à la perfection typographique des volumes sortis de leurs presses; car je ne pense pas qu'on ait jamais cru que ces signatures défiguraient un ouvrage.

Certes, je ne suis pas l'apologiste de la routine qui est l'ennemie des progrès des arts, mais je combattrai avec courage les novateurs qui n'ont souvent de motifs pour abandonner les sentiers

tracés par ceuxqui les ont précédés, que ceux de se faire remarquer.

D'après cette explication, on voit que rien n'est plus avantageux que les signatures pour collationner un ouvrage, mais qu'il est nécessaire de s'assurer avant tout du format, du nombre de cahiers dont chacune d'elles est composée, et si elles sont regulières.

D'autres préfèrent se servir pour cette opération des chiffres placés dans le haut des pages, parceque cette manière leur semble plus facile et plus expéditive.

Je ne blamerai ni l'une ni l'autre de ces deux méthodes, mais je dois prévenir qu'elles ne sont pas suffisantes pour être assûré que l'ouvrage qui a semblé complet l'est en effet.

Voici pourquoi. Dans un ouvrage en plusieurs volumes, dans l'in-8, par exemple, la signature A du premier volume finit à la page 16 et celle B commence à la 17e. et ainsi de suite jusqu'a la fin; mais les mêmes signatures portent aussi le même chiffre dans les volumes suivants, si par malheur le relieur a mis un cahier d'un volume dans un autre, et que ce soit la même lettre qui paraît devoir occuper cette place, on conviendra qu'il doit être difficile d'éviter l'erreur.

Il en est cependant un, c'est de consulter la

réclame qui se tronve placée à la fin dechaque cahier et qui indique le premier mot du suivant.

Si un ouvrage ordinaire, qui posséde tout ce qui peut en faciliter la collation exige autant d'attention, on peut juger combien plus en demande celui qui date des premiers temps de l'imprimerie, dans lesquels on ne trouve aucune de ces ressources, outre l'aspérité d'un caractère gothique, chargé d'abbréviations qui en rendent la lecture extrêmement pénible et difficile.

Cette difficulté est quelques-fois telle, qu'on ne peut être assuré que l'exemplaire dont on est possesseur soit complet, qu'en le conférant avec un autre auquel on est certain que rien ne manque; cette ressource, lorsqu'il est possible de se la procurer, est infiniment précieuse en cequelle lève toutes difficultés, mais on ne peut espérer cet avantage que dans les grandes villes qui possédent des bibliothéques de ce genre; dans le cas contraire, on est forcé de tirer ses ressources de soi-même, et de s'abandonner un peu au hazard.

Les ouvrages qui doivent être ornés de figures demandent d'autres connaissances et un autre genre de lumières et d'attention, parceque ces figures sont susceptibles de diverses modifications soit quand au nombre, soit quand à la qualité des épreuves.

Je dis quand au nombre, parcequ'on pourrait en avoir soustrait quelques unes qui n'auraient paru qu'après l'ouvrage fait et livré, tels sont le Frontispice de l'Encyclopédie, les *Fallum* dans le voyage de Saint-Non, etc.

La qualité consiste dans la beauté des épreuves, qui sont avant la lettre ou du moins de premières épreuves, avec les remarques qui servent à les faire reconnaître.

On doit savoir le nombre des figures qui enrichissent un ouvrage, le lieu où elles doivent être placées, les compter, mais surtout prendre bien garde qu'il ne s'en trouve quelqu'une répétée, à la place de celle qui doit s'y trouver, ce qui arrive quelquefois, et notamment dans l'*Orlando Furioso* de l'Arioste, édition de Venise 1584 avec les figures de Porro, dans lequel la figure du 34$^{eme.}$ chant manque presque toujours, mais pour masquer ce deffaut, on a mis à sa place, celle d'un autre.

Dans d'autres ouvrages, il y a des figures qui doivent être doubles, ou du moins porter les remarques qui indiquent les premières épreuves, on en trouve un assez grand nombre parmi lesquelles je me contenterai de citer celle du cas de conscience des contes de Lafontaine, édition dite des Fermiers-Généraux, et celles libres de

Contes de Boccace et de quelques autres ouvrages de ce genre d'où le respect qu'on doit avoir pour les mœurs, fait supprimer très souvent celles qui doivent les offenser.

Ces figures peuvent encore être avant la lettre, ou tirées en couleur, ou bien même coloriées, comme cela doit être dans presque tous les ouvrages sur l'histoire naturelle; c'est alors qu'il est nécessaire de doubler son attention pour découvrir les supercheries qu'on met souvent en œuvre pour tromper. Les graveurs savent masquer l'inscription placée au bas d'une estampe, de manière à induire en erreur celui qui ne serait pas en garde contre une semblable tromperie. Il faut encore examiner si toutes les figures sont d'une égale beauté et n'ont point été mélangées, ce qui ne produirait qu'un exemplaire médiocre.

Quand aux ouvrages coloriés, je crois inutile d'en parler, parceque ceux qui sont dans le cas d'en faire l'acquisition, sont presque toujours en état de les juger.

Les ouvrages formés pour ainsi dire de pièces détachées du même auteur, soit qu'elles ayent été imprimées dans la même année, chez le même imprimeur, de manière cependant que chaque traité semble faire un ouvrage seul et indépendant de ce qui précède et de ce qui suit, parce

que les chiffres du haut des pages et les signatures recommencent à chaque traité, soit qu'elles portent une date différente, sont très difficiles à collationner, à moins qu'on ait des renseignemens positifs sur l'ordre d'assemblage par rapport au temps où ils ont été composés ou aux matières dont ils traitent; mais cette difficulté devient nulle lorsqu'on peut se procurer un exemplaire complet du même ouvrage. Je pourrais citer un assez grand nombre d'exemples de ce que j'avance, mais je pense qu'il suffira de rappeller l'*Historia Conchiliorum* de Martin Lyster, l'*Harmonie universelle* du P. Mersenne, etc.

La collection des ouvrages de certains auteurs, qui ont composé un grand nombre de pièces peu volumineuses sur diverses matières, qui ont été imprimées à des époques éloignées l'une de l'autre, offrent encore des difficultés, mais elles sont d'une moindre importance, parceque leur ordre chronologique est à-peu-près égal, et que celui des matières est absolument nul; tels sont ceux de Catharinot, avocat à Bourges, de Bluet d'Arberes, qui prenait le titre de comte de Permission et de quelques autres fous du même genre, dont les productions diverses sont devenues fort rares et difficiles à trouver complétes.

Une autre espèce d'ouvrages bien plus pénibles

à collationner est celle dans laquelle doivent se trouver des cartons ; mais comme cette expression pourrait ne pas être comprise par tout le monde, je vais entrer dans des explications qui en faciliteront l'intelligence.

Un auteur, en écrivant l'histoire, ou même un traité sur la Religion, la politique, la morale, et quelque-fois un roman ou tout autre ouvrage de moindre importance, sent toute l'étendue des devoirs qu'il s'est imposé en l'entreprenant, surtout si le sujet est choisi dans une des trois premières classes; il pense avec raison, que tout doit fléchir devant les principes et la vérité, qu'il ne doit rien taire, rien déguiser ; mais l'intérêt personnel, l'amour propre, la cupidité, l'envie, enfin toutes les passions sont là qui l'épient et appellent à leur secours l'autorité, lui demandent à grands cris la suppression de ce qui leur porte ombrage, en accusant l'auteur de blasphême, de sédition, de calomnie.

Des familles puissantes, des hommes en place, des corporations religieuses ou civiles, qui sentent combien ces vérités leur sont préjudiciables, en faisant connaître les abus ou les malversations dont ils se sont rendus coupables, intéressent dans leur quérelle les dépositaires de l'autorité et font proscrire l'ouvrage et quelque-fois l'auteur,

qui devait se trouver bien heureux de se tirer d'affaires, en supprimant les passages qui pouvaient atteinte à leurs intérêts. Il fallait donc que le malheureux auteur travaillât sur nouveaux frais en élaguant tout ce qui avait déplu, et qu'il fit réimprimer à ses frais tous les feuillets sur lesquels il s'en trouvait un, le relieur faisait main-basse sur ces proscrits et leur substituait ce qui avait été approuvé ; c'est là ce qu'on nomme cartons, en terme de libraire.

Heureusement, ces cartons n'ont pas été supprimés dans tous les exemplaires, les curieux et les amateurs de la vérité, sont parvenus à s'en procurer qui n'ont subi aucun retranchement, ou bien ils ont réuni ces cartons, soit à la fin du volume, soit à la page où ils doivent se trouver naturellement.

La plupart des ouvrages imprimés avant 1788 ont été soumis à ces changements, cependant il n'y en a qu'un petit nombre dont on soit parvenu à conserver les cartons, ce qui donne une plus grande valeur aux exemplaires dans lesquels ils se trouvent.

Il est encore des ouvrages qui présentent des difficultés d'un autre genre à la collation, ce sont ceux qui, absolument terminés, et n'ayant rien qui indique qu'ils doivent avoir une suite, sont

néanmoins imparfaits, lorsqu'on n'y a pas joint un traité ou une dissertation ou bien quelques autres pièces d'un petit nombre de pages données après coup, mais qui en font partie, ou du moins qu'on est convenu d'y joindre toujours; tels sont, par exemple, le traité des Serpens et des Dragons dans l'*historia Animalium* de Gesner, la dissertation sur quelques monnaies de Charlemagne, à la fin du traité historique des monnaies de France par Leblanc, etc.

Dans les recueils d'estampes, dans les collections de cartes géographiques, dans les voyages et autres ouvrages dans lesquels se placent un très grand nombre de figures, il se trouve souvent de ces cartes ou figures données après coup et que plusieurs acquéreurs ont ignorées ou négligé de se procurer; telles sont; dans les ouvrages modernes, les *Fallum*, pour le voyage de Naples et Sicille par de Saint-Non, les deux grandes planches du Temple des Muses, édition de 1733 in-fol; le frontispice de l'encyclopédie dans l'édition de Paris in-fol., etc.

Il faut encore bien prendre garde de se laisser induire en erreur par des exemplaires qu'on rencontre quelquès-fois, et qu'on peut désigner sous la dénomination d'*Exemplaires de fantaisie* parceque les possesseurs, en les faisant relier,

y ont inséré des choses qui ajoutent à leur mérite et en augmentent beaucoup la valeur commerciale, telles que des figures, des cartons, une lettre manuscrite de l'auteur, un arrêt qui supprime l'ouvrage et condamne l'homme a une peine plus ou moins grave, etc. mais n'empêchent cependant pas qu'on ne doive regarder l'ouvrage comme très complet, quoique toutes ces diverses additions ne s'y trouvent pas.

On rencontre encore quelques ouvrages dont la plupart des exemplaires présentent des différences remarquables, sans qu'on puisse assigner la véritable raison de ces nombreux changemens ; je me contenterai de citer pour exemple l'histoire de France de Mezerai imprimée chez Guillemot en 1643 et années suivantes, en trois vol. in-fol.

Je placerai encore dans cette classe, les ouvrages dont la bonne édition se distingue de la réimpression ou des contrefaçons, par une faute typographique, telle qu'un chiffre ou une seule lettre changés, une vignete renversée, etc. ou bien par la suppression de quelques parties, comme la préface des médailles de Louis XIV in-folio, un frontispice gravé, une fig. découverte etc.

CHAPITRE XVIII.

De l'étude de la Bibliographie.

Pour bien posséder toutes les parties de la Bibliographie, il est nécessaire de connaître l'histoire littéraire; sans cette étude, il est impossible d'acquérir des lumières étendues, qui nous fassent sortir de la classe des hommes médiocres.

Toutes ces parties ne sont cependant pas également utiles à toutes les classes des Bibliographes: et les recherches que cette science nécessite sont tellement étendues, tellement multipliées, que la vie d'un homme, quand-même il n'aurait pas d'autres occupations, ne suffirait pas pour parcourir seulement les auteurs qu'il aurait besoin de méditer. Dailleurs, les connaissances qu'il pourrait acquérir, sont si fort éparses, et disséminées dans une multitude d'ouvrages tellement disparates, qu'il faudrait perdre un temps précieux, si l'on voulait puiser soi-même dans les originaux, celles dont on a besoin.

En effet, tous les Journaux, soit nationnaux,

soit étrangers, (et l'on sait à quelle quantité effrayante de volumes ils s'élevent ;) tous les mémoires des Académies et des Sociétés savantes, les dissertations isolées d'un grand nombre d'auteurs qui ont traité cette matière plus ou moins profondément, selon le degré de lumières qu'ils possédaient, et où souvent on a de la peine à distinguer la verité de l'erreur, appartiennent à cette science.

Malheureusement, ces sources ne donnent souvent que des idées fausses, parcequ'elles sont le fruit de l'erreur, de la prévention ou de l'intérêt personnel, dans les jugements que les rédacteurs portent sur les ouvrages qu'ils annoncent.

Il s'est cependant trouvé des hommes laborieux et instruits, qui ont entrepris de débrouiller ce Chaos et de rassembler sous le même point de vue, tout ce qui pouvait éclairer sur chacune des parties de la Bibliographie, et ont séparé la Vérité de l'Erreur,

Ces ouvrages ont acquis successivement un nouveau degré de perfection, par les recherches et le travail d'autres hommes qui ont ajouté leurs lumières à celles de ceux qui les avaient précédé, et ont évité les fautes dans lesquelles ils étaient tombés ; ou bien, ils ont

travaillé sur le même sujet, mais d'après un plan totalement différent; ce qui oblige souvent de consulter l'un et l'autre, de les comparer, et de juger, lorsqu'ils se contredisent, quel est celui qui a mis le plus d'exactitude dans son travail.

Je ne me permettrai pas de porter un jugement sur les auteurs qui ont écrit sur les diverses parties de cette science; mais je crois rendre service aux hommes studieux en réunissant dans un seul et même cadre, les titres des ouvrages qui ont traité particulièrement de telle ou telle partie de la Bibliographie.

Quand aux Journaux périodiques, aux mémoires des Sociétés savantes, aux dissertations sur la littérature en général, et aux Dictionnaires qui contiennent des connaissances Biographiques, je laisse à chacun la faculté d'apprécier ceux dont on peut retirer le plus d'utilité, en raison du temps qu'on peut sacrifier à leur lecture, de la place qu'ils occupent dans une Bibliothèque, et de l'argent qu'il en coute pour se les procurer.

SYSTÊME DE BIBLIOGRAPHIE PROFESSIONALE

Ouvrages qui traitent des Livres en général.

Essais sur la connaissance des bons livres par Sorel. *in*-12

G. Saldenus, de librorum usu et abusu. *in*-12.

Th. Bartolinus de libris legendis, et de vanâ Librorum pompâ. *in*-12

J. Struvii Introductio in rem litterariam et usum Bibliothècarum. 1763, *in*-8.

Le même auteur a composé plusieurs autres traités, sur la Bibliographie, qu'il est bon de se procurer.

Théophili Renaudi Erotemata, de bonis ac malis libris, *Lugd.* 1653 *in*-4

Th. Crenius de libris scriptorum optimis. *Lugd-Bat.* 1704. *in*-12

P. Couleau Oratio de optimo librorum et Scienciarum usu, *Paris* 1696. *in*-4

Traité des Bibliothéques en général, de leur composition, de leur arrangement, et du Bibliothéquaire.

Ant. Teisserii, Catalogus Autorum qui librorum Catalogos, Indices, Bibliothècas Consignaverunt.

gnaverunt. *Geneva* 1696 2 vol. *in*-4

Dissertation sur les Bibliothèques, avec un Catalogue tant des Bibliothèques de France, que des pays étrangers, par le president Duocy de Noinville. *Paris* 1758 *in*-8

Jo. Dav. Koëler, silloge aliquot scriptorum de bene ordinandâ et adornandâ Bibliothecâ, *Francof.* 1728; *in*-8

Leonicerus, de Bibliothècis. 1680 *in*-8

J. Maderus, de Bibliothècis et Archivis, *Helmst.* 1702 *in*-4.

Idem, de Bibliothècis Clarorum Virorum, 2 vol. *in*-4.

Josse a Dudinck, Palatium Apollinis, hoc est designatio præcipuarum Bibliothècarum, *Coloniæ* 1643 *in*-8

Cl. Clementis Musæi seu Bibliothècæ extructio *Lugd.* 1635 *in*-4

Avis pour dresser une Bibliothèque par Gab. Naudé *Paris* 1644 *in*-12

Conseils pour former une Bibliothèque par Formey. 1756 *in*-12

Coup-d'œil éclairé d'une Bibliothèque, *Paris* 1773 *in*-8

Traité des plus belles Bibliothèques par le P. Jacob. *Paris* 1688

Traité des plus belles Bibliothèques l'Europe et des premiers livres qui ont été faits, par le Gallois. *Paris* 1703 *in*-8

G. Hen. Hottingeri, Bibliothècarius Quadripartitus *Tiguri.* 1644 *in*-4

Thesaurus Bibliothècarii, *Norimb.* 1738 *in*-4

Mélanges tirés d'une grande Bibliothèque, Par le Marq. de Paulmy. 68 vol. *in*-8

TRAITÉS DES BIBLIOTÈQUES

Des différens Pays et de leurs Catalogues

Fr. Alphonsi Ciaconii Bibliothéca libros fermè cunctos et scriptores, ab initio mundi complectens, edente Camusato. *Paris.* 1731 *in-fol.*

Conradi Gesneri Bibliotheca, *Tiguri* 1545 et 1548, 2 vol. in-fol., auxquels il est nécessaire de joindre l'Epitome Simleri 1553 in-fol.

F. Alphonsi Ciaconii bibliotheca, Orientalis ubi de variis Europæ bibliothecis agitur, *Heidelb.* 1668, in-4.

G. Mathæi Konigii Bibliotheca vetus ac nova, *Altdorf.* 1678, in-fol.

Burcardi Gotl. Struvii Bibliotheca selecta, ed. Gotlieb, *Ienæ* 1740, 2 vol. in-8.

Danielis Maichellii introductio ad historiam litterariam de præcipuis Bibliothecis Parisiensi-

bus, *Cantabrig.* 1711 in-8.

Il est bon de se procurer les catalogues des principales Bibliothéques publiques ou particulières, tels que ceux du Vatican et celle Barberine à Rome; de Saint-Marc à Venise, de celle dite Ambroisienne à Milan; de celle Impériale à Vienne; de l'Escurial à Madrid; de Florence, Turin, Cologne, Mayence, Utrecht, Leyde, Oxone, Londres, Copenhague, Petersbourg etc.

Ouvrages qui traitent de la littérature de différens pays en particulier.

Christoph. Wolfii Bibliotheca Hebraica, *Hamb.* 1715, 4 vol. in-4.

Photii Bibliotheca græca, curâ David. Hoeschelii, *Augus.-Vendelic.* 1601 in-fol.

Jacobus Gaddius de Scriptoribus non Ecclesiasticis, Latinis, Græcis, Italicis, *Florent.* 1684, 2 vol. in-fol.

Bibliothéque Orientale par d'Herbelot, in-fol. ou bien 6 vol. in-8.

Jo. Assemanni bibliotheca Orientalis, *Romæ* 1719, 4 vol. in-fol.

Histoire littéraire de la France par les Religieux Bénédictins de la Congrégation de Saint-Maur, vol. in-4.

Bibliotheque Française de Lacroix-Dumaine et celle de Duverdier, in-fol., ou bien l'édition donnée par Rigoley de Juvigny, 6 vol in-4.

Bibliothéque historique de la France, édition revue et augmentée par M. M. Fevret de Fontete, Secousse et Lauriere, 5 vol. in-fol.

Giammaria Mazzuelli, Scrittori d'Italia, *in Brescia* 1753 6 vol. in-fol.

Athenæum Romanum, Ligusticum et Augustum, ab Oldoino, 3 vol. in-4.

Bibliotheca Neapolitana cum supplemento, *Napoli* 1678 et 83, 2 vol in-fol.

Antonii Mongitoris, Bibliotheca Sicula, *Panormi* 1708, 2 vol. in-fol.

Mich. Pocciantii catalogus scriptorum Florentinorum, in-4.

Augustini Oldoini, Perusini scriptores in-8.

Scrittori della Liguria da Michaele Giustiniani, in-4.

Philippi Thomasini, bibliotheca Patavina, *Utini* 1639, in-4.

Philippi Argeleti bibliotheca scriptorum Mediolanensium, *Mediolani* 1745, 5 vol, in-fol.

Nicolai Antonii bibliotheca Hispanica, *Romæ* 1672 — Ejusdem bibliotheca Hispanica vetus, 1696, 2 vol. in-fol.

Memoires historiques et bibliothéque des his-

toriens de Portugal par d'Oliveyra, *Lahaye*, 1743, 2 vol. in-12.

M. Hertzii, bibliotheca Germanica 1679 in-fol.

Rerum Germanicarum scriptores, curante Struvio, *Ratisb.* 1726, 3 vol. in-fol.

Burcardi Gotof. Struvii, bibliotheca Saxonica, *Halæ Magd.* 1736, in-8.

Guill. Goth. Kusteri, bibliotheca Brandeburgica, *Vratisl.* 1743, in-8.

Catalogus de scriptoribus Poloniæ et Prussiæ, *Colon.* 1723, in-4.

Simonis Starovolsci, elogia et vitæ centum Polonorum scriptorum, *Venet.* 1627 in-4.

Joan. Molleri Cimbria illustrata, *Hanoviæ* 1744 3 vol. in-fol.

Davidis Zuittingeri, Hungaria illustrata et catalogus scriptorum Hungariæ, in-4.

Bibliotheca Lubecensis, 12 vol. in-8.

Joan. Andreæ Zaluski, programma litterarium Poloniæ, Lithuaniæ, ed. Schulz, 1743 in-8.

D. Braunitz, de scriptoribus Poloniæ et Russiæ 1729 in-4.

Alberti Bartolini, liber de scriptis Danorum, *Hafniæ* 1665, in-12.

Olai Vormii Danica litteratura, *Ibid.* 1651, in-folio.

Nic. Petri Sibbern, bibliotheca Danico-Nor-

vegica, in-12.

Suff. Petri de scriptoribus Frisiæ decades XVI in-12.

Val. Andreæ bibliotheca Belgica, in-4

Francis. Foppens, bibliotheca Belgica, *Bruxel-* 1739, 2 vol. in-4.

Sanderus de scriptoribus Flandriæ, de Brugensibus, Gandavensibus etc. in-4.

Batavia illustrata ex musæo P. Sciverii, in-4.

The English, Scott and Irish library, by Nicholson, 1776, in-4.

Th. Tannery. bibliotheca Anglica-Hibernica, cum prefatione Dav. Wilkins, *London* 1758, un volume in-folio.

Bibliotheque Britannique, vol. in-8.

Des ouvrages qui traitent des Anonymes, des Pseudonymes, ou qui contiennent des remarques critiques et anecdotiques sur diverses parties relatives à la bibliographie.

Parmi les savans qui ont écrit sur toutes sortes de matières, il en est un assez grand nombre qui n'ont pas voulu que leur nom fut placé à la tête de leurs ouvrages, soit par crainte, soit par modestie, soit par un autre motif peu important pour tout autre que pour eux-mêmes; il en est

d'autres qui n'ont soulevé qu'un coin du voile sous lequel ils ne voulaient être aperçus que par un petit nombre de leurs amis, en n'indiquant que les lettres initiales de leurs noms, prénoms et qualités ; d'autres enfin, par un motif, quelquefois criminel, mais presque toujours condamnable, ont emprunté le nom d'un autre, pour faire paraître des satyres virulentes contre les personnes ou contre les choses.

Cette prétendue modestie n'était cependant pas de longue durée, mais surtout à l'épreuve d'un succès ; on confiait son secret à l'oreille d'un ami, en lui recommandant de n'en pas parler et celui-ci à son tour exigeait la même discrétion de celui auquel il en faisait part. Cependant, un assez grand nombre d'auteurs sont restés couverts du voile sous lequel ils s'étaient cachés et cette obscurité a stimulé la curiosité de plusieurs savans laborieux qui n'ont épargné ni leur temps ni leurs peines, pour réussir à les découvrir.

Il faut, pour y parvenir, des recherches immenses, une érudition prodigieuse, beaucoup de pénétration ; mais surtout une patience qui ne se lasse point.

Ce travail épineux porte avec lui sa récompense, lorsqu'on réfléchit que chaque découverte qu'on fait, est un pas de plus vers l'instruction

M. Barbier. et un titre à la reconnaissance. Je sais qu'un bibliographe aussi distingué par ses talens et ses lumières, que par sa modestie, profite des facilités que lui donne sa place de Bibliothécaire pour se livrer à ce genre de recherches; faisons des vœux pour que les difficultés ne le rebutent pas.

Voici la liste des principaux ouvrages qui ont paru sur cette matière

Christoph. August. Heumannus, de libris anonymis et pseudonymis, *Ienæ* 1711, in-12.

Marci Vencentii Placcii, theatrum anonymorum et pseudonymorum, edente Joanne Alberto Fabricio, *Hamb.* 1708, infol.

Joannes Deckerus, de scriptis adespotis et pseudepigraphis et suppositis, in-12.

Joannes Christoph. Millii, bibliotheca anonymorum et pseudonymorum, *Hamb.* 1740, 2 vol in-8.

Joannes Mollerus, de scriptoribus homonymis, *Norimb.* 1722, in-4.

Joannes Alb. Fabricius, de plagiariis et pseudonymis et de lexicis græcis, *Lipsiæ*, 1761 in 8

Auteurs déguisés sous des noms étrangers, par Baillet, *Paris* 1690, in-12.

La visiera alsata hecatoste, di scrittori che

vage d'andare in Maschera, sono scoperti, da P. Giac Villani, *Parma* 1689, in-12.

J. Jac. Moser, bibliotheca, maxime anecdotorum et historicorum, *Norimb.* 1722, in-4.

Sur l'origine et les progrès de l'Imprimerie.

Bern. a Malingkroot, de origine et progressu artis typographicœ, *Colon. Agrip.* 1640, in-4.

J. Mentel, de verâ typographiæ origine, *Paris* 1650, in-4.

Corn. a Breughen, incunnabula typographiœ, *Amst.* 1683, in-4.

Ger. Meerman. origines typographiæ, *Hagæ-Comit.* 1765, 2 vol. in-4.

Mic. Maittaire, annales typographici, ab artis inventione, *Amst.* 1733 et seq. 9 vol. in-4. et 2 vol. de supplément.

Histoire de l'imprimerie et de la librairie, par Lacaille, *Paris* 1640, in-4.

Histoire de l'imprimerie par Prosper Marchand avec le supplément et les notes de l'abbé de St.-Leger 1740, 2 vol. in-4.

Origine e progressi della stampa, e notizie dell' opere dall' anno 1457 al anno 1500, *Anvers* 1722, in-4.

The general history of printing, by Palmer, *London* 17 2, in-4.

Divers traités sur la même matière, par M. Fournier le jeune, fondeur en caractères.

Alphabeta seu caracteres, in ære effecti, a creato mundo, ad nostra usque tempora, studio J. de Bry, *Francfort* 1596, in-4. obl.

Frid. Meusii, Iubilæi sæculares artis typographicæ, *Leipsic* 1740, in-8.

L'art de l'imprimerie, par Castillon, *Paris* 1783, in-8.

Sur l'établissement de l'Imprimerie en différentes villes.

Bibliotheca Moguntina, cum inventæ typographiæ historiâ. a Step. Alwardtwein, *Aug. Vendelic.* 1787, in-4.

Aug. Mariæ Quirini, lib de optimorum scriptorum editionibus, qui primùm Romæ prodierunt, post typographiam in urbem advectam, *Lindangiæ* 1761, in-4.

Specimen typographiæ romanæ, Ant. Laire, *Romæ* 1778, in-8.

Histoire de l'origine de l'imprimerie et de la librairie de Paris, par Cheviller, *Paris* 1648 in-4

A view of various editions of the greeck and

Roman classiks, by Harvood, *London* 1798 in-8

Dissertations sur l'établissement de l'imprimerie en Angleterre, par Midleton, traduites par Imbert, *Paris* 1774, in 8.

Sur divers usages de l'Imprimerie et de la Librairie.

De l'usage des signatures dans les premiers temps, *Paris* 1762, in-8.

Mic. Maittaire historia typographorum aliquot parisiensium, scilicet, Colinœum, Vascosanum, Morellium, Turnebum, Morellium et Benenatum, *Londini*, 1717, 2 vol. in-8.

Ejusdem historia Stephanorum, vitas et libros eorum complectens, *Ibid.* 1709, in-8.

Conr. Zetneri theatrum virorum qui typographis operam præstiterunt, *Nurimb.* 1720, in-8.

Ejusdem, correctorum in typographiis centuriæ, *Ibid.* 1716, in-12.

Aug. Valerii opusculum; de cautione in edendis libris adhibendâ, *Patavii* 1719, in-4.

M. Jos. Klotsius, de libris suis autoribus fatalibus, *Lipsiæ* 1761, in-8.

Disputatio de ornamentis librorum, à Kohlesio, 1705, in-4.

Bibliographes professionaux, pour la connaissance des livres rares et des premières éditions.

Idée d'une collection d'estampes, par le baron de Heiniken, *Leipsik* 1771, in-8.

Frid. Got. Freytag, apparatus litterarius, ubi libri partim rari, partim antiqui recensentur, *Lipsiæ* 1752, 3 vol. in-8.

M. Augusti Beyeri, memoriæ historico-criticæ librorum rariorum, *Dresdæ* 1734, in-12.

J. Schefflini, vindiciæ typographiæ, 1760, in-4.

Burc. Goth. Struvii, bibliotheca librorum rariorum, *Hamburgi* 1753, in-8.

Dan. Gerdes, florilegium historico-criticum, librorum rariorum, *Groningæ* 1763, in-8.

Bibliotheca selectissima librorum rarissimorum cum notis Sam. Engel, *Bernæ* 1743, in-8.

Ant. Askews catalogus librorum rarissimorum, *London* 1774, in-8.

Pl. Braun, notitia librorum ab inventâ typographiâ, in bibliothecâ S. Udalrici, *Aug. Vendel.* 1788, 2 vol. in-4.

Catalogus librorum rarissimorum, ab artis typographicæ origine, collectore J. Smith, in-8.

J. Georg. Schelhornii diatriba de antiquissimâ

Bibliorum editione, cum primo artis typographiæ fœtu, *Ulmæ* 1760, in-4.

Bibliothèque curieuse ou catalogue des livres rares et difficiles à trouver, par David Clément, *Gottingue* 1750 et suiv. 9 vol. in-4.

Catalogue des livres de M. Crevenna, *Amst.* 1755, 6 vol. in-4.

Bibliographie instructive, par G. F. Debure, *Paris* 1763, 7 vol. in-8.

Dictionnaire typographique des livres rares, par Osmont, *Paris* 1762, 2 vol. in-8.

Dictionnaire bibliographique, par l'abbé Ducles, édition donnée par Cailleau, *Paris* 1790, 4 vol. in-8.

Catalogue des livres de M. la Cerna de Santander *Bruxelles* 1803, 4 vol. in-8.

Panzeri annales typographici ab artis inventæ origine ad annum 1500, *Norimb.* 1793 et suiv. 13 vol. in-4.

Traités particuliers sur différentes parties de la Bibliographie.

Les divers traités de J. Albert Fabricius sont tous utiles pour cette science; je n'en indique aucun, parce qu'ils sont également intéressans.

Lenglet Dufresnois, sans être aussi profond, a écrit plusieurs ouvrages remplis d'érudition, à

la fin desquels il a donné un catalogue de tous les auteurs qui ont écrit sur la même matière, et ce catalogue peut être d'une grande utilité.

Guill. Cave historia litteraria scriptorum ecclesiasticorum, *Oxonii* 1740 v ol. in-fol.

Jac. Lelong, bibliotheca sacra, 2 vol. in-fol.

Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques, par L. Et. Dupin, 64 vol. in-8.

Christ. Wolfii, bibliotheca hebraica, *Hamburgi* 1715, 4 vol. in-4.

Christ. Goth. Hofmanni, bibliotheca juris publici, *Francof.* 1732, in-4.

Photii bibliotheca græca, curâ Dav. Hoeschelii, *Aug. Vendel.* 1601, in-fol.

J. Jonsius, de scriptoribus historiæ philosophicæ, curâ Dornii, *Ienæ* 1716, in-4.

Lud. Kalii bibliotheca philosophica Struviana aucta, *Gottingæ* 1740, 2 vol. in-4.

Frid. Arpe, theatrum fati, sive notitia scriptorum de fato, *Rotterod.* 1712, in-8.

Catalogue des livres sur l'histoire naturelle, par Hérissant, *Paris* 1771, in-8.

Bibliotheca regni animalis atque lapidei, aut. Gronovio, *Lugd.-Bat.* 1760, in-4.

J. Seignery bibliotheca botanica, *Hagæ Comit.* 1740, in-4.

Alb. Von Haller, bibliotheca botanica, *Tiguri*

1771, 2 vol. in-4.

J. Aut. Vanderlinden, de scriptoribus medicis *Amst.* 1652, in-8.

Frid. Bonneri bibliotheca librorum rariorum phisico-medicorum, *Helmst.* 1751, in-4.

P. Borelli, bibliotheca chimica, seu catalogus librorum hermeticorum, *Paris* 1664, in-12.

Histoire de la philosophie hermetique avec un catalogue de tous les auteurs qui ont écrit sur cette matière, par Lenglet Dufresnois, 3 volum. in-12.

Corn. Sam. Schurfleischii introductio in historiam scriptorum variorum artium, *witteb.*, 1736 in-8.

J. Henr. Boecleri, bibliographia critica, scriptores omnium artium ac scienciarum percensens *Lipsiæ* 1715, in-8.

Bibliographia dell' archisectura civile ed arti subalterni, dell' abbate Comolli, *Roma* 1788, 2 vol. in-4.

Voscius de poetis et historicis græcis et romanis, 3 vol. in-4.

Bibliothèque du théâtre français par le duc de Lavallière, 3 vol. in-8.

De l'usage des romans, avec un catalogue des

romans, par Lenglet Dufresnois, 2 vol. in-12.

Th. Trenii musœum philologicum, *Lugd. Bat.* 1701 et 1700, 4 vol. in-8.

Méthode pour étudier l'histoire, avec un catalogue des historiens, par Lenglet Dufresnois, 6 vol. in-4.

Mart. Zeckeri, historici, chronologici, et geographi celebres, *Ulmiæ* 1653, in-12.

Bibliothèque des auteurs qui ont écrit sur la topographie de la France, par Duchesne, *Paris* 1627, in-8.

Marq. Freheri, directorium in chronologos, annalium scriptores et historicos, *Norimb.* 1734, in 4.

Corn. a Breughen, bibliographia historica, chronologica et historica, *Amst.* 1685, in-12.

Burc. Got. Struvii bibliotheca historica selecta, cum additionibus Buder, *Ienæ* 1740, 2 vol. in-8.

Guill. Hanckius, de rerum Bisantinarum scriptoribus, *Lipsiæ* 1777, in-4.

Bibliothèque historique de la France, par Lelong, 5 vol. in-fol.

Fr. Ern. Bruckmann, bibliotheca numismatica, studio J. Christ. Hirsch, *Norimb.* 1760, in-fol.

Corn. à Beughen, apparatus ad historiam literariam, seu bibliotheca eruditorum, *Amst.* 1692, in-12.

Gasp.

Gasp. Burmanni bibliotheca academica litteraria, *Magdeb.* 1700, in-4.

J. Struvii bibliotheca historiœ litterariœ, *Ienæ* 1754., 3 vol. in-8.

Catalogues des Ventes publiques.

Les catalogues des ventes publiques sont de la plus grande utilité pour ceux qui veulent s'instruire, parce qu'ils donnent le titre des ouvrages et le prix auquel ils se sont vendus ; et que quelques uns contiennent des descriptions nécessaires pour les distinguer et les collationner, et que souvent ils donnent les moyens de connaître ceux qui sont essentiels pour compléter les différentes classes ; mais ils sont tellement multipliés que celui qui voudrait s'en procurer la plus grande partie, ferait une folie, parce que l'avantage qu'il en retirerait, n'équivaudrait pas à la depense et à l'embarras que cela lui occasionnerait ; je vais indiquer ceux qui tiennent le premier rang, et qu'il est bon d'avoir.

Dufay.— Hoyme. — D'Orléans de Rothelin.— Gaignat. — Bellanger. — Le duc de Lavallière en 1783. — Lecamus de Limare (anonyme, en 1786, par M Debure). — Du maréchal de Soubise. — Catalogus librorum ab inventâ typogra-

phia (Lomenie de Brienne, anonyme, rédigé par M. Laire en 1790). - G. d. P. (Girardot de Préfond) en 1757. — Lemarié. — Goutard. — Boze en 1754. — Le président de Cotte, en 1804 (anonyme, par M. Debure). Il est bon d'y joindre les plus considérables de ceux rédigés par Gab. Martin, Barrois, Piget, Osmont, MM. Debure, et autant que possible avec les prix.

Cette nomenclature ne contient que les catalogues des ventes faites en France, et même à Paris; mais j'ai cru devoir me borner à ceux-là, parce que ceux des pays étrangers sont rédigés d'une manière moins commode, et sont moins chargés, en général, de notes instructives.

Il en est d'autres d'une moindre importance, mais qui cependant sont d'une grande utilité, ce sont ceux qui contiennent une classe aussi complète qu'on puisse raisonnablement le desirer ou qui indiquent une espèce particulière de livres; par exemples;

Pour la Théologie.

L'abbé Delan. — Courbon de Ternay. — Sepher, etc.

Pour la Jurisprudence.

D'Aguesseau. — Lamoignon. — Falconet, et les catalogues de la bibliothèque des jurisconsultes en général.

Pour les Sciences et Arts.

Comme cette classe renferme plusieurs divisions très-importantes, je vais indiquer pour chacunes des principales les catalogues les plus abondans sur chaque matière.

Pour l'Histoire Naturelle.

Le duc de Lavallière en 1783. — Le Camus de Limare. — L'Héritier, dont la bibliothèque a été acquise en entier par M. Merigot. — M. Le Mounier en 1804 — Petit, médecin. — Blondel 1796. — Mel St.-Ceran 1791. — Buchoz, etc.

Pour la Médecine, la Chirurgie, l'Anatomie.

Baron. — Petit. — Lemonier. — Tronchin. — Astruc. — Millet de Montarbi.

Pour les Arts, les collections d'Estampes.

Mariette. — Merigot.

Pour les Livres élémentaires sur les langues.

M. G* (Gayot en 1770). — Mel St.-Ceran en 1791. — Le P. de Cotte. — Merigot. — De 16,000 vol. (Henin, par Tillard 1792) sur-tout pour les langues du Nord.

Poëtes Grecs et Latins, Anciens et Modernes.

Les mêmes catalogues. — Belin. — Mirabeau. — Renoir en 1804, sur-tout pour les éditions données par les Aldes.

Pour la Poésie Française et les Théâtres.

Madame de Pompadour. — Pont-de-Vesle. —

Lavallière.

Les Romans anciens et Modernes.

Madame de Pompadour. — La comtesse de Verue.

Les Voyages anciens et modernes.

Courtanvaux. — Milet de Montarbi. — Giraud de Moucy. — Belin ; et pour la description de la collection dite des Grands et Petits Voyages, le catalogue de Goutard, la notice donnée par l'abbé d'Orléans de Rothelin, in-4., et celle de M. Camus, archiviste et bibliothécaire du corps législatif, membre de l'Institut de France, aussi in-4.

Histoire de France.

Lancelot. — Secousse. — Fontete. — Lavallière. — Sepher.

L'Histoire Etrangère.

Giraud de Moucy. — Soubise, etc.

Les Antiquités et Médailles.

Mariette. — Dennery. — Le P. de Cotte. — Merigot. — Pellerin.

L'Histoire littéraire.

Giraud de Moucy. — Soubise.

Le catalogue de Mel St-Ceran, en 1791, disposé par M. Debure, donne une liste des auteurs latins et français, in-12, imprimés par les *Elzevier*, et qui peuvent former collection ; celle des

auteurs grecs et latins, dits *cum notis variorum*; ceux *ad usum delphini*; celle *des auteurs latins*, imprimés par *Barbou*, la petite collection in-18, imprimée à *Lyon*, enfin celle des classiques de *Didot*. On trouve les mêmes détails a la fin du supplément de la bibliographie de Cailleau et Duclos, mais plus amples; nous les devons à M. Brunet fils, libraire, jeune-homme studieux et instruit.

Serie dell' edizione aldine per ordine chronologico, in *Padovâ* 1790, in-12.

M. Renouard, libraire de Paris, qui a fait des recherches immenses sur cet objet, vient de donner sur les Aldes et sur les ouvrages qu'ils ont mis au jour, un travail intéressant pour les bibliographes.

Aug. M. Baudinius, de Florentinâ Juntarum typographiâ, *Lucæ* 1791, 2 vol. in-8.

Catalogus librorum qui in bibliopolo Dan. Elzevirii extant, *Amst.* 1684, in-4.

Pour les Livres Italiens.

Bibliotheca Italiana de i libri rari, da Nic. Haym, *Milano* 1773, 2 vol. in-4.

Les catalogues de Floncel. — Fontanini. — Celui de Pinelli, *Venetiis* 1787, 6 vol. in-8.

Libraria del Doni, in-12, etc.

Pour les Livres Allemands.

Le catalogue du baron d'Holbach. — De Rulh, à *Strasbourg*, etc.

Dissertations littéraires, critiques, bibliographiques.

Cette partie traite principalement de la littérature moderne; mais on y trouve de temps en temps des morceaux très-bien faits et très-profonds sur les anciennes éditions des auteurs, et même sur les premiers temps de l'Imprimerie.

La République des lettres de Bayle, le Jugement des savant de Baillet, l'Histoire des ouvrages des savant de Basnage, la bibliothèque historique de Leclerc, les ouvrages de Liron, Sallengre, le marquis d'Argens, Richard Simon, le P. Niceron, Mesnage, Desfontaines, l'abbé Clément, Fréron, etc.

L'Europe savante, la Bibliothèque britannique, la Bibliothèque germanique, *Nova litteraria Maris Baltici*, *Nova litteraria Germaniæ*, *acta eruditorum Lipsiensia*, Giornale de' litterati d'Italia, etc.

Je n'entrerai pas dans de plus grands détails sur cette classe, trop volumineuse pour entreprendre de la rassembler, puisqu'elle comprend

aussi les journaux nationaux et étrangers ; on trouve, sur-tout dans les derniers, des notes bibliographiques extrêmement importantes et qui en augmentent le prix.

Vies des Hommes Illustres dans les Sciences et les Arts, et Dictionnaires historiques.

Ceux qui écrivent la vie d'un auteur célèbre, donnent en même temps l'histoire des ouvrages qu'ils ont composés et assez ordinairement leur ordre chronologique ; l'on doit toujours présumer qu'ils ont fait des recherches suffisantes pour ne rien obmettre, et ne rien avancer dont ils n'ayent des preuves certaines ; c'est dans ces sources que doit puiser celui qui veut connaître à fond la nomenclature des ouvrages de chacun d'eux ; quelquefois même il y découvrira des choses surprenantes sur des anonymes et des pseudonymes, qu'il est agréable de connaître.

Il est donc avantageux de sacrifier une partie de ses momens de loisir à cette lecture, de laquelle il est impossible de ne pas retirer beaucoup de fruit ; mais il faut le faire avec discernement, pour ne pas perdre un temps précieux à des choses inutiles.

Les Dictionnaires historiques et critiques peu-

vent suppléer jusqu'à un certain point à cette lecture, sans demander autant de temps, parce qu'ils ne contiennent qu'un précis des choses les plus intéressantes, et que leur ordre alphabétique dispense de faire de longues recherches pour trouver ce dont on a besoin ; je vais indiquer ceux qu'il est bon de se procurer, en observant que la dernière édition est toujours celle qu'on doit préférer, excepté cependant le dictionnaire de Bayle dont l'édition de 1720 est la plus recherchée, quoiqu'elle ne soit pas plus ample que celles qui l'ont suivie, mais elle est mieux exécutée ; quant à l'usage, les autres sont aussi bonnes et sont moins chères. Voici la nomenclature des principaux.

Dictionnaire historique et critique par P. Bayle 4 vol. in-fol.

Dictionnaire historique, servantde supplément à celui de Bayle, par Chaufepié, 4 vol. in-fol.

Dictionnaire historique de Moreri, *Par.* 1759, 10 vol. in-fol.

Dictionnaire des savants de toutes les nations, par Christ. Jocher, *Leips.* 1750, 4 vol. in-4.

Dictionnaire historique par Prosper Marchand 2 vol in-fol.

Dictionnaire historique portatif, par l'abbé

Ladvocat, 2 vol. in-8.

Dictionnaire historique, par une Société de Gens de lettres, 15 vol. in-8.

Dictionnaire historique, littéraire et critique, par l'abbé Barral, 6 vol. in-8.

CHAPITRE XXVII et dernier.

Des Manuscrits.

J'AI déjà dit dans la première partie que les manuscrits appartenaient plutôt aux arts qu'à la bibliographie; cependant ils font une partie également précieuse et essentielle d'une grande bibliothèque; et, sous ce point de vue, il est nécessaire d'acquérir les connaissances suffisantes pour juger le degré d'importance qu'on doit y attacher.

Un manuscrit, comme je l'ai dit est recommandable par son antiquité, par la matière dont il traite, par son exécution.

Il doit être considéré comme d'une antiquité reculée, lorsqu'il est antérieur au XIIme siècle; mais on regarde néanmoins ceux des XII, XIII, et même du XIVe comme dignes d'une grande

considération, lorsqu'ils sont bien conservés. Parmi ceux des temps plus rapprochés, il en est même qui ne le cèdent pas en rareté aux plus anciens, parce qu'il n'en a été fait qu'un très-petit nombre de copies.

D'autres ne sont pas moins recommandables, quel que soit leur âge, par la matière dont ils traitent, sur-tout, lorsqu'ils contiennent des découvertes sur les arts, les sciences ou l'histoire, qui n'ont pas encore été publiées, ou bien lorsqu'ils sont écrits de la main même d'un auteur célèbre, ou enrichis de notes et de corrections qui ne se trouvent nulle part ailleurs.

Enfin la beauté de l'exécution leur donne un grand prix, quelque soit le sujet dont ils traitent.

Anciennement, on déployait dans les manuscrits une magnificence à peine croyable, s'il n'en restait quelques-uns qui l'attestent. On en voyait qui étaient entièrement écrits en lettres d'or sur un fond d'azur ou d'autre couleur précieuse : ils étaient décorés de lettres tourneures exécutées avec autant de goût que de délicatesse, et les ornemens autour des pages étaient prodigués ; on est effrayé du temps et de la patience que de semblables ouvrages ont dû exiger.

Le catalogue du duc de Lavallière est celui qui nous offre le plus grand nombre d'exemples,

de ce luxe extraordinaire dans l'exécution, et la description qu'il donne des principaux ne laisse rien à desirer ; aussi, plusieurs ont été portés à un prix excessif. Je n'en citerai qu'un petit nombre d'exemples.

La Guirlande de Julie, chef-d'œuvre incomparable, écrit par Jarry et peint par Robert, fut vendue 14,510 liv.

Breviarium secundum usum Sarum, sive ecclesiæ Sarisburiensis, 3,000 l.

Les Heures de François premier, 3,012 l.

Recueil d'Insectes et de Fleurs peints par Rabel, 7,400 l.

Les Heures du comte de Bussy-Rabutin, in-16 2,400 liv.

Je me contenterai de citer ce petit nombre d'exemples pour prouver à quel prix s'élève quelquefois un manuscrit, lorsqu'il peut être regardé comme un chef-d'œuvre d'exécution.

Quelques manuscrits acquièrent encore un prix quelquefois assez considérable par leur singularité. J'en possède un de ce genre, d'autant plus extraordinaire qu'étant moderne, il est écrit avec des caractères que bien peu de gens connaissent, puisqu'aucun de ceux auxquels je l'ai fait voir n'a pu me donner de renseignemens.

Il est sur bois et consiste en cinq feuillets d'environ 4 pouces de hauteur sur 2 de largeur, gravé assez grossièrement avec la pointe d'un canif. C'est un Calendrier de l'Eglise catholique, dont le haut des pages est occupé par des figures de Saints, mal dessinées, et le bas par des explications. Le dernier possesseur avait ajouté au bas de quelques figures des noms modernes de docteurs en théologie, en capitales romaines.

Pour apprécier un manuscrit, il faut donc faire attention à la matière dont il traite, à sa conservation, à son degré d'ancienneté, à la beauté de son exécution, soit qu'il ait été écrit sur velin, soit même sur papier, enfin aux ornemens dont il peut avoir été enrichi.

Comme il est nécessaire, avant tout, de pouvoir déterminer le siècle auquel il appartient, je vais indiquer les sources principales dans lesquelles on pourra puiser les connaissances dont on a besoin pour y parvenir, sans craindre de tomber dans une erreur quelquefois ridicule.

L'art de vérifier les dates, par les Religieux Bénédictins, la dernière édition, en six parties qu'on réunit ordinairement, pour former 3 vol. in-fol.

Traité de Diplomatique, par les Religieux Bénédictins, 6 vol. in-4.

Aub. Miræi opera diplomatica, *Brux.* 1723, 2 vol. in fol.

Codex Italiæ diplomaticus, Aut J. Christ. Lunig, *Francof* 1725, 5 vol. in-fol.

Henrici Iungii, lexicon diplomaticon, *Ulmæ* 1756, in-fol.

Essai sur l'art de vérifier l'âge des miniatures, depuis le 14 jusqu'au 17e siècle, par l'abbé Rive.

Et plusieurs catalogues recommandables, tels que celui du Harlay, du marquis de Cambis, de Sinner, Morelli, Sennebier, etc., destinés principalement à la description des manuscrits.

Je répète, en terminant ce petit ouvrage, que je n'y ai attaché d'autre importance que celle d'être utile aux commençans; j'ai dû commettre des erreurs et faire des obmissions, mais je prie de les excuser, et de m'aider à les reparer, en me les faisant connaître, et en me donnant les moyens de les corriger.

Heureux cent fois celui qui, en travaillant à un semblable ouvrage, peut se procurer tous les secours qu'exigent les recherches immenses qu'il nécessite. Il faudrait, ou jouir d'une grande fortune, qui mît à même de les acquérir, ou se trouver placé à la tête d'une bibliothèque dans laquelle la plus grande partie se trouvât; et malheureusement, je ne suis ni dans l'un ni

dans l'autre cas, quoique la dernière position fût l'objet et le *nec plus ultrà* de tous mes desirs.

Je recevrai avec reconnaissance tous les avis qu'on voudra bien me donner, persuadé qu'une critique juste et sans amertume est toujours profitable pour les progrès des lumières.

F I N

TABLE
DES CHAPITRES
DE LA
PREMIERE PARTIE.

Introduction. page 1
Chapitre I. Des Bibliographes en général. 7
Chap. II. Des Amateurs. 9
Chap. III. Apperçu des principaux ouvrages qui doivent former une Bibliothèque. 17
Chap. IV. Des Bibliothécaires. 35
Chap. V. De la rareté des Livres. 48
Chap. VI. De la dépréciation des Livres. 67
Chap. VII. Du choix des Editions et des Exemplaires. 70
Chap. VIII. De la Reliure. 79
Chap. IX. Des Libraires. 85
Chap. X. Reflexions sur les Ventes publiques. 94
Chap. XI. De la manière de procéder aux Inventaires, aux Prisées et à la confection d'une Notice. 99

Chap. XII. Des Catalogues. 105
Chap. XIII. Du système des divisions et subdivisions d'un Catalogue. 122

TABLE
DES CHAPITRES
DE LA
SECONDE PARTIE.

Chapitre XIV. Réflexions sur la formation des anciennes Bibliothèques et sur quelques modernes. pag. 1
Chap. XV. Du soin qu'on doit avoir d'une Bibliothèque et de son Emplacement. 17
Chap. XVI. De l'Invention et des premières Tentatives de l'Imprimerie. 20
Chap. XVII. Des divers usages et des progrès de l'Art. 32
Chap. XVIII. Des Libraires et du prix des Livres dans les premiers tems de l'Imprimerie. 38

Chap. XIX. De la manière de connaître les anciennes Éditions par les usages. 43
Des Signatures. 44
Du Registre. 46
Des Réclames. 47
De la Ponctuation. 47
Des Diphtongues et des Accens. 48
Des Titres et des Sommaires. 49
De la Date et des Souscriptions. 50
Des Chiffres au haut des pages. 53
Des Ecussons et des Devises. 55
Des Privilèges. 55
Formule des souscriptions de quelques Imprimeurs. 57
Chap. XX. De la marque du papier et des inductions qu'on peut en tirer. 58
Chap. XXI. De l'époque de l'établissement de l'Imprimerie dans différentes villes au quinzième siècle. 65
Tableau alphabétique des villes et indication de l'année où l'Imprimerie fut établie en chacune d'elles. 70
Chap. XXII. De la manière dont les Imprimeurs ont placé les chiffres romains pour indiquer les dates.
Chap. XXIII. De la Collation des Livres. 80
Chap. XXIV. De l'Etude de la Bibliographie. 93

Système de Bibliographie professionale, Ouvrages qui traitent des Livres en général. 96
Traité des Bibliothèques en général, de leur composition, de leur arrangement et des Bibliothécaires. 96
Traité des Bibliothèques des différens pays et de leurs Catalogues. 98
Ouvrages qui traitent de la Littérature de différens pays en particulier. 99
Ouvrages qui traitent des Anonymes, des Pseudonymes ou qui contiennent des remarques critiques sur diverses parties relatives à la Bibliographie. 102
Sur l'origine et les progrès de l'Imprimerie. 105
Sur l'établissement de l'Imprimerie en différentes villes. 105
Sur divers usages de l'Imprimerie et de la Librairie. 107
Bibliographes professionaux pour la connaissance des livres rares et des premières éditions 108
Traités particuliers sur différentes parties de la Bibliographie. 109
Catalogues des Ventes publiques. 113
Pour la Théologie. 114
Sciences et Arts. *Idem.*
Histoire naturelle. *Idem.*
Médecine, Chirurgie, Anatomie. *Idem.*

Collections d'Estampes. 114
Livres élémentaires sur les Langues. *Idem.*
Poëtes Grecs anciens et modernes. *Idem.*
Poésies Françaises et Théâtres. 115
Romans anciens et modernes. 116
Voyages anciens et modernes. *Idem.*
Histoire de France. *Idem.*
Histoire étrangère. *Idem.*
Antiquités et Médailles. *Idem.*
Histoire littéraire. *Idem.*
Pour les Livres Italiens. 117
Pour les Livres Allemands. 118
Dissertations littéraires, critiques et bibliographiques. *Idem.*
Vie des hommes illustres et Dictionnaires historiques. 119
Chapitre XXV et dernier. Des Manuscrits 121

FIN DE LA TABLE DES MATIERES.

De l'Imprimerie de BOULARD, rue St.-Louis-St.-Honoré, n° 547.